



intrasense®

Rapport annuel **2020**

Rapport annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Intrasense Société Anonyme à Conseil
d'Administration au capital de
1.218.288,35 euros.
Siège social : 1231, Avenue du Mondial 98
34000 Montpellier - France
SIRET 452 479 504 00048
RCS Montpellier - France

www.intrasense.fr

#INTRODUCTION

**L'IMAGERIE MÉDICALE AU CŒUR DU
PARCOURS DE SOIN
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU
DIRECTEUR GÉNÉRAL
CHIFFRES CLÉS ANNUELS**

#P1

RAPPORT DE GESTION

#P2

**RAPPORT DE GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE**

#P3

**ANNEXE COMPTES CONSOLIDÉS
ÉTABLIS EN NORME IFRS**

#P4

ANNEXE COMPTES INDIVIDUELS 2020

#P5

**DECLARATION DU RESPONSABLE DU
RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES
ANNUELS CONSOLIDÉS ET INDIVIDUELS**

#P6

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES**

SOMMAIRE

L'IMAGERIE MÉDICALE AU COEUR DU PARCOURS DE SOIN

Un rôle toujours plus grand

L'imagerie médicale joue aujourd'hui un rôle de plus en plus important dans les parcours de soins des patients. Ce rôle clé va fortement s'accroître dans le futur, devenant ainsi de plus en plus une spécialité incontournable et élargissant son champ d'application. L'imagerie médicale permet aujourd'hui un grand nombre de dépistages et contribue également fortement au diagnostic en le rendant plus rapide et plus précis. Avec également un rôle clé lors de réalisation de gestes thérapeutiques, l'imagerie médicale est présente à toutes les étapes du parcours de soin.

L'intelligence artificielle au coeur des enjeux

Avec l'arrivée de l'intelligence artificielle qui est devenue le "nouveau standard" en termes d'innovation, l'imagerie médicale est véritablement entrée dans une nouvelle ère. Mais que serait l'innovation sans sens clinique ? Les équipes d'Intrasense travaillent chaque jour pour que l'innovation soit au service des radiologues, des cliniciens et des patients.

Une solution globale, unique

La plateforme Myrian possède tous les atouts pour devenir la première plateforme de diagnostic en imagerie médicale, en combinant l'industrialisation des algorithmes d'intelligence artificielle, une forte valeur ajoutée clinique ainsi que de fortes capacités d'intégration. Au sein d'un environnement où il est maintenant nécessaire de parler de fonctionnalités plutôt que de produits, où les solutions deviennent globales et parfaitement intégrées au quotidien des utilisateurs, Intrasense est un partenaire incontournable du monde de la santé.



MONTPELLIER - FRANCE
SIÈGE SOCIAL



SHANGAÏ - CHINE
FILIALE COMMERCIALE

1000 CLIENTS DANS LE MONDE

**CONFORMITÉ
RÉGLEMENTAIRE
DANS 40 PAYS**

L'innovation au coeur de notre ADN

La recherche & développement fait partie du coeur de notre activité, nos équipes travaillent au quotidien avec l'objectif de proposer aux équipes médicales des outils qui leur permettent d'atteindre une qualité de soins toujours plus importante.

Intrasense investit 30% de ses revenus dans ses activités de R&D et a reçu de nombreuses récompenses internationales.

Une passion pour l'imagerie médicale

Intrasense est composée d'une équipe de passionnés combinant leur savoir-faire et leur expérience en IT, ingénierie, mathématiques et santé autour d'un projet et d'une passion commune, au service de la santé. La société est implantée à Montpellier dans le sud de la France, un des territoires les plus dynamique en Europe dans le secteur de la santé. Le groupe compte également une filiale en Chine et une filiale aux Etats-Unis, ainsi que des représentants locaux couvrant plus de 40 pays.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Michèle LESIEUR
Présidente du Conseil d'Administration

prête à aborder une nouvelle phase de développement en mettant à profit tous ses atouts. C'est la mission et le cap que nous fixons au Directeur général et à son équipe, dans le cadre d'une stratégie de croissance ambitieuse. Tous ensemble, nous participerons et veillerons à sa mise en œuvre et relèverons ainsi le noble défi de contribuer à sauver des vies avec des solutions toujours plus innovantes.

Avec mes remerciements.



Le Conseil d'Administration est fortement impliqué aux côtés de l'équipe de direction afin d'accompagner la société dans sa stratégie de croissance ambitieuse.



Nicolas REYMOND
Directeur Général d'Intrasense

une forte proposition de valeur et la société possède tous les atouts technologiques pour continuer à se développer dans ce sens. Enfin, fort d'une base installée de plus d'un million de clients à travers le monde, d'autorisations réglementaires au sein des principaux marchés et de collaborations avec des acteurs académiques et industriels de premier plan, l'écosystème Intrasense nous donne tous les atouts nécessaires pour porter la société vers de nouvelles étapes créatrices de valeur.

Pour financer sa stratégie de croissance tout en conservant une structure de bilan solide, Intrasense envisage de lever du capital en tenant compte des conditions de marché et de l'avancée de son plan de développement.

C'est avec cet état d'esprit que mes équipes et moi-même concluons cette année 2020 et abordons les années à venir.

Merci pour votre soutien et votre engagement.



Donner du sens à l'innovation et la mettre au service de la santé est la mission clé d'Intrasense.

Chers partenaires, chers clients, chers actionnaires,

L'année 2020 a mis en avant plus que jamais la nécessité d'un système de soins réactif et efficient, au service de notre bien le plus cher, la santé. La technologie et l'innovation sont des éléments clés de nos différents systèmes de soins à travers le monde, et c'est dans ce cadre que se positionne Intrasense : Donner du sens à l'innovation, au service de la santé.

Le groupe a su démontrer une nouvelle fois son agilité et sa performance opérationnelle en étant au rendez-vous de cette année si particulière tant au niveau de ses résultats financiers que de son soutien aux professionnels de santé.

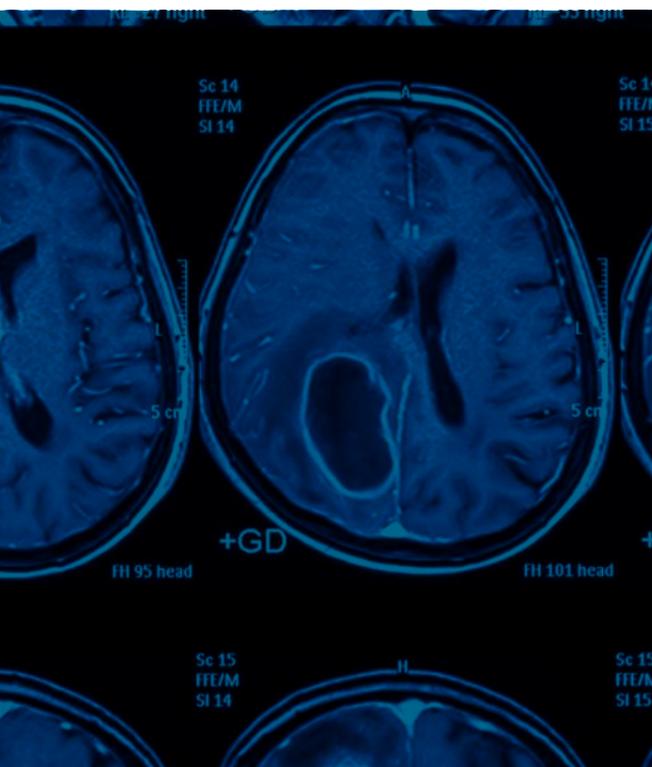
Le maintien de la croissance de chiffre d'affaires (+3,7%), dans un environnement économique et sanitaire extrêmement complexe, ainsi que la très forte amélioration du résultat opérationnel du groupe, confirment le succès de la phase de structuration engagée en 2018. Cela nous permet d'engager la société dans une nouvelle phase stratégique de croissance, avec une ambition forte sur les prochaines années.

Pour cela, nous continuerons à bâtir sur nos piliers que sont l'innovation et l'expertise clinique, ainsi que sur nos marchés clés, l'Europe et la Chine. Nos ambitions nous amèneront à nous renforcer avec le développement de nouvelles solutions ainsi que l'apport de nouveaux talents au sein de nos équipes.

Ce projet d'entreprise, créateur de valeur pour tous, permettra de confirmer la société dans son positionnement d'acteur majeur dans son domaine et d'en faire un leader mondial.

Nos équipes, bâtissant sur la dynamique positive de ces dernières années et composées d'experts mondiaux dans notre domaine, sauront relever les défis à venir et continuer à innover au service de nos clients.

Au sein d'un marché en pleine évolution avec le numérique et les nouvelles pratiques médicales, nos solutions répondent à un besoin réel avec



CHIFFRES CLÉS ANNUELS

3441

K€ de chiffre d'affaires réalisé en 2020

+3,7% variation par rapport à 2019

2586

K€ de trésorerie nette en 2020

+204% variation par rapport à 2019

4

K€ EBITDA réalisé en 2020

-550 K€ en 2019

2903

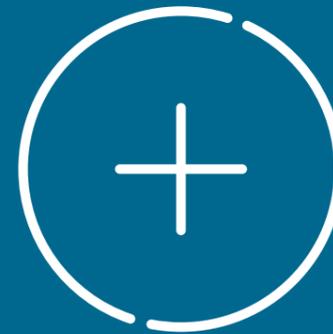
K€ de marge brute réalisée en 2020

+1% variation par rapport à 2019



+10000

Sites installés à travers le monde



1117

Nouveaux sites en 2020



Partie 1. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, le présent rapport rend compte de la situation et de l'activité de la société Intrasense et de ses filiales (ci-après désigné le « Groupe ») durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que des comptes annuels dudit exercice.

Continuité d'exploitation

Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2020 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. En effet, le Groupe a procédé à une revue spécifique de ses besoins de financement et estime que compte tenu de la trésorerie nette disponible et de ses prévisions de chiffre d'affaires, il couvrira ses besoins de financement sur les 12 mois à venir.

A. Activité du Groupe

Intrasense SA (la « Société ») est une société anonyme à conseil d'administration créée en 2004 et domiciliée en France.

Le siège social de la Société est au 1231 Avenue du Mondial 98, 34000 Montpellier, France. Les principaux domaines d'activité de la Société et de ses filiales (l'ensemble étant désigné ci-après comme le « Groupe ») sont l'édition de logiciels et la fourniture de services dans le domaine de l'imagerie médicale.

Le Groupe développe et commercialise des solutions logicielles et propose des services optimisant l'exploitation des images médicales pour le diagnostic et le suivi des patients.

La Société est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris depuis 2012 (anciennement Alternext).

Le total des actifs et passifs consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 6.362 K€.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2020 s'élève à 3.441 K€

Le résultat opérationnel consolidé avant dotations et dépréciations de l'exercice 2020 est positif de 4 k€.

Le résultat net consolidé de l'exercice 2020 dégage une perte de 704 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les filiales placées sous le contrôle du Groupe sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.



Entité	Forme	Pays	Ville (siège social)	% de contrôle	% d'intégration	Méthode	Détention
INTRASENSE	SA	France	MONTPELLIER	100.00%	100.00%	CONS	----
INTRASENSE Inc.	SA	Etats-Unis	NEW YORK	100.00%	100.00%	IG	Directe
INTRASENSE China Co.	Ltd	Chine	SHANGAI	100.00%	100.00%	IG	Directe

B. Faits marquants de l'exercice

Impacts de la crise sanitaire

Intrasense a été impactée par la crise sanitaire mondiale, notamment sur les marchés européens où son activité commerciale a été ralentie. Le Groupe a su relever le défi que posait cette situation exceptionnelle à la fois en soutenant les équipes médicales à travers le monde avec la mise à disposition d'une application spécifique Covid-19 mais également en maintenant ses résultats. Le Groupe a réussi à faire croître ses ventes et à faire augmenter significativement son EBITDA alors même que l'industrie et son environnement immédiat ont souffert largement de l'impact de la Covid-19. La forte notoriété acquise lors de la diffusion de la solution dédiée à la Covid-19 d'Intrasense a permis la mise en place de relations privilégiées avec ses clients, partenaires et nouveaux centres de référence, bâtissant ainsi pour le moyen et long terme une visibilité bénéfique au Groupe.

Le Groupe a souscrit deux PGE (Prêt Garanti par l'Etat) pour 650 K€ et a obtenu un moratoire pour le versement de ses cotisations sociales du dernier trimestre 2019 et de la période Covid-19 (février à mai 2020) pour l'Urssaf pour 260 K€.

Le Groupe continue à suivre l'ensemble des mesures sanitaires gouvernementales mises en place et conserve donc une grande majorité de ses collaborateurs en télétravail lorsque cela est possible.

Activité

Au cours de cet exercice, la Société a accéléré son développement commercial et continué d'enrichir son offre et son portefeuille de produits.

Elle a continué d'intensifier sa prospection commerciale sur les marchés européen et chinois, permettant de consolider le développement de son modèle de distribution indirecte débuté fin 2017 auprès d'industriels de l'imagerie.

Dans ce cadre et dans la continuité des comptes semestriels 2020, l'exercice clos le 31 décembre 2020 a été marqué par les faits suivants :

- Crise sanitaire mondiale liée au COVID-19 : la Société a été impactée par le confinement de ses équipes en Chine et Europe, notamment sur l'organisation des activités commerciales et opérationnelles du Groupe. L'activité de développement ainsi que les autres pôles ont été adaptés à un mode de fonctionnement en télétravail.
- Mise en place d'un protocole d'imagerie scanner dédié au COVID-19 : la Société a développé, validé réglementairement et mis à disposition des professionnels de l'imagerie médicale un protocole spécifique permettant une évaluation quantitative de l'atteinte au COVID-19. Cette solution a été gracieusement distribuée pendant toute la période de premier pic de l'épidémie avant d'être ajoutée au catalogue commercial de la Société. Cette opération a permis d'obtenir un fort gain de visibilité avec plus de 600 licences temporaires (3 à 6 mois de validité) distribuées gracieusement.
- Renforcement du partenariat de la Société avec un acteur majeur de la télé-radiologie, le groupe CTM. Partenaire clé et historique d'Intrasense, le groupe CTM a renforcé sa collaboration avec Intrasense et a participé au développement du protocole dédié COVID-19. Cette nouvelle collaboration démontre encore une fois l'étendue des synergies commerciales, organisationnelles et cliniques entre les deux groupes.
- Sortie de Myrian 2.8, avec de nombreuses nouveautés en termes d'applications cliniques (mammographie et tomosynthèse) et amélioration du workflow. Cela permet notamment au Groupe de continuer à adresser de nouveaux marchés, comme la santé de la femme, et se positionner en acteur majeur de l'oncologie.
- Renforcement de son équipe de direction avec la nomination d'un nouveau Directeur administratif et financier. Lionel Seltz prend ainsi la tête de l'ensemble des activités administratives et financières du groupe, apportant son expérience de structuration, M&A et financement. Cette nomination renforce l'équipe de direction afin d'accompagner la Société dans ses prochaines étapes de croissance.

Gouvernance

Renforcement et renouvellement partiel du Conseil d'administration : afin d'accompagner la Société à travers ses prochaines étapes de croissance, le Conseil d'administration a fait le choix de se renouveler avec la nomination de Madame Michèle Lesieur en tant que Présidente et Madame Anne Larpin en tant qu'administratrice indépendante. Le Conseil est ainsi composé de Madame Michèle Lesieur (Présidente), Madame Anne Larpin (Administratrice indépendante), Monsieur Patrice Rullier (Administrateur indépendant) et Monsieur Nicolas Reymond (Administrateur et Directeur général).

Evolution prévisible et perspectives d'avenir de la Société et du Groupe

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Conseil d'administration compte tenu de la trésorerie nette disponible au 31 décembre 2020, et des choix stratégiques mis en place par la nouvelle direction au cours des 2 dernières années qui démontrent leur pertinence avec, pour l'exercice 2020, une large progression de l'ensemble des indicateurs financiers et une atteinte de l'équilibre opérationnel au niveau groupe. La Société souhaite maintenir le cap pour les mois à venir. La gestion de la trésorerie reste une priorité et un élément déterminant, avec la mise en place d'une bonne gestion des échéances d'éléments composant le BFR et de la dette financière nette, tout comme les investissements permettant de construire la croissance dans les mois et les années à venir.

La Société a confirmé au cours de l'année 2020 sa capacité à positionner son offre sur les marchés internationaux, à développer son chiffre d'affaires de façon récurrente et à délivrer des solutions innovantes aux acteurs clé de la santé.

Elle consolide lors de cet exercice les résultats de la phase stratégique initiée en 2018, laquelle constituait une première étape de croissance à travers un positionnement principalement B to B. En proposant aux industriels et aux éditeurs de système d'information de santé des fonctionnalités d'imagerie de haut niveau et avec une forte valeur ajoutée clinique, la Société a concrétisé des partenariats aux revenus récurrents. L'intégration et le développement de technologies d'intelligence artificielle au sein de son portfolio d'applications cliniques donne à Intrasense un atout majeur pour se différencier fortement sur des marchés concurrentiels. Ces offres valorisent pleinement les technologies exclusives développées par l'entreprise, et leur commercialisation contribue au développement de la valeur de l'entreprise.

Les efforts commerciaux se poursuivent et s'accroissent sur les zones stratégiques européenne et chinoise, tout en poursuivant une politique de contrôle de coûts et de gains de productivité.

Cette dynamique doit déboucher durant les prochains exercices sur une accélération de la croissance, via le positionnement de la Société sur les marchés cibles.

Comme précédemment annoncé, le Groupe poursuit son développement et entre dans une nouvelle phase stratégique, confirmant ainsi son ambition de croissance, basée sur l'innovation ainsi que sur ses marchés clés, l'Europe et la Chine.

Le renforcement du Comité de Direction se poursuit sous l'impulsion de Nicolas Reymond, alignant les compétences internes avec les objectifs de croissance ambitieux du Groupe. Les arrivées récentes de Lionel Seltz, Chief Financial Officer et de Khalil Filali, Chief Business Officer, sont des éléments structurants de la réussite et du développement à venir.

La poursuite de l'enrichissement fonctionnel de l'offre de la Société renforce par ailleurs le positionnement d'Intrasense comme spécialiste des solutions d'imagerie pour l'oncologie, marché de référence sur lequel la Société possède de nombreux atouts fonctionnels et technologiques.

Évènements postérieurs à la clôture

Néant.

Recherche et Développement

La Société mène depuis sa création une stratégie soutenue en matière de recherche et développement pour concevoir et commercialiser des produits à caractère innovant dans le domaine de la santé, et plus particulièrement de l'imagerie médicale. Ses efforts lui ont par ailleurs valu d'être reconnue très rapidement comme entreprise innovante.

Le total des coûts de R&D supportés par la Société s'est établi à 857,60 k€ au 31 décembre 2020 contre 898,20 k€ en 2019 (données sociales), en raison de son programme de R&D. Les dépenses de développement sont inscrites au bilan lorsqu'elles se rapportent à des projets nettement individualisés, pour lesquels les chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont sérieuses et dont les coûts sont distinctement établis. Il s'agit du développement des composants logiciels et des applications effectivement commercialisés.

Les frais de développement activés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 857,60 k€ et à 10.732 k€ cumulés (valeur brute – comptes sociaux) depuis la création de la Société.

C. Gestion des risques et contrôle interne

Le contrôle interne en place au sein de chaque société du Groupe repose sur les fondements principaux suivants :

- la reconnaissance de la pleine responsabilité des dirigeants des sociétés du Groupe ;
- la supervision et l'approbation par les directeurs du siège des opérations courantes des filiales,

tout en privilégiant les critères suivants :

- un critère de réactivité, afin d'accompagner l'autonomie de chaque Société dans la gestion de ses affaires ;
- un critère de souplesse pour que les dirigeants des Sociétés du Groupe exercent pleinement leurs responsabilités ;
- un critère de simplicité afin que le processus de contrôle interne reste adapté à la taille modeste des entreprises composant notre Groupe.

Les acteurs privilégiés du contrôle interne sont :

- le Conseil d'administration ;
- le Directeur Financier Groupe et les correspondants administratifs et financiers locaux ;

La Société met en œuvre des reportings comptables et financiers périodiques, analysés avec les responsables des filiales concernées. La périodicité des reportings dépend de la nature des informations (mensuel ou hebdomadaire pour les reportings de trésorerie et de chiffre d'affaires, trimestrielle pour les reportings de résultats).

Des réunions d'analyse et d'évaluation sont organisées avec les responsables du Groupe et des responsables des entités concernées, au sein des :

- réunions budgétaires annuelles ;
- réunions stratégiques organisées régulièrement au cours de l'année.

La Société assure, dans le cadre de son service juridique :

- le traitement des dossiers et/ou contentieux de la Société (et le cas échéant, le traitement de ceux des filiales en liaison avec celles-ci) susceptibles de générer des risques significatifs ;
- l'assistance juridique de la Société et de ses filiales.

Concernant la comptabilité et la consolidation du Groupe, les règles sont définies au niveau du Groupe, par le Directeur Financier, qui s'assure de la diffusion et de l'application auprès des différentes filiales.

D.Facteurs de risques financiers et opérationnels

Les risques principaux auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

Risque de liquidité et de crédit

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le groupe Intrasense a besoin pour financer son développement du soutien de partenaires financiers. Le groupe pourrait être défavorablement affecté en cas de réduction des capacités de financement par les établissements bancaires.

La Société estime à ce jour n'être confrontée à aucun risque de liquidité et est en mesure de faire face à ses obligations à venir au cours des 12 mois suivant la clôture des comptes au 31 décembre 2020.

La trésorerie et les dettes financières du Groupe se présentaient comme suit au 31 décembre 2020 :

TRESORERIE NETTE	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Valeurs mobilières de placement			0
Comptes à terme	450		450
Disponibilités	2,136	851	1,285
TOTAL TRESORERIE ACTIVE	2,586	851	1,735
Banques créditrices			0
Mobilisations de créances			0
TOTAL TRESORERIE PASSIVE	0	0	0
Total Trésorerie nette	2,586	851	1,735

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	306	661	151	816
Emprunt en crédit-bail et droits d'utilisation	840	65	119	787
Emprunts et dettes financières divers	645	15	0	660
Total Emprunts et dettes financières divers	1,792	741	270	2,263

ETAT DES EMPRUNTS	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	816	166	650	0
Emprunt en crédit-bail et droits d'utilisation	787	116	438	233
Emprunts et dettes financières divers	660	0	660	0
Total des emprunts	2,263	282	1,748	233

Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe et exposent le détenteur de titres financiers au risque de moins-value en capital.

Le bilan du Groupe présente une dette financière à moyen terme à taux fixe et variable détaillée ci-dessous :

Emprunts en K€	31/12/2020	Proportion
Emprunts à taux fixe	1 097	100,0%
Emprunts à taux variables		0,0%
Total	1 097	100,0%

Le Groupe n'utilise pas d'instruments de couvertures de taux.

Risque de change

Les actifs, passifs, revenus et charges du Groupe sont en grande majorité libellés en Euros.

Seuls 4% des achats sont libellés en devises (hors opérations entre sociétés du Groupe). En conséquence, les variations des taux de change de l'Euro par rapport aux autres devises affectent peu le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés. L'exposition du Groupe à la variation des taux de change EUR/DEV est limitée dans la mesure où les sommes collectées en dollar couvrent les factures fournisseurs dans cette même devise.

Les opérations de change ont pour seule vocation la couverture d'un risque associé à une activité économique. Le Groupe n'effectue pas d'opération de change sans flux physique sous-jacent.

La synthèse des positions nettes en devises étrangères du Groupe au 31 décembre 2020 est la suivante :

Position en K devise	K USD	K CAD	K RMB
Actifs	170	12	5 130
Passifs	5		3 516
Position nette avant gestion en devises	164	12	1 614
Position hors bilan			
Position nette après gestion en devises	164	12	1 614
Taux de conversion 1 euro =	1,1450	1,5549	7,8751
Position nette après gestion en euros	144	8	205
Hypothèse d'évolution défavorable de la devise de 5% par rapport au cours de clôture de la devise	7	0	10

Les positions nettes sont dites « longues » avec des avoirs supérieurs aux engagements en devises. Avec une évolution défavorable de 5% des cours des devises par rapport au cours de clôture, l'impact serait une charge de 17 K€, charge relativement peu significative.

Risque de dilution

La Société pourrait procéder à l'avenir à l'émission ou l'attribution d'actions ou de nouveaux instruments financiers donnant accès à son capital dans le cadre, notamment, de sa politique de motivation de ses dirigeants et salariés.

Toute attribution ou émission complémentaire entraînerait une dilution supplémentaire, pour les actionnaires de la Société.

Risques juridiques, litiges

Dans le cours normal de son activité, la Société peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être, soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenues est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'évènements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

Risques juridiques

La Société maîtrise en interne la gestion des aspects juridiques et la conformité de son activité à son cadre réglementaire (autorisations de commercialisation, assurances, propriété intellectuelle, dépôts des marques et noms de domaine, etc.). A cet égard, la Société peut faire appel à des intermédiaires, prestataires ou conseillers spécialisés pour compléter son expertise, ou leur sous-traiter certaines tâches. Ainsi, la Société recourt notamment à des consultants, distributeurs ou représentants réglementaires locaux pour la soumission des dossiers d'enregistrement auprès de certaines autorités réglementaires locales, à des cabinets spécialisés en propriété intellectuelle pour le dépôt et l'instruction des dossiers, ou encore à des courtiers en assurance.

Risques liés à la mise en jeu de la responsabilité du fait des produits

Les activités de la Société l'exposent à des risques de responsabilité qui pourraient notamment faire suite aux dysfonctionnements de certains de ses produits. Des plaintes pourraient être déposées ou des poursuites judiciaires pourraient être intentées contre la Société et/ou ses dirigeants par les clients de la Société ou, indirectement, par des tiers utilisant un produit de la Société ou par des patients traités sur la base de diagnostics issus de l'utilisation de la gamme de produits de la Société. La Société ne peut pas garantir que ses polices d'assurances en vigueur sont suffisantes pour la protéger contre de telles poursuites. Si la Société ou ses partenaires voyaient leur responsabilité engagée (même en cas de poursuites ne donnant pas lieu à condamnation) ou s'il s'avérait impossible d'obtenir ou de maintenir en vigueur des polices d'assurances appropriées à un prix acceptable ou d'obtenir une autre protection, cela pourrait affecter significativement le développement et, à un stade ultérieur, la commercialisation des produits de la Société. La survenance de l'une quelconque de ces situations contentieuses pourrait avoir un effet significatif sur l'image de la Société et/ou entraîner une condamnation susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les résultats, la situation financière, le développement et/ou les perspectives de la Société.

A ce jour, la Société ne fait l'objet d'aucune plainte ni de poursuite judiciaire émanant de clients ou de tiers.

Risques liés à la propriété intellectuelle

(i) La Société est soumise aux incertitudes inhérentes aux droits de propriété intellectuelle.

Le succès de la Société dépend notamment de sa capacité à obtenir, à conserver et à protéger ses droits de propriété intellectuelle, notamment ses droits d'auteur et ses brevets. La Société dispose de trois brevets portant sur une technologie d'exploration par une technologie de suppression des artefacts lors de la mise à plat d'organes tubulaire, une technologie de segmentation générique des vaisseaux injectés en scanner et IRM, le calcul automatique de la déformation d'une région 3D d'un volume à un autre.

Dans le domaine des logiciels dans lequel la Société opère, le droit des brevets varie en fonction du pays et est en constante évolution. Il existe donc de nombreuses incertitudes dans ce domaine. Par conséquent, la Société ne peut pas garantir :

- que ses demandes de brevet en instance aboutiront à la délivrance de brevets ;
- que ses demandes de brevet, même si elles sont accordées, ne seront pas contestées, invalidées ou jugées inapplicables ;
- que la portée de toute protection offerte par des brevets sera suffisante pour protéger la Société contre ses concurrents ;
- que des tiers ne se verront pas accorder des brevets ou ne déposeront pas des demandes de brevet portant sur les produits de la Société avant que la Société ne reçoive de tels brevets ou ne dépose de telles demandes ; ou
- que des tiers ne se verront pas accorder ou ne déposeront pas de demandes de brevet, ou ne disposeront pas de tout autre droit de propriété intellectuelle qui, même s'ils n'empiètent pas sur ceux de la Société, viendront la limiter dans son développement.

Par ailleurs, malgré ses efforts en matière de veille technologique et de surveillance des brevets, la Société ne peut pas garantir que ses produits ne violeront pas les droits de propriété intellectuelle (notamment les brevets) détenus par des tiers et qu'elle ne sera pas contrainte de se défendre contre d'éventuelles poursuites engagées par des tiers.

Les litiges en matière de propriété intellectuelle sont fréquemment longs, coûteux et complexes. Certains des concurrents de la Société disposent de ressources plus importantes et peuvent être plus à même de mener de telles procédures. Si des concurrents de la Société parvenaient à contester avec succès la validité de ses droits de propriété intellectuelle ou de ses brevets, cela pourrait réduire la portée de ces derniers.

La Société protège sa technologie, ses procédés de fabrication, son savoir-faire et ses données confidentielles non brevetées par le biais d'engagements de confidentialité signés par ses employés et ses partenaires et par le dépôt régulier de son code source et de copies de son interface homme-machine auprès d'un tiers de confiance, l'Agence de Protection des Programmes. Elle ne peut toutefois garantir que ces mesures seront suffisantes pour éviter toutes éventuelles réclamations ou actions de tiers en matière de droits d'auteur.

La survenance de l'une quelconque de ces situations concernant l'un des brevets, l'une des créations ou l'un des droits de propriété intellectuelle de la Société pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats ou le développement de la Société.

(ii) La Société est soumise à un risque de contrefaçon.

Les produits de la Société sont principalement des logiciels commercialisés sous forme de licences d'utilisation. La copie illicite ou « piratage » constitue une violation du droit d'auteur et une perte d'exploitation pour tout éditeur de logiciels. Bien que le marché se soit discipliné ces dernières années

dans les pays industrialisés, rien ne peut garantir que des utilisations illicites des logiciels de la Société ne soient pas mises en œuvre.

Afin de se prémunir ou du moins de lutter contre le risque de piratage, les logiciels commercialisés par la Société sont notamment protégés par un mécanisme d'activation à partir de numéros de séries uniques et de codes d'activation permettant de limiter l'usage à un nombre précis d'utilisations simultanées et/ou de machines.

Une version piratée du logiciel n'étant pas couverte par la certification réglementaire, un contrefacteur utilisant une telle version s'exposerait en outre aux risques inhérents à l'usage professionnel, en contexte médical, d'un dispositif diagnostique non certifié, susceptible de mettre en cause sa responsabilité personnelle.

De la même façon, une entreprise qui tenterait de commercialiser une version piratée des logiciels de la Société ne serait pas en mesure d'en obtenir la certification réglementaire, et serait ainsi en infraction avec la réglementation ou la loi.

De plus, dans les établissements hospitaliers, un ingénieur biomédical est en principe chargé de s'assurer de la certification des dispositifs médicaux utilisés dans l'établissement, et les certifications font partie des documents exigés dans les appels d'offre.

Enfin, la Société développant plusieurs versions de ses logiciels chaque année, une version piratée serait rapidement rendue obsolète.

Malgré les précautions et dispositifs mis en place, la Société ne peut garantir que des utilisations illicites de ses logiciels ne seront pas mises en œuvre. Ces pratiques constitueraient des infractions passibles de sanctions, au civil comme au pénal.

Risques liés à la réglementation applicable aux dispositifs médicaux développés par la Société et à son évolution possible

Le logiciel Myrian® étant assimilé à un dispositif médical logiciel destiné au diagnostic, sa commercialisation et son usage sont sujets à l'obtention et au maintien de certifications légales ou réglementaires locales.

En Europe, la Société dispose d'un marquage CE (Directive 93/42/CEE modifiée par la Directive 2007/47/CE) (certificat n°12895 rev.9) délivré le 14 mai 2019. De même, la Société est soumise à l'accord de la « Food and Drug Administration » (FDA) aux États-Unis ou d'autres autorités réglementaires étrangères. Chaque autorité de réglementation ou organisme de certification est susceptible d'imposer ses propres conditions, de refuser de délivrer une autorisation, ou d'exiger des données complémentaires préalablement à la délivrance de sa certification, quand bien même une telle certification aurait d'ores et déjà été accordée par d'autres autorités.

Pour chaque marché, le processus d'obtention ou de renouvellement de la certification des produits peut se révéler long et coûteux et aucune garantie ne peut être donnée quant à son succès ou à son délai. Si la certification était refusée, la commercialisation dans le pays concerné pourrait être retardée ou empêchée. Malgré la veille réglementaire mise en œuvre par la Société, un changement législatif, réglementaire ou de normes sur un marché dans lequel la Société commercialise ou envisage de commercialiser ses produits pourrait retarder ou empêcher la commercialisation de ces derniers jusqu'à l'obtention de la nouvelle certification. Si l'une des situations décrites ci-avant se produisait, elle serait susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives.

Risques clients

La Société n'a été confrontée à des problèmes d'insolvabilité que dans quelques cas.

Les délais moyens de règlement accordés aux distributeurs de la Société sont adaptés aux pratiques de chaque pays. Parmi les mesures mises en place afin de se protéger du risque d'impayé, la Société a développé un système d'activation temporaire de ses licences permettant, le cas échéant, de ne confirmer l'activation définitive qu'après réception du paiement.

Risques fournisseurs

Compte tenu de son activité, la Société est peu exposée en matière de risque fournisseurs.

Risques industriels

La Société exerçant une activité de services, elle n'encourt aucun risque industriel.

Risques environnementaux et activités polluantes

Compte tenu de la nature de son activité, la Société n'est pas susceptible d'entraîner un risque environnemental majeur.

Risque de dépendance aux personnes-clé

La Société s'appuie largement sur Monsieur Nicolas REYMOND, Directeur Général, pour son développement, ainsi que pour la mise en œuvre de sa stratégie.

Si la Société venait à perdre les services d'un ou plusieurs de ses dirigeants disposant d'une grande expérience du marché sur lequel le Groupe exerce son activité, ou si l'un ou plusieurs d'entre eux décidaient de réduire ou mettre fin à leur implication, la Société pourrait rencontrer des difficultés pour les remplacer et ses activités pourraient s'en trouver ralenties ou sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs en être affectés.

La Société estime que ce risque est élevé, étant considéré que la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (non-atteinte des objectifs de la Société, désorganisation, impact sur le chiffre d'affaires et la rentabilité).

E. Eléments financiers

E1. Eléments financiers sur les comptes consolidés

Compte de résultat consolidé

En K€	31/12/2020	31/12/2019	Var.
Chiffre d'affaires	3,441	3,318	123
Autres produits de l'activité	32	11	21
Achats consommés	-539	-446	-93
Charges de personnel	-2,162	-2,328	166
Charges externes	-755	-905	150
Impôts et taxes	-54	-51	-3
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis			
Autres produits et charges d'exploitation	40	-150	190
Résultat opérationnel avant dotations et dépréciations	4	-550	554
Dotations aux amortissements	-439	-316	-123
Dotations et reprises aux provisions	-188	227	-414
Résultat opérationnel courant	-622	-639	17
Autres produits et charges opérationnels	-4	-153	149
Résultat opérationnel	-626	-792	166
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence dans la continuité des activités			
Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des sociétés MEE dans la continuité des activités	-626	-792	166
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Coût de l'endettement financier brut	-51	-48	-3
Coût de l'endettement financier net	-51	-48	-3
Autres produits et charges financiers			
Autres produits et charges financiers	-27	-73	46
Charge d'impôt			
Quote part de résultat des autres sociétés mises en équivalence			
Résultat net d'impôt des activités maintenues	-704	-912	208

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2020 s'élève à 3.441 K€, en progression de 123 K€ soit +3,7%.

Le résultat opérationnel consolidé avant dotations et dépréciations ou « EBITDA » est positif à 4 K€ en progression de +554K€.

Le résultat net consolidé de l'exercice dégage une perte de 704 K€ contre une perte de 912 K€ l'exercice précédent.

Chiffre d'affaires

En K€	31/12/2020	31/12/2019	Var.
Chiffre d'affaires	3,441	3,318	123

Les revenus générés par le Groupe proviennent de ventes de licences en mode indirect auprès de distributeurs ou partenaires industriels de type OEM ou directement auprès de cliniques ou centres hospitaliers. La reconnaissance du chiffre d'affaires est réalisée lors du transfert des risques et avantages, correspondant à la date de mise à disposition des licences chez le partenaire ou le client final (ventes directes).

Le chiffre d'affaires consolidé est réalisé principalement en France, en Europe et en Chine.

Ventilation du chiffre d'affaires

La Groupe propose pour la première fois, avec cet exercice 2020, une vision consolidée de son activité. Le chiffre d'affaires consolidé est réalisé principalement en France, en Europe et en Chine.

Par zone géographique :

En K€	31/12/2020	% du CA	31/12/2019	% du CA	Variation	%
France	650	19%	1 048	30%	-398	-38%
Europe (dont Russie)	1 360	40%	545	16%	815	150%
Chine	1 161	34%	847	25%	314	37%
Reste du monde	270	8%	878	26%	-608	-69%
	3 441		3 318		123	

Par activités :

En K€	31/12/2020	% du CA	31/12/2019	% du CA	Variation	%
Licences	2 909	85%	2 443	71%	466	19%
Maintenance	488	14%	643	19%	-155	-24%
Autres prestations de services	44	1%	232	7%	-188	-81%
	3 441		3 318		123	

Le groupe réalise une surperformance sur la zone Europe, grâce au chiffre d'affaires réalisé en Russie, et une bonne performance sur le territoire chinois avec une hausse du chiffre d'affaires respectivement de 150% et 37%.

Le chiffre d'affaires sur la France diminue de 398 k€, soit une baisse de 38%, en partie dû à l'effet pandémie de covid19.

Le chiffre d'affaires sur la zone Reste du monde diminue de 608 k€, soit une baisse de 69%.

Charges de personnel

CHARGES DE PERSONNEL	12/31/2020	12/31/2019	Variation
Salaires et traitements	1,584	1,767	-183
Charges sociales	578	561	17
Total	2,162	2,328	-166

Les charges de personnel consolidées sont maîtrisées et diminuent de 166 K€.

L'effectif total du Groupe s'établit à 44 collaborateurs dont 35 basés et salariés d'Intrasense en France et 9 salariés de la filiale en Chine.

Charges externes

Les principales économies réalisées résultent des frais de publicité, marketing et autres communications (-117 K€) et plus particulièrement des frais de salon : compte tenu de la crise sanitaire, le salon RSNA qui devait se tenir en 2020 a été reporté en 2021.

Nous avons également réduit nos frais de sous-traitance (-46 K€) en internalisant certaines fonctions.

Résultat opérationnel avant dotations et dépréciation, l'EBITDA

Le résultat opérationnel consolidé avant dotations et dépréciations ou « EBITDA » est positif à 4 K€ en progression de +554K€. La croissance de Chiffres d'affaires ainsi que la maîtrise des coûts ont permis cette croissance très forte de l'EBITDA, ce qui été un objectif fort du Groupe.

Bilan consolidé

Actif en K€	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Goodwill			
Immobilisations Incorporelles	1,176	930	245
Immobilisations Corporelles	61	61	1
Droits d'utilisation d'actifs corporels au titre de contrats de location	767	824	-57
Autres actifs financiers	98	143	-45
Actifs non courants	2,102	1,959	144
Stocks et en-cours	125	129	-3
Clients et comptes rattachés	1,034	651	383
Autres actifs courants	514	616	-102
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2,586	851	1,735
Actifs courants	4,259	2,248	2,012
			0
Total Actif	6,362	4,206	2,155

Passif en K€	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Capital social	1,218	1,071	147
Réserves	1,639	415	1,225
Résultat de l'exercice	-704	-912	208
Intérêts minoritaires			0
Capitaux propres	2,154	573	1,580
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	2,010	1,558	452
Passifs d'impôts non-courants		0	
Provisions à long terme	208	256	-48
Autres passifs non courants	0	0	
Passifs non courants	2,218	1,814	404
Fournisseurs et comptes rattachés	276	523	-246
Emprunts à court terme		0	
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	253	234	19
Passifs d'impôts courant		0	
Provisions à court terme			
Autres passifs courants	1,461	1,063	398
Passifs courants	1,990	1,819	171
Total Passif	6,362	4,206	2,155

Le total des actifs et passifs de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 6.362 K€ en progression de 2.155K€.

Actifs courants

Les actifs courants s'élevaient à 4.259 k€ au 31 décembre 2020 contre 2.248 k€ au 31 décembre 2019, soit une progression de 2.155 k€ principalement liée à l'augmentation :

- des créances clients et comptes rattachés pour 383 k€
- de la trésorerie et équivalents de trésorerie pour 1.735 k€.

Trésorerie nette au 31 décembre 2020

TRESORERIE NETTE	12/31/2020	12/31/2019	Variation
Valeurs mobilières de placement			0
Comptes à terme	450		450
Disponibilités	2,136	851	1,285
TOTAL TRESORERIE ACTIVE	2,586	851	1,735
Banques créditrices			0
Mobilisations de créances			0
TOTAL TRESORERIE PASSIVE	0	0	0
Total Trésorerie nette	2,586	851	1,735

La trésorerie nette consolidée de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 2.586 K€ en progression de 1.735K€ pour partie lié à l'obtention de PGE (Prêt Garanti par l'Etat) à hauteur de 650k€ et pour partie à l'exercice de bons de souscription (les « BSA ») durant l'exercice (détaillés ci-après).

Capital social et primes d'émission

Au 31 décembre 2020, le capital est composé de 24 365 767 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 0.05 euro.

Au cours de l'exercice, les variations du capital social sont les suivantes :

- 806 452 actions nouvelles créées en février 2020 pour satisfaire l'exercice de BSA ;
- 1 153 675 actions nouvelles créées en avril 2020 pour satisfaire l'exercice de BSA ;
- 986 842 actions nouvelles créées en décembre 2020 pour satisfaire l'exercice de BSA.

Emprunts et dettes financières

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	306	661	151	816
Emprunt en crédit-bail et droits d'utilisation	840	65	119	787
Emprunts et dettes financières divers	645	15	0	660
Total Emprunts et dettes financières divers	1,792	741	270	2,263

ETAT DES EMPRUNTS	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	816	166	650	0
Emprunt en crédit-bail et droits d'utilisation	787	116	438	233
Emprunts et dettes financières divers	660	0	660	0
Total des emprunts	2,263	282	1,748	233

Souscription de deux PGE (Prêt Garanti par l'Etat) pour 650 K€ dont les conditions initiales étaient les suivantes :

- 130 K€ auprès de la Banque Populaire du Sud le 20 mai 2020 avec un report d'un an et

- amortissement in fine au 20 mai 2021 (taux d'intérêts de 0,25%) ;
520 K€ auprès de la Société Générale le 3 juin 2020 avec un report d'un an et amortissement in fine au 3 juin 2021 (taux d'intérêts de 0,25%).

Note : depuis la clôture, la Société a choisi de reporter d'une année supplémentaire le début de l'amortissement.

Les emprunts remboursés en cours d'exercice (160 K€), s'expliquent uniquement par le remboursement auprès de la BPI (cf. infra Emprunts auprès des établissements de crédits en annexe).

Les autres éléments du bilan consolidés sont présentés dans l'annexe 3. relative aux détails des comptes consolidés.

E2. Eléments financiers sur les comptes individuels

Tableau des résultats des cinq derniers exercices sociaux

	2016	2017	2018	2019	2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE (en €)					
Capital social	509.659	600.522	948.285	1.070.940	1.218.288,35
Nbre d'actions ordinaires existantes	10.193.184	12.010.449	18.965.697	21.418.798	24.365.767
Nbre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription et d'options	1.062.631 2.876.951	1.817.065			3.410.086
OPERATIONS ET RESULTATS (en €)					
Chiffre d'affaires hors taxes	3.015.391	2.222.221	3.063.036	3.386.615	3.777.222
Résultat avant impôts, participation des salariés					
et dotations aux amortissements et provisions.	(1.603.283)	(1.128.400)	(402.799)	4.652	599.520
Impôts sur les bénéfices	(530.806)	(349.118)	(310.451)	(346.112)	(351.279)
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés					
et dotations aux amortissements et provisions	(1.765.729)	(2.102.925)	(1.508.739)	66.671	(848.619)
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION (en €)					
-Résultat avant impôts, participation des salariés					
mais avant dotations aux amortissements et provisions	(0.11)	(0.10)	(0.02)	0.00	0.02
-Résultat après impôts, participation des salariés					
et dotations aux amortissements et provisions	(0.17)	(0.18)	(0.08)	0.00	(0.03)
- Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	33	33	30	31	33
Montant de la masse salariale de l'exercice	1.887.098	1.850.918	1.645.469	1.729.633	1.817.553

Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (hors CICE)	858.995	837.294	767.328	755.782	796.291
---	---------	---------	---------	---------	---------

Revue de l'activité – Comptes annuels individuels 2020

Actif immobilisé

Le total actif immobilisé net s'élève à 2.138.518 euros au 31 décembre 2020, contre 1.838.198 euros au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 300.320 euros, principalement liée à l'augmentation des frais de développement activés.

Actif circulant

Le total actif circulant net s'élève à 4.110.333 euros au 31 décembre 2020, contre 2.371.231 euros au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 1.739.103 euros, principalement liée à l'augmentation des comptes de trésorerie.

Capitaux propres

Le total des capitaux propres s'élève à 3.128.618 euros au 31 décembre 2020, contre 1.977.236 euros au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 1.151.382 euros, principalement liée aux exercices de BSA sur l'exercice ayant permis une augmentation des capitaux propres de 2.000.000 euros et au résultat déficitaire de l'exercice de 848.619 euros.

Dettes

Le total des dettes s'élève à 2.003.126 euros au 31 décembre 2020, contre 1.242.112 euros au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 761.015 euros, principalement liée à l'octroi des PGE pour 650.000 euros.

Chiffre d'affaires

(Code de commerce Art. R 123-208-4° PCG Art. 531-2/15)

Chiffre d'Affaires France : 649.519 euros

Chiffre d'Affaires Export : 3.127.703 euros.

Voici ci-dessous, la répartition du CA par zone géographique et par type d'activités pour les deux dernières années :

CA par zone géographique :

En K€	31/12/2020	% CA	31/12/2019	% du CA	Variation	%
France	650	17%	1 048	31%	-398	-38%
Europe (dont Russie)	1 360	36%	545	16%	815	150%
Chine	1 497	40%	914	27%	583	64%
Reste du monde	270	7%	878	26%	-608	-69%
	3 777		3 385		392	

CA par type d'activités :

En K€	31/12/2020	% du CA	31/12/2019	% du CA	Variation	%
Licences	2 883	76%	2 417	71%	466	19%
Maintenance	488	13%	567	17%	-79	-14%
Autres prestations de services	406	11%	401	12%	5	1%
	3 777		3 385		392	

Les autres éléments du compte de résultat social sont présentés dans l'annexe 4, relative aux détails des comptes annuels individuels ou « sociaux ».

Produits d'exploitation

Le total des produits d'exploitation s'élève à 4.697.140 euros au 31 décembre 2020, contre 5.644.389 euros au 31 décembre 2019, soit une diminution de 947.248 euros, principalement liée aux reprises de dépréciations et provisions intervenues sur l'exercice 2019.

Charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation s'élève à 4.965.538 euros au 31 décembre 2020, contre 4.661.745 euros au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 303.793 euros, principalement liée à une hausse des dotations aux amortissements (+143 k€) et à une hausse des dotations aux dépréciations (+132 k€).

Résultat net

Le résultat net s'élève à -848.619 euros au 31 décembre 2020, contre +66.671 euros au 31 décembre 2019, soit une diminution de 915.290 euros, principalement liée aux dépréciations des créances intra-groupe.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Charges non déductibles fiscalement (article 39-4 du CGI)

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, il sera demandé à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 d'approuver le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, engagées au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevé à 9.742 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement, ainsi que l'impôt correspondant.

L'impôt supporté en raison desdites charges est nul compte tenu d'un résultat fiscal négatif.

Informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients

Le tableau ci-dessous présente les factures reçues et émises, non réglées à la clôture de l'exercice, dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-1° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	102					4	11					33
Montant total TTC des factures concernées	119 437	31 199	0	0	14 370	45 569	632 110	49 398	23 308	3 311	443 332	519 348
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	8,1%	2,1%	0,0%	0,0%	1,0%	3,1%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							15,9%	1,2%	0,6%	0,1%	11,1%	13,0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	11						0					
Montant total des factures exclues	11 539						0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de												
Délais de paiement utilisés	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : 30 jours <input type="checkbox"/> Délais légaux :						<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : 30, 40, 50 jours <input type="checkbox"/> Délais légaux :					
Total Achats TTC	1 467 320											
Total Ventes TTC							3 982 436					

Créances et dettes inter-entreprises

Les créances et les dettes détenues à l'égard des filiales d'Intrasense, qui étaient à l'ouverture comptabilisées dans les créances rattachées aux participations ou dans les créances / dettes fournisseurs, ont été reclassées en compte courant d'associé à la clôture. Les flux correspondants sont rémunérés au taux maximal d'intérêt déductible.

Capital social et primes d'émission

Au 31 décembre 2020, le capital est composé de 24 365 767 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 0.05 euro.

Au cours de l'exercice, les variations du capital social sont les suivantes :

- 806 452 actions nouvelles créées en février 2020 pour satisfaire l'exercice de BSA ;
- 1 153 675 actions nouvelles créées en avril 2020 pour satisfaire l'exercice de BSA ;
- 986 842 actions nouvelles créées en décembre 2020 pour satisfaire l'exercice de BSA.

Les autres éléments du bilan social sont présentés dans l'annexe 4. relative aux détails des comptes annuels individuels ou « sociaux ».

F. Informations portant sur les capitaux propres de la Société

Evolution du capital social

Au 31 décembre 2020, le capital est composé de 24 365 767 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 0,05 euro.

Au cours de l'exercice, les variations du capital social sont les suivantes :

- 806 452 actions nouvelles créées en février 2020 pour satisfaire l'exercice de BSA ;
- 1 153 675 actions nouvelles créées en avril 2020 pour satisfaire l'exercice de BSA ;
- 986 842 actions nouvelles créées en décembre 2020 pour satisfaire l'exercice de BSA.

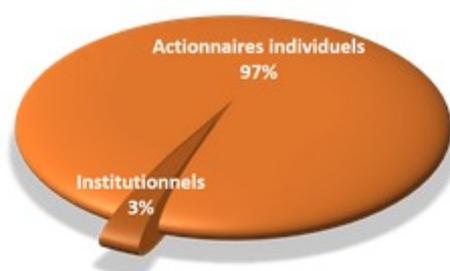
L'exercice de BSA au cours de l'exercice a conduit à la création de 2.946.969 actions nouvelles.

Capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital social
Capital social ouverture de l'exercice	21 418 798	0,05	1 070 939,90
Augmentations de capital de l'exercice			
Conversion de BSA février 2020	806 452	0,05	40 322,60
Conversion de BSA avril 2020	1 153 675	0,05	57 683,75
Conversion de BSA décembre 2020	986 842	0,05	49 342,10
Capital social clôture de l'exercice	24 365 767	0,05	1 218 288,35

Le capital social n'a pas évolué depuis le 31 décembre 2020.

Répartition du capital et des droits de vote

Le tableau suivant résume la répartition du capital et des droits de vote de la Société à la clôture de l'exercice :



Aucun franchissement de seuil n'a été constaté par le Groupe sur l'exercice 2020.

La société détient au 31 décembre 2020, 31.000 actions propres représentant 0,13% du capital social.

Paiements fondés sur des actions

Des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise, des bons de souscription d'action, des stocks options sont accordés aux dirigeants, aux employés, à des partenaires financiers et aux membres de la direction du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2, ces attributions d'instruments de capitaux propres sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur est déterminée à partir du modèle d'évaluation le plus approprié en fonction des caractéristiques de chaque plan.

La juste valeur déterminée à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel (et allouée par fonction dans l'état consolidé du résultat net) linéairement sur la période d'acquisition des droits, avec en contrepartie, une augmentation correspondante des capitaux propres, en tentant compte des probabilités d'atteinte des conditions de performance le cas échéant définies par les plans.

A chaque date de clôture, le Groupe réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, l'impact d'une révision de l'estimation est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net en contrepartie d'un ajustement correspondant des capitaux propres.

Compte tenu des périodes de vesting déjà écoulées et des bons déjà acquis à l'ouverture de la première période présentée, il n'y a aucun impact sur la présentation des comptes des exercices 2019 et 2020.

Bons de souscription en actions (BSA Bracknor)

A la date du présent rapport, l'intégralité des tranches d'OCABSA Bracknor ont été tirées, toutes les OCA ont été converties et il existe 3.410.086 BSA en circulation, pouvant donner lieu à l'émission de 3.410.086 actions nouvelles en cas d'exercice, dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous :

Date d'émission	Nombre	Prix d'exercice	Durée de validité
29.09.2016	1.052.631	0,95	29/09/2021
06.04.2017	1.315.789	0,76	06/04/2022
02.05.2018	1.041.666	0,72	02/05/2023

Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Le tableau ci-dessous présente les BSPCE existants au 31 décembre 2020 :

Titres	BSPCE 2011 n° 1	BSPCE 2011 n° 2	BSPCE 2011 n°3
Date d'attribution	20 mai 2011	20 mai 2011	20 mai 2011
Nombre de BSPCE émis et attribués	1.833	1.833	1.833
Nombre de BSPCE émis et non attribués	0	0	0
Nombre de BSPCE émis et exercés	450	0	0
Prix d'exercice par action nouvelle souscrite	4,135 € (0,05 € de valeur nominale et 4,085 de prime d'exercice)	4,135 € (0,05 € de valeur nominale et 4,085 de prime d'exercice)	4,135 € (0,05 € de valeur nominale et 4,085 de prime d'exercice)
Date limite d'exercice des BSPCE	10 ans à compter de leur attribution sauf cas de décès ou invalidité	10 ans à compter de leur attribution sauf cas de décès ou invalidité	10 ans à compter de leur attribution sauf cas de décès ou invalidité
Parité	1 BSPCE 2011 n°1 pour 20 actions ordinaires nouvelles	1 BSPCE 2011 n°2 pour 20 actions ordinaires nouvelles	1 BSPCE 2011 n°3 pour 20 actions ordinaires nouvelles
Nombre d'actions nouvelles pouvant être souscrites sur exercice des BSPCE en circulation	27.660	36.660	36.660
Dilution maximale en actions et en pourcentage issue de l'exercice des BSPCE en circulation	100.980 actions		

¹ Par dérogation à ce qui précède, les BSPCE 2011 n°1 devront être exercés par le bénéficiaire ou ses ayants-droits, à peine de caducité automatique et de plein droit, dans le délai de six (6) mois à compter :

(i) de la survenance du décès, en cas de décès ; ou

(ii) de la survenance d'une incapacité, en cas d'incapacité correspondant au classement dans les deuxième et troisième catégories prévues par l'article 341-1 du Code de la sécurité sociale.

² Mêmes dérogations que pour les BSPCE 2011 n°1.

³ Mêmes dérogations que pour les BSPCE 2011 n°1.

Depuis la clôture de l'exercice 2020, aucun BSPCE n'a été exercé et aucun autre BSPCE n'a été attribué.

Options de souscription ou d'achats d'actions (Stock-options)

Le tableau ci-dessous présente les stock-options existantes au 31 décembre 2020 :

Type de titres	Options 2013-1	Options 2013-2
Nombre d'Options émises et attribuées	172.000	50.000
Nombre d'Options émises et non attribuées	0	0
Nombre d'Option exercées	0	0
Date de l'assemblée générale (principe d'émission)	16 décembre 2011	16 décembre 2011
Date de la décision sociale portant sur l'attribution	20 mai 2013	20 mai 2013
Prix d'exercice par action nouvelle souscrite	6,62 €	6,62 €
Date limite d'exercice des Options	Huit (8) ans à compter de la date d'attribution, soit jusqu'au 20 mai 2021.	Huit (8) ans à compter de la date d'attribution, soit jusqu'au 20 mai 2021.
Parité	1 Option 2013-1 pour 1 action ordinaire nouvelle (sous réserve de l'atteinte de conditions de performance)	1 Option 2013-2 pour 1 action ordinaire nouvelle
Conditions générales d'exercice	<p>Les Options 2013-1 exerçables peuvent être exercées par les bénéficiaires selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 50% sans condition et à tout moment dans le délai d'exercice ; - 50% à tout moment dans le délai d'exercice sous réserve de la réalisation cumulative des objectifs de performance. 	Les Options 2013-2 exerçables peuvent être exercées par les Bénéficiaires sans condition et à tout moment dans le délai d'exercice de huit ans.
Nombre d'actions nouvelles pouvant être souscrites	172.000	50.000

Depuis la clôture de l'exercice 2020, aucune Option 2013-1 ou 2013-2 n'a été exercée et aucune nouvelle option n'a été attribuée.

Calendrier d'exercice des Options 2013-1

	Options 2013-1 non exerçables	Options 2013-1 exerçables	
		Nb cumulé des Options 2013-1 exerçables sans condition	Nb cumulé des Options 2013-1 exerçables sous condition de réalisation des Objectifs de Performance
20/05/2013	100 %	0 %	0 %
21/05/2014	80 %	10 %	10 %
21/05/2015	60 %	20 %	20 %
21/05/2016	40 %	30 %	30 %
21/05/2017	20 %	40 %	40 %
21/05/2018	0 %	50 %	50 %

Calendrier d'exercice des Options 2013-2

Date d'Exercice des Options 2013-2	Options 2013-2 exercçables	Options 2013-2 Non exercçables
Entre le 20 mai 2013 et le 20/05/2014 inclus	0 %	100 %
Entre le 21/05/2014 et le 20/05/2015 inclus	25 %	75 %
Entre le 21/05/2015 et le 20/05/2016 inclus	50 %	50 %
Entre le 21/05/2016 et le 20/05/2017 inclus	75 %	25%
A compter du 21/05/2017 et jusqu'au 30 mai 2021	100%	0%

Plan d'attribution gratuite d'actions (AGA)

Il n'existe aucun plan d'AGA en vigueur à ce jour.

Participation des salariés dans le capital de la Société

Aucun accord d'intéressement ou de participation des salariés n'a été mis en place par la Société à la date du présent rapport.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons que les salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, ne détenaient pas au 31 décembre 2020, ni ne détiennent à ce jour, d'actions de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un fonds commun de placement d'entreprise ou étant frappées d'incessibilité.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, le Conseil d'administration a proposé à l'assemblée générale des actionnaires du 24 juin 2019 de se prononcer sur un projet de résolution visant à conférer au Conseil d'Administration une délégation de compétence à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés. Cette résolution a été rejetée par les actionnaires.

G. Informations portant sur la cotation des titres de la société

Relations avec les investisseurs individuels

Le site internet www.intrasense.fr comprend un volet destiné à la communication financière régulièrement mis à jour. Il permet d'obtenir et de télécharger l'information financière du groupe : communiqués, comptes annuels et semestriels, etc.

Les internautes ont également la possibilité de poser des questions d'ordre financier à l'adresse : investisseurs@intrasense.fr.

Relations avec les investisseurs institutionnels

Les dirigeants sont largement impliqués dans la communication avec les investisseurs, qu'ils rencontrent tout au long de l'année, principalement sur la place financière de Paris. Des réunions avec les actionnaires, investisseurs et analystes sont organisées à l'occasion des publications des résultats, opérations financières ou événements importants pour le groupe. La Direction Administrative et Financière et la Direction Générale de la Société sont à la disposition des actionnaires investisseurs et analystes pour répondre à leurs questions concernant la stratégie du groupe et les résultats publiés

Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions

Au 31 décembre 2020, la Société détenait 31.000 actions en propre représentant 0,13% du capital social au travers de son contrat de liquidité avec TSAF, pour une valeur au bilan de 31.930€.

Actions en propre au 31/12/2019	42.000
Achats 2020	171.329
Ventes 2020	182.329
Actions en propre au 31/12/2020	31.000

Evolution du cours de bourse sur l'année 2020

En €	cours d'ouverture	+ haut du mois	+ bas du mois	cours de clôture	cours moyen	cours moyen pondéré	Volume mensuel
Jan-20	0.236	0.326	0.225	0.273	0.2710	0.2749	8,032,465
Feb-20	0.268	1.160	0.260	0.530	0.4095	0.6277	68,778,868
Mar-20	0.665	0.900	0.275	0.775	0.4503	0.5788	41,056,935
Apr-20	0.776	2.430	0.600	1.630	1.3594	1.5141	92,862,230
May-20	1.680	1.680	0.930	1.000	1.1703	1.1849	25,421,643
Jun-20	1.000	1.035	0.760	0.880	0.8883	0.8881	12,414,592
Jul-20	0.880	1.080	0.794	0.810	0.8923	0.9333	6,276,839
Aug-20	0.798	0.880	0.740	0.800	0.7967	0.7982	2,200,567
Sep-20	0.800	1.100	0.618	0.924	0.8088	0.9192	15,259,331
Oct-20	0.994	1.360	0.860	1.085	1.0520	1.1255	24,172,686
Nov-20	1.110	1.160	0.632	0.984	0.9881	0.9894	11,743,407
Dec-20	1.000	1.325	0.900	1.030	1.0078	1.0716	18,413,870
					0.8378	1.0136	326,633,433

H. Honoraires des commissaires aux comptes

Montants en K€	31/12/2020	31/12/2019
Certification des comptes annuels et attestations	34	47
Services autres que la certification des comptes	48	9
Total	82	56

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 82 KEUR.

L'augmentation des honoraires des commissaires aux comptes s'explique par la mise en place de la consolidation des chiffres du Groupe.

Partie 2. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Le présent rapport a notamment pour objet de vous rendre compte de la composition du Conseil d'administration, des conditions de préparation et d'organisation de ses travaux, du mode de gouvernance de la Société ainsi que les éléments de rémunération des mandataires sociaux.

Ce rapport est établi en application de l'article L.225-37 du Code de commerce et vous est présenté conjointement avec le rapport de gestion.

1- Conseil d'administration et Direction générale

A la date du présent rapport, la composition du Conseil d'administration est la suivante :

- Madame Michèle Lesieur, Présidente du conseil d'administration ;
- Madame Anne Larpin, administratrice ;
- Monsieur Patrice Rullier, administrateur ;
- Monsieur Nicolas Reymond, administrateur et Directeur Général.

Les trois administrateurs indépendants du Conseil, Madame Michèle LESIEUR, Madame Anne LARPIN et Monsieur Patrice RULLIER, n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement, ce qui leur permet de jouer pleinement leur rôle d'administrateur indépendant (le critère d'indépendance est apprécié au regard du code MIDDLENEXT, recommandation N°3).

Les actions détenues par le personnel de la Société représentaient en 2020 moins de 1% du capital social de la Société.

Monsieur Patrick MICHELON et Monsieur Patrick MAYETTE ont démissionné de leurs mandats d'administrateurs avec effet le 8 octobre 2020. A la suite des cooptations de Madame Michèle LESIEUR et de Madame Anne LARPIN en date du même jour, dont la ratification sera soumise à l'approbation des actionnaires lors de la prochaine assemblée générale, le Conseil d'administration est, à la date du présent rapport, composé de 4 membres dont 3 indépendants.

Sous réserve de la ratification des cooptations de Madame Michèle LESIEUR et de Madame Anne LARPIN par la prochaine assemblée générale des actionnaires, l'échéance des mandats des administrateurs composant à ce jour le Conseil d'administration s'établit comme suit :

Nom	Fonctions	Échéance
Michèle LESIEUR	Présidente	AG 2023 relative à l'Approbation des comptes 2022
Anne LARPIN	Administratrice	AG 2023 relative à l'Approbation des comptes 2022
Patrice RULLIER	Administrateur	AG 2022 relative à l'Approbation des comptes 2021
Nicolas REYMOND	Administrateur et Directeur Général	AG 2023 relative à l'Approbation des comptes 2022

Travaux du Conseil

La Présidente :

- arrête les documents préparés par les services internes à l'entreprise ;
- organise et dirige les travaux du Conseil d'administration ;
- s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission ;
- s'assure que les représentants des organes représentatifs du personnel sont régulièrement convoqués et disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Les comités spécialisés

Conformément à la recommandation n° 6 du Code MIDDLENEXT, il existe un comité spécialisé parmi les membres du Conseil d'administration.

Le comité des rémunérations

Le Conseil d'administration est assisté d'un comité des rémunérations. La première réunion du comité des rémunérations a eu lieu le 11 décembre 2020. Le comité des rémunérations est composé de Madame Michèle LESIEUR, Madame Anne LARPIN et Monsieur Patrice RULLIER.

Ce comité a pour mission :

- d'examiner toute candidature à la nomination, au renouvellement ou au remplacement de tout membre du Conseil, et de formuler à cet égard un avis ou une recommandation auprès du Conseil ;
- de formuler un avis ou une recommandation sur le recrutement des principaux membres de la direction du Groupe Intrasense et sur la fixation et l'évolution, dans toutes leurs composantes, de leurs rémunérations, et plus généralement sur l'embauche de tout salarié dont le salaire est supérieur à 100.000 euros ;
- de faire au Conseil des recommandations sur l'ensemble des systèmes de rémunération et d'intéressement du personnel du Groupe Intrasense, et notamment les plans d'épargne salariale, les émissions réservées de valeurs mobilières donnant accès au capital, l'octroi d'options de souscription ou d'achat d'actions et l'attribution gratuite d'actions.

Listes des mandats et fonctions des mandataires sociaux

Le tableau ci-dessous présente la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Nom	Adresse	Mandat et fonction	Entités du Groupe	Échéance	Principaux mandats et fonctions exercés hors de la Société au cours des 5 dernières années	Société
Michèle LESIEUR	38, rue du Pas Saint Maurice 92150 Suresnes	Présidente	INTRASENSE SA	AG 2023 relative à l'Approbation des comptes 2022		
					Administratrice	EOS IMAGING
					Administratrice	PRODWAYS GROUP SA
					CEO	SUPERSONIC IMAGINE
		Présidente			PHILIPS France	
Anne LARPIN	118, rue de Courcelles 75017 Paris	Administratrice	INTRASENSE SA	AG 2023 relative à l'Approbation des comptes 2022		
					Administratrice	HORADIANSE
					Membre du Collège	ACPR
					Administratrice	GPMR
		DGD			MNH-NEHS	
Patrice RULLIER	11, rue François MILLET , 75016 Paris	Administrateur	INTRASENSE SA	AG 2022 relative à l'Approbation des comptes 2021		
					Administrateur	HORIZONTAL SOFTWARE
					Administrateur	STADE Français
					Administrateur	SASP
		DGD & Administrateur			OBERTHUR CASH PROTECTION	
Nicolas REYMOND	39, rue du Labournas 34490 Juvignac	Administrateur et Directeur Général	INTRASENSE SA	AG 2023 relative à l'Approbation des comptes 2022		
					Représentant légal	INTRASENSE INC.
					Représentant légal	INTRASENSE China Co. (Yingsi Software Technology (Shanghai) Co. Ltd)

Madame Michèle LESIEUR, Madame Anne LARPIN et Monsieur Patrice RULLIER sont administrateurs indépendants de la Société.

Rémunérations et avantages en nature versés aux mandataires sociaux

Rémunérations des mandataires sociaux

Lors de la réunion du Conseil d'administration tenue le 28 février 2020, le Conseil d'administration a voté les montants de la rémunération du Directeur Général.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, il a été attribué à Monsieur Nicolas Reymond, au titre de ses fonctions de Directeur Général, 135.701 € bruts annuels, dont un véhicule de fonction pour un montant de 4.371 € à titre d'avantage en nature.

Monsieur Nicolas Reymond a bénéficié en outre, au même titre que les salariés, du régime de retraite et prévoyance complémentaire.

Les frais et dépenses (notamment les frais raisonnables de déplacement et d'hébergement) engagés par les administrateurs au titre de leur mandat (réunions du Conseil d'administration, réalisation de missions confiées par le Conseil d'administration) sont intégralement pris en charge par la Société. Aucune somme significative n'a été versée à ce titre en 2020.

Rémunération des administrateurs

Nom	Fonctions	Versés / Provisonnés	Rémunération en €
Michèle LESIEUR	Présidente	Provisonnés	2,750
Anne LARPIN	Administratrice	Provisonnés	1,875
Patrice RULLIER	Administrateur	Versés	7,500
Nicolas REYMOND	Administrateur et Directeur Général	N.A.	N.A.
Nicolas MICHELON	Président	Versés	11,000
Patrick MAYETTE	Administrateur	Versés	7,500
			30,625

Opérations sur titres réalisées par les mandataires sociaux et personnes liées

A la date de la clôture de l'exercice 2020, les dirigeants et administrateurs détiennent, dans le capital de la Société, les participations suivantes :

Titulaires	Nombre d'actions détenues	Quote-part du capital*
Patrice RULLIER	200	NA
Nicolas REYMOND	10	NA

*Sur la base du capital social au 31 décembre 2020, composé de 24,365,767 actions.

A la connaissance de la Société, aucune opération n'a été réalisée sur ses titres par l'un de ses dirigeants (ou personne liée) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et jusqu'à la date du présent rapport.

2- Conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

Conformément au premier alinéa de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, il doit être mentionné dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, sauf lorsqu'elles sont des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part et selon le cas, l'un des membres du directoire ou du conseil de surveillance, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, d'une société et, d'autre part, une autre société contrôlée par cette dernière au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

3- Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les délégations de compétence en cours de validité accordées par l'assemblée générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce :

Numéro et date de la résolution	Objet de la résolution	Plafond(s)	Prix d'émission	Durée de l'autorisation	Mise en œuvre des délégations au cours de l'exercice
6 ^{ème} résolution de l'AGM du 24 juin 2019	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre avec maintien du droit préférentiel de souscription, des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la société	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 350.000 euros	-	26 mois (jusqu'au 24 août 2021)	-
15 ^{ème} résolution de l'AGM du 24 juin 2019	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	-	-	26 mois (jusqu'au 24 août 2021)	-

Partie 3. COMPTES CONSOLIDES ETABLIS EN NORMES IFRS

Intrasense SA (« la Société ») est une société anonyme à conseil d'administration créée en 2004 et domiciliée en France.

Le siège social de la Société est au 1231 Avenue du Mondial 98, 34000 Montpellier, France. Les principaux domaines d'activité de la Société et de ses filiales (l'ensemble étant désigné comme « le Groupe ») sont l'édition de logiciels et la fourniture de services dans le domaine de l'imagerie médicale.

Le Groupe développe et commercialise des solutions logicielles et propose des services optimisant l'exploitation des images médicales pour le diagnostic et le suivi des patients.

La Société est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris depuis 2012 (anciennement Alternext).

Le total des Actifs et Passifs de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 6.362 K€.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 s'élève à 3.441 K€.

Le Résultat opérationnel consolidé avant dotations et dépréciations est positif de 4 k€.

Le Résultat net consolidé de l'exercice dégage une perte de 704 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes consolidés. Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 28 avril 2021.

SOMMAIRE

BILAN.....	5
COMPTE DE RESULTAT	6
RESULTAT GLOBAL.....	7
ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	8
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....	9
ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES.....	10
NOTE 1. PRESENTATION GENERALE	10
NOTE 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	10
NOTE 3. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	13
NOTE 4. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	13
4.1 PRINCIPES GENERAUX.....	13
4.2 DECLARATION DE CONFORMITE	13
4.2.1 Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1 ^{er} janvier 2020.....	13
4.2.2 Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2020	14
4.3 BASE D'ÉVALUATION DES COMPTES CONSOLIDES.....	14
4.3.1 Continuité de l'exploitation	14
4.3.2 Recours à des estimations.....	15
4.4 METHODE DE CONSOLIDATION.....	15
4.5 MONNAIE FONCTIONNELLE ET CONVERSION DES ETATS FINANCIERS EN DEVISE ETRANGERE	15
4.6 CONVERSION DES TRANSACTIONS EN DEVICES ETRANGERES	16
NOTE 5. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE.....	16
5.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	16
5.1.1 Frais de Recherche et développement	16
5.1.2 Brevets	17
5.1.3 Détail des immobilisations incorporelles	18
5.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	18
5.3 DROITS D'UTILISATION D'ACTIFS CORPORELS AU TITRE DE CONTRATS DE LOCATION.....	20
5.4 DEPRECIATION D'ACTIFS.....	22
5.5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	23
5.6 ÉTAT DES ACTIFS COURANTS	24
5.6.1 Stocks.....	25
5.6.2 Créances clients.....	25
5.6.3 Autres actifs courants.....	25
5.6.4 Evolution de la créance de CIR	25

5.6.5	<i>Produits à recevoir</i>	26
5.7	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	26
5.8	COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	26
5.9	CAPITAUX PROPRES.....	27
5.9.1	<i>Capital social et primes d'émission</i>	27
5.9.2	<i>Mouvements survenus sur le capital d'Intrasense au cours des exercices présentés</i>	27
5.9.3	<i>Répartition du capital et des droits de vote</i>	27
5.9.4	<i>Paiements fondés sur des actions</i>	28
5.9.5	<i>Bons de souscription en actions (BSA Bracknor)</i>	28
5.9.6	<i>Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)</i>	28
5.9.7	<i>Options de souscription ou d'achats d'actions (Stock-options)</i>	29
5.10	EVALUATION ET COMPTABILISATION DES PASSIFS FINANCIERS.....	31
5.11	AVANTAGES DU PERSONNEL	32
5.12	PROVISIONS	33
5.13	AVANCES REMBOURSABLES ET SUBVENTIONS.....	34
5.13.1	<i>Échéancier de remboursement des avances conditionnées</i>	34
5.13.2	<i>Probabilité de remboursement</i>	34
5.14	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....	36
5.15	PASSIFS COURANTS	36
5.15.1	<i>Etat des passifs courants</i>	37
5.15.2	<i>Échéance des dettes à la clôture de l'exercice</i>	37
5.15.3	<i>Comptes de régularisation passif</i>	37
5.15.4	<i>Produits constatés d'avance</i>	38
NOTE 6.	NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	38
6.1	RECONNAISSANCE DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	38
6.1.1	<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	38
6.1.2	<i>Impact IFRS 15</i>	40
6.2	PRODUCTION IMMOBILISEE	40
6.3	ACHATS CONSOMMES	41
6.4	FRAIS DE PERSONNEL	41
6.4.1	<i>Effectif</i>	41
6.4.2	<i>Ventilation des frais de personnel par nature</i>	41
6.5	CHARGES EXTERNES.....	42
6.6	IMPOTS ET TAXES.....	42
6.7	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	42
6.8	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	44
6.9	RESULTAT OPERATIONNEL COURANT.....	44
6.10	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS	44

6.11	RESULTAT OPERATIONNEL	45
6.12	RESULTAT FINANCIER.....	45
6.13	IMPOTS SUR LES RESULTATS	45
6.13.1	<i>Détail de l'impôt sur les résultats</i>	45
6.13.2	<i>Impôts différés</i>	46
6.14	RESULTAT PAR ACTION	46
6.14.1	<i>Résultat net par action</i>	46
6.14.2	<i>Résultat dilué par action</i>	46
NOTE 7.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	47
NOTE 8.	INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES	47
8.1	TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES	47
8.2	REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION.....	47
NOTE 9.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	48
NOTE 10.	NOTES SUR LES RISQUES FINANCIERS ET OPERATIONNELS.....	48
10.1	RISQUE DE LIQUIDITE ET DE CREDIT	48
10.2	RISQUE DE TAUX	49
10.3	RISQUE DE CHANGE	49
10.4	RISQUE DE DILUTION	50
10.5	RISQUES JURIDIQUES, LITIGES.....	50
10.6	RISQUES CLIENTS.....	53
10.7	RISQUES FOURNISSEURS	53
10.8	RISQUES INDUSTRIELS.....	53
10.9	RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET ACTIVITES POLLUANTES	54
10.10	RISQUE DE DEPENDANCE AUX PERSONNES-CLE	54

BILAN

Actif en K€	Note	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Goodwill				
Immobilisations Incorporelles	5.1	1 176	930	245
Immobilisations Corporelles	5.2	61	61	1
Droits d'utilisation d'actifs corporels au titre de contrats de location	5.3	767	824	-57
Autres actifs financiers	5.5	98	143	-45
Actifs non courants		2 102	1 959	144
Stocks et en-cours	5.6.1	125	129	-3
Clients et comptes rattachés	5.6.2	1 034	651	383
Autres actifs courants	5.6.3	514	616	-102
Trésorerie et équivalent de trésorerie	5.7	2 586	851	1 735
Actifs courants		4 259	2 248	2 012
Total Actif		6 362	4 206	2 155

Passif en K€	Note	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Capital social	5.9	1 218	1 071	147
Réserves		1 639	415	1 225
Résultat de l'exercice		-704	-912	208
Intérêts minoritaires				
Capitaux propres		2 154	573	1 580
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	5.13/5.14	2 010	1 558	452
Passifs d'impôts non-courants		0	0	0
Provisions à long terme	5.12	208	256	-48
Autres passifs non courants		0	0	
Passifs non courants		2 218	1 814	404
Fournisseurs et comptes rattachés	5.15	276	523	-246
Emprunts à court terme		0	0	0
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	5.14	253	234	19
Passifs d'impôts courant		0	0	0
Provisions à court terme		0	0	0
Autres passifs courants	5.15	1 461	1 063	398
Passifs courants		1 990	1 819	171
Total Passif		6 362	4 206	2 155

COMPTE DE RESULTAT

En K€	Note	31/12/2020	31/12/2019	Var.
Chiffre d'affaires	6.1	3 441	3 318	123
Autres produits de l'activité	6.1	32	11	21
Achats consommés	6.3	-539	-446	-93
Charges de personnel	6.4	-2 162	-2 328	166
Charges externes	6.5	-755	-905	150
Impôts et taxes	6.6	-54	-51	-3
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis				
Autres produits et charges d'exploitation	6.7	40	-150	190
Résultat opérationnel avant dotations et dépréciations		4	-550	554
Dotations aux amortissements	6.8	-439	-316	-123
Dotations et reprises aux provisions	6.8	-188	227	-414
Résultat opérationnel courant	6.9	-622	-639	17
Autres produits et charges opérationnels non courants	6.10	-4	-153	149
Résultat opérationnel	6.11	-626	-792	166
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence dans la continuité des activités				
Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des sociétés MEE dans la continuité des activités		-626	-792	166
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie				
Coût de l'endettement financier brut	6.12	-51	-48	-3
Coût de l'endettement financier net		-51	-48	-3
Autres produits et charges financiers				
Autres produits et charges financiers	6.12	-27	-73	46
Charge d'impôt	6.13			
Quote part de résultat des autres sociétés mises en équivalence				
Résultat net d'impôt des activités maintenues		-704	-912	208
Part du groupe		-704	-912	208
Intérêts minoritaires				

RESULTAT GLOBAL

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (K€)	31/12/2020	31/12/2019	Var.
Résultat net	-704	-912	208
Autres éléments du résultat global	0	0	0
Profits/(pertes) actuariels sur engagements de retraite	-5	-12	7
Effet d'impôt sur écarts actuariels	0	0	0
Autres éléments non recyclables du résultat global	-5	-12	7
Différence de conversion	232	19	213
Autres éléments recyclables du résultat global	232	19	213
Résultat global	-477	-906	429
Part du groupe	-477	-906	429
Intérêts minoritaires			

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En K€	Capital	Réserves	Résultats	Réserves de conversion	OCI	Situation nette Groupe	Situation nette Minoritaires
Capitaux propres 31 décembre 2018	948	1 369	-1 298	11	0	1 031	
Correction des A nouveaux							
Variation de capital	123	334				457	
Affectation en réserves		-1 298	1 298				
Opérations sur titres auto-détenus		-2				-2	
Résultat net N-1			-912			-912	
Variation des écarts de conversion				19		19	
Ecart sur les régimes à prestations définies					-12	-12	
Autres gains & pertes en capitaux propres							
Autres variations		-6		0		-6	
Capitaux propres 31 décembre 2019	1 071	397	-912	30	-12	573	
Correction des A nouveaux		109		-62		47	
Variation de capital	147	1 853				2 000	
Affectation en réserves		-936	912	24			
Opérations sur titres auto-détenus		10				10	
Résultat net N			-704			-704	
Variation des écarts de conversion				232		232	
Ecart sur les régimes à prestations définies					-5	-5	
Autres gains & pertes en capitaux propres							
Autres variations							
Capitaux propres 31 décembre 2020	1 218	1 433	-704	224	-17	2 154	

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En K€	Note	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net consolidé		-704	-912
Dotations nettes aux amortissements et provisions	6.8	626	89
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur			
Autres produits et charges calculés			
Plus et moins-values de cession			0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		-78	-823
Coût de l'endettement financier net	6.12	49	48
Charge d'impôt (y compris impôts différés)			
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		-28	-775
Impôts versé			
Variation du B.F.R. lié à l'activité		-404	1 359
Autres flux générés par l'activité			
Flux net de trésorerie généré par l'activité		-432	584
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.1/5.2/5.3	-596	-600
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.1/5.2/5.3	0	0
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	5.5	0	-46
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	5.5	45	7
Incidence des variations de périmètre			
Autres flux liés aux opérations d'investissement			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-551	-639
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital :			
<i>Versées par les actionnaires de la société mère</i>	5.9	2 284	455
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options			
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	5.13/5.14	741	14
Remboursements d'emprunts	5.13/5.14	-270	-263
Intérêts financiers nets versés	6.12	-49	-48
Autres flux liés aux opérations de financement			
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		2 706	158
Incidence des variations des cours des devises		12	9
Variations de la trésorerie nette		1 735	112
Trésorerie d'ouverture		851	740

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES

NOTE 1. PRESENTATION GENERALE

Intrasense SA est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. La société a son siège au 1231 Avenue du Mondial 98, 34000 Montpellier, France.

Les principaux domaines d'activité de la Société et de ses filiales (l'ensemble étant désigné comme « le Groupe ») sont l'édition de logiciels et la fourniture de services dans le domaine de l'imagerie médicale.

Le Groupe développe et commercialise des solutions logicielles et propose des services optimisant l'exploitation des images médicales pour le diagnostic et le suivi des patients.

La Société est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris depuis 2012 (anciennement Alternext).

NOTE 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Impacts de la crise sanitaire

Intrasense a été impactée par la crise sanitaire mondiale, notamment sur les marchés européens où son activité commerciale a été ralentie. Le Groupe a su relever le défi que posait cette situation exceptionnelle à la fois en soutenant les équipes médicales à travers le monde avec la mise à disposition d'une application spécifique Covid-19 mais également en maintenant ses résultats. Le Groupe a réussi à faire croître ses ventes et à faire augmenter significativement son EBITDA alors même que l'industrie et son environnement immédiat ont souffert largement de l'impact de la Covid-19. La forte notoriété acquise lors de la diffusion de la solution dédiée à la Covid-19 d'Intrasense a permis la mise en place de relations privilégiées avec ses clients, partenaires et nouveaux centres de référence, bâtissant ainsi pour le moyen et long terme une visibilité bénéfique au Groupe.

Le Groupe a souscrit deux PGE (Prêt Garanti par l'Etat) pour 650 K€ et a obtenu un moratoire pour le versement de ses cotisations sociales du dernier trimestre 2019 et de la période Covid-19 (février à mai 2020) pour l'Urssaf pour 260 K€.

Le Groupe continue à suivre l'ensemble des mesures sanitaires gouvernementales mises en place et conserve donc une grande majorité de ses collaborateurs en télétravail lorsque cela est possible.

Activité

Au cours de cet exercice, la Société a accéléré son développement commercial et continué d'enrichir son offre et son portefeuille de produits.

Elle a continué d'intensifier sa prospection commerciale sur les marchés européen et chinois, permettant de consolider le développement de son modèle de distribution indirecte débuté fin 2017 auprès d'industriels de l'imagerie.

Dans ce cadre et dans la continuité des comptes semestriels 2020, l'exercice clos le 31 décembre 2020 a été marqué par les faits suivants :

- Crise sanitaire mondiale liée au COVID-19 : la Société a été impactée par le confinement de ses équipes en Chine et Europe, notamment sur l'organisation des activités commerciales et opérationnelles du Groupe. L'activité de développement ainsi que les autres pôles ont été adaptés à un mode de fonctionnement en télétravail.
- Mise en place d'un protocole d'imagerie scanner dédié au COVID-19 : la Société a développé, validé réglementairement et mis à disposition des professionnels de l'imagerie médicale un protocole spécifique permettant une évaluation quantitative de l'atteinte au COVID-19. Cette solution a été gracieusement distribuée pendant toute la période de premier pic de l'épidémie avant d'être ajoutée au catalogue commercial de la Société. Cette opération a permis d'obtenir un fort gain de visibilité avec plus de 600 licences temporaires (3 à 6 mois de validité) distribuées gracieusement.
- Renforcement du partenariat de la Société avec un acteur majeur de la télé-radiologie, le groupe CTM. Partenaire clé et historique d'Intrasense, le groupe CTM a renforcé sa collaboration avec Intrasense et a participé au développement du protocole dédié COVID-19. Cette nouvelle collaboration démontre encore une fois l'étendue des synergies commerciales, organisationnelles et cliniques entre les deux groupes.
- Sortie de Myrian 2.8, avec de nombreuses nouveautés en termes d'applications cliniques (mammographie et tomosynthèse) et amélioration du workflow. Cela permet notamment au Groupe de continuer à adresser de nouveaux marchés, comme la santé de la femme, et se positionner en acteur majeur de l'oncologie.
- Renforcement de son équipe de direction avec la nomination d'un nouveau Directeur administratif et financier. Lionel Seltz prend ainsi la tête de l'ensemble des activités administratives et financières du groupe, apportant son expérience de structuration, M&A et financement. Cette nomination renforce l'équipe de direction afin d'accompagner la Société dans ses prochaines étapes de croissance.

Gouvernance

Renforcement et renouvellement partiel du Conseil d'administration : afin d'accompagner la Société à travers ses prochaines étapes de croissance, le Conseil d'administration a fait le choix de se renouveler avec la nomination de Madame Michèle Lesieur en tant que Présidente et Madame Anne Larpin en tant qu'administratrice indépendante. Le Conseil est ainsi composé de Madame Michèle Lesieur (Présidente), Madame Anne Larpin (Administratrice indépendante), Monsieur Patrice Rullier (Administrateur indépendant) et Monsieur Nicolas Reymond (Administrateur et Directeur général).

Evolution prévisible et perspectives d'avenir de la Société et du Groupe

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Conseil d'administration compte tenu de la trésorerie nette disponible au 31 décembre 2020, et des choix stratégiques mis en place par la nouvelle direction au cours des 2 dernières années qui démontrent leur pertinence avec, pour l'exercice 2020, une large progression de l'ensemble des indicateurs financiers et une atteinte de l'équilibre opérationnel au niveau groupe. La Société souhaite maintenir le cap pour les mois à venir. La gestion de la trésorerie reste une priorité et un élément déterminant, avec la mise en place d'une bonne gestion des échéances d'éléments composant le BFR et de la dette financière nette, tout comme les investissements permettant de construire la croissance dans les mois et les années à venir.

La Société a confirmé au cours de l'année 2020 sa capacité à positionner son offre sur les marchés internationaux, à développer son chiffre d'affaires de façon récurrente et à délivrer des solutions innovantes aux acteurs clé de la santé.

Elle consolide lors de cet exercice les résultats de la phase stratégique initiée en 2018, laquelle constituait une première étape de croissance à travers un positionnement principalement B to B. En proposant aux industriels et aux éditeurs de système d'information de santé des fonctionnalités d'imagerie de haut niveau et avec une forte valeur ajoutée clinique, la Société a concrétisé des partenariats aux revenus récurrents. L'intégration et le développement de technologies d'intelligence artificielle au sein de son portfolio d'applications cliniques donne à Intrasure un atout majeur pour se différencier fortement sur des marchés concurrentiels. Ces offres valorisent pleinement les technologies exclusives développées par l'entreprise, et leur commercialisation contribue au développement de la valeur de l'entreprise.

Les efforts commerciaux se poursuivent et s'accroissent sur les zones stratégiques européenne et chinoise, tout en poursuivant une politique de contrôle de coûts et de gains de productivité.

Cette dynamique doit déboucher durant les prochains exercices sur une accélération de la croissance, via le positionnement de la Société sur les marchés cibles.

Comme précédemment annoncé, le Groupe poursuit son développement et entre dans une nouvelle phase stratégique, confirmant ainsi son ambition de croissance, basée sur l'innovation ainsi que sur ses marchés clés, l'Europe et la Chine.

Le renforcement du Comité de Direction se poursuit sous l'impulsion de Nicolas Reymond, alignant les compétences internes avec les objectifs de croissance ambitieux du Groupe. Les arrivées récentes de Lionel Seltz, Chief Financial Officer et de Khalil Filali, Chief Business Officer, sont des éléments structurants de la réussite et du développement à venir.

La poursuite de l'enrichissement fonctionnel de l'offre de la Société renforce par ailleurs le positionnement d'Intrasure comme spécialiste des solutions d'imagerie pour l'oncologie, marché de référence sur lequel la Société possède de nombreux atouts fonctionnels et technologiques.

Recherche et Développement

La Société mène depuis sa création une stratégie soutenue en matière de recherche et développement pour concevoir et commercialiser des produits à caractère innovant dans le domaine de la santé, et plus particulièrement de l'imagerie médicale. Ses efforts lui ont par ailleurs valu d'être reconnue très rapidement comme entreprise innovante.

Le total des coûts de R&D supportés par la Société s'est établi à 857,60 k€ au 31 décembre 2020 contre 898,20 k€ en 2019, en raison de son programme de R&D. Les dépenses de développement sont inscrites au bilan lorsqu'elles se rapportent à des projets nettement individualisés, pour lesquels les chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont sérieuses et dont les coûts sont distinctement établis. Il s'agit du développement des composants logiciels et des applications effectivement commercialisés.

Les frais de développement activés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 857,60 k€ et à 10.732 k€ cumulés (valeur brute) depuis la création de la Société.

NOTE 3. ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

NOTE 4. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

4.1 Principes généraux

Les états financiers consolidés sont préparés en euros, monnaie fonctionnelle de la Société-mère, et les montants présentés dans les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

4.2 Déclaration de conformité

En application du règlement n°1126/2008 du Conseil européen adopté le 3 novembre 2008, le Groupe Intrasense a établi ses comptes consolidés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne à la date de préparation des états financiers.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), et leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les comptes consolidés d'Intrasense pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis en application des principes comptables IFRS tels qu'adoptés par l'Union européenne en vigueur au 31 décembre 2020 et ceci pour toutes les périodes présentées. Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/accounting-and-taxes_en.

4.2.1 Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2020

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, à l'exception des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations d'application obligatoire décrites ci-dessous.

Le Groupe a appliqué les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire pour le Groupe à compter du 1er janvier 2020 :

- Amendements des références au cadre conceptuel dans les normes IFRS ;
- Amendements à IFRS 16 : Covid-19 - Allègement de loyer (applicable à compter du 1er juin 2020) ;
- Amendements à IFRS 3 : Définition d'une entreprise ;
- Amendements à IAS 1 et IAS 8 : Définition de « significatif »
- Amendements à IAS 9, IAS 39 et IFRS 7 : Réforme des taux d'intérêt de référence ;

L'adoption des nouvelles normes/amendements/interprétations obligatoires listés ci-dessus n'a eu aucun impact significatif sur les comptes du Groupe.

4.2.2 Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2020

Par ailleurs, le Groupe n'a anticipé l'application d'aucune norme, interprétation et amendement ou révisions qui n'auraient pas encore été adoptés par l'Union européenne ou dont l'application n'est pas obligatoire à ses états financiers ouverts le 1er janvier 2020 :

Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE (au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
Amendments to IFRS10 and IAS 28 : Sale or Contribution of Assets between an Investor and its Associate or Joint Venture Effective date of amendments to IFRS10 and IAS 28	Reportée sine die	Suspendu
IFRS 17 Insurance contracts	01/01/2023	ND
Amendement a IAS 16 Property, plant and equipment - Proceeds before Intented use	01/01/2022	NC
Amendement a IAS 37 : Onerous contracts - cost of Fulfilling a contract	01/01/2022	NC
Amendements a IAS 1 Classification of Liabilities as Current or Non-current—Deferral of Effective Date	01/01/2022	NC
Annual Improvements to IFRS 2018-2020	01/01/2022	NC
IFRS 9 Fees in the '10 per cent' Test for Derecognition of Financial Liabilities		
Illustrative Examples accompanying IFRS 16 Leases: lease incentives		
IAS 41 Taxation in Fair Value Measurements		
Amendment to IFRS 4 - deferral of IFRS 9	01/01/2021	Q4/2020

Le processus de détermination des impacts potentiels de ces normes, amendements et interprétations sur les états financiers consolidés du Groupe est en cours.

Par ailleurs, les comptes consolidés annuels du groupe Intrasense ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB et à l'IFRIC à la date de clôture.

4.3 Base d'évaluation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés ont été établis sur la base du principe de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains actifs et passifs qui ont été évalués à la juste valeur conformément aux normes IFRS applicables.

Les principales méthodes comptables sont présentées ci-après.

4.3.1 Continuité de l'exploitation

Le principe de continuité de l'exploitation a été retenu par la Direction de la Société compte tenu des éléments et hypothèses structurants suivants :

La situation déficitaire de la Société au 31 décembre 2020 s'explique par le caractère innovant des produits développés en interne impliquant ainsi une phase de recherche et de développement nécessitant un financement important ;

La trésorerie disponible au 31 décembre 2020 s'élève à 2.586 €. Cette trésorerie disponible, les actifs financiers de placement, le chiffre d'affaires prévisionnel, le remboursement du crédit d'impôt recherche 2020 pour 314 €, et le prévisionnel de dépenses permettent à la Société de poursuivre sereinement ses activités au-delà des 12 prochains mois.

La visibilité financière est renforcée, car Intrasure a bénéficié de la mise en place de prêts garantis par l'Etat (PGE) pour 650 K€ reçus début juin 2020 et par la conversion de BSA pour 2.000 K€ au cours de l'exercice.

La situation actuelle liée à la pandémie ne remet pas en cause la continuité d'exploitation, car les mesures nécessaires ont été mises en place : révision et priorisation des dépenses, mise en place d'autres mesures pour assurer la continuité de l'activité au laboratoire et pour assurer l'avancement des projets prioritaires.

4.3.2 Recours à des estimations

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis en conformité avec le référentiel IFRS. Leur établissement exige que la Direction exerce son jugement, qu'elle ait recours à des estimations et formule des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience passée et d'autres critères considérés pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées.

Les principaux domaines exigeant de la Direction qu'elle exerce son jugement et procède à des estimations concernent notamment :

- l'évaluation des avantages du personnel, et plus particulièrement des indemnités de fin de carrière (Note 5.13) ;
- l'estimation des flux de remboursements des subventions et avances remboursables (Note 5.15 et 5.16) ;
- l'évaluation des provisions (Notes 5.13 et 5.14).

4.4 Méthode de consolidation

Les états financiers des deux filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

L'ensemble des filiales étant détenues à 100% par Intrasure S.A. elles sont placées sous le contrôle du Groupe et sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Entité	Forme	Pays	Ville (siège social)	SIREN	% de contrôle	% d'intégration	Méthode	Détention
INTRASURE	SA	France	MONTPELLIER	452 479 504	100,00%	100,00%	CONS	----
INTRASURE Inc.	SA	Etats-Unis	NEW YORK		100,00%	100,00%	IG	Directe
INTRASURE China Co.	Ltd	Chine	SHANGAI		100,00%	100,00%	IG	Directe

Lorsque les méthodes comptables appliquées par les filiales, activités conjointes, co-entreprises et sociétés mises en équivalence ne sont pas conformes à celles retenues par le Groupe, les modifications nécessaires sont apportées aux comptes de ces entreprises afin de les rendre compatibles avec les principes comptables retenus par le Groupe.

4.5 Monnaie fonctionnelle et conversion des états financiers en devise étrangère

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, l'euro étant la monnaie fonctionnelle de la Société-mère. L'état de la situation financière des entités consolidées ayant une monnaie fonctionnelle différente de l'euro sont convertis en euros au taux de change de clôture (cours en vigueur à la fin de chaque période) tandis que leur état du résultat net, autres éléments du résultat global ainsi que leur tableau des flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen pour la période. Les écarts de change, le cas échéant, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés dans les capitaux

propres sous la rubrique « Réserve de conversion » (et attribués aux participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant).

4.6 Conversion des transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction. À la fin de chaque période, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours en vigueur à cette date.

Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat :

- sur les lignes « Produits financiers » ou « Charges financières » s'ils sont relatifs à des éléments financiers,
- et au sein des « Autres produits/charges opérationnels » s'ils sont relatifs à des éléments opérationnels.

NOTE 5. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

5.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti (coût historique à la date de comptabilisation initiale majoré des dépenses ultérieures amortissables et diminuées des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées).

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties suivant le mode linéaire sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

5.1.1 Frais de Recherche et développement

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges. Les frais de développement sont activés lorsqu'ils répondent aux critères suivants définis par IAS 38 : faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet, intention du Groupe d'achever le projet, capacité à utiliser l'actif, probabilité d'avantages économiques futurs attendus de l'actif, disponibilité des ressources et évaluation fiable des dépenses de développement.

Les frais de développement immobilisés sont à la fois des frais engagés en interne, coûts de personnel, et des frais externes (sous-traitance à des laboratoires, etc.). Les frais de développement sont amortis sur leur durée d'utilité qui est dans la plupart des cas estimée de 3 ans à 5 ans, à compter de la commercialisation des projets.

Les dépenses de développement concernent des briques logicielles et logiciels Myrian® commercialisés. Les briques technologiques développées depuis 2007 sont toujours utilisées dans la version du logiciel en cours de commercialisation, conformément à la « roadmap » produit. Intrasense édite deux versions du logiciel Myrian® par an : les nouvelles versions correspondent à l'ajout de nouvelles fonctionnalités ou nouveaux modules mais elles reposent toujours sur les mêmes socles logiciels. Ces frais de développement avaient été amortis dès l'origine sur la durée de vie des produits, estimée à 5 ans. Certains frais de développement sont intégralement amortis et sont toujours utilisés par la société.

5.1.2 Brevets

Les brevets sont immobilisés pour leur coût d'acquisition et sont amortis sur leur durée d'utilité (généralement entre 2 et 5 ans) n'excédant pas leur durée de protection soit environ 20 ans dans l'industrie pharmaceutique. Les immobilisations incorporelles incluent également les frais de dépôt de brevet. Les amortissements pour les frais de dépôt de brevet sont activés à la date officielle de validation du dépôt par les organismes compétents.

5.1.3 Détail des immobilisations incorporelles

Les mouvements concernant la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles sur l'exercice, et l'exercice précédent, sont détaillés ci-dessous :

Exercice clos le 31 décembre 2020					
Immobilisations incorporelles en K€	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Frais de recherche et développement	7 727	543		192	8 463
Logiciels, brevets, licences	170	1			171
Immobilisations Incorporelles en cours	192			-192	0
Immobilisations incorporelles brutes	8 089	545	0	0	8 634
Frais de recherche et développement	-6 992	-296			-7 288
Logiciels, brevets, licences	-167	-3			-170
Immobilisations Incorporelles en cours					0
Amortissements des immobilisations incorporelles	-7 159	-299	0	0	-7 458
Frais de recherche et développement	735	247	0	192	1 174
Logiciels, brevets, licences	3	-2	0	0	1
Immobilisations Incorporelles en cours	192	0	0	-192	0
Immobilisations incorporelles nettes	930	245	0	0	1 176

Exercice clos le 31 décembre 2019					
Immobilisations incorporelles en K€	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Frais de recherche et développement	7 367	360			7 727
Logiciels, brevets, licences	170			0	170
Immobilisations Incorporelles en cours	0	192		0	192
Immobilisations incorporelles brutes	7 537	552	0	0	8 089
Frais de recherche et développement	-6 804	-188			-6 992
Logiciels, brevets, licences	-165	-2			-167
Immobilisations Incorporelles en cours					0
Amortissements des immobilisations incorporelles	-6 969	-190	0	0	-7 159
Frais de recherche et développement	563	172	0	0	735
Logiciels, brevets, licences	5	-2	0	0	3
Immobilisations Incorporelles en cours	0	192	0	0	192
Immobilisations incorporelles nettes	569	362	0	0	930

5.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, ou, le cas échéant, à leur coût de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif, ou, le cas échéant comptabilisés comme un actif séparé, s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable.

Certaines immobilisations corporelles sont intégralement amorties mais sont toujours utilisées par la société.

L'amortissement est calculé selon les méthodes linéaire sur la durée d'utilité de l'actif soit :

Catégorie	Mode	Durée
Frais de R&D	Linéaire	5 ans
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée (voir Note « 4.10 – Dépréciations d'actifs »).

Les mouvements concernant la valeur nette comptable des immobilisations corporelles sur l'exercice et l'exercice précédent sont détaillés ci-dessous :

Exercice clos le 31 décembre 2020					
Immobilisations corporelles en K€	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Installations et agencements	62	0	0		62
Matériel de bureau et informatique	153	17	-1	-1	168
Mobilier	46	6	0		53
Immobilisations corporelles brutes	262	23	-1	-1	283
Installations et agencements	-39	-6	0		-45
Matériel de bureau et informatique	-116	-17	1	1	-130
Mobilier	-46	0	0		-46
Amortissements des immobilisations corporelles	-201	-22	1	1	-222
Installations et agencements	23	-6	0	0	17
Matériel de bureau et informatique	38	0	0	0	38
Mobilier	0	6	0	0	6
Immobilisations corporelles nettes	61	1	0	0	61

Exercice clos le 31 décembre 2019					
Immobilisations corporelles en K€	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Installations et agencements	56	0	-3	0	53
Matériel de bureau et informatique	128	9	0	0	137
Mobilier	46	25	0	0	72
Immobilisations corporelles brutes	230	34	-3	0	262
Installations et agencements	-35	-6	2	0	-39
Matériel de bureau et informatique	-102	-14	0	0	-116
Mobilier	-46	0	0	0	-46
Amortissements des immobilisations corporelles	-183	-20	2	0	-201
Installations et agencements	21	-6	0	0	14
Matériel de bureau et informatique	26	-5	0	0	21
Mobilier	0	25	0	0	25
Immobilisations corporelles nettes	47	14	0	0	61

5.3 Droits d'utilisation d'actifs corporels au titre de contrats de location

Le Groupe applique la norme IFRS 16 depuis le 1er janvier 2019 qui énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir en annexe relatifs aux contrats de location et requiert que les preneurs comptabilisent leurs contrats de location en vertu d'un modèle unique directement au bilan, sans distinction entre location financement et location simple.

Un contrat de location implique d'une part, la présence d'un actif identifié, et d'autre part, le contrôle par le Groupe du droit d'utilisation sur cet actif. Le contrôle du droit d'utilisation est reconnu au Groupe lorsque celui-ci peut bénéficier de la quasi-totalité des avantages procurés par l'actif pendant la durée de la location et qu'il a le droit de décider l'objectif de l'utilisation de l'actif et la manière de l'utiliser.

À la date d'entrée en vigueur du bail, le Groupe reconnaît :

une dette (= le passif locatif), correspondant à la somme actualisée des paiements restant à effectuer depuis le début du contrat jusqu'à son terme, ces paiements comprenant les loyers fixes et, le cas échéant, les sommes à payer du fait de l'exercice d'options, les garanties de valeur résiduelle, ainsi que les loyers variables basés sur un indice, actualisée au taux d'endettement marginal du Groupe, et

un actif représentant le droit d'utiliser l'actif sous-jacent pendant la durée du bail (= le droit d'utilisation de l'actif loué, comptabilisé à l'actif dans les immobilisations), évalué initialement pour le montant de la dette comptabilisée au passif. Sont ajoutés à ce montant les paiements déjà effectués par le preneur, les coûts de mise en place du bail et les frais futurs de remise en état.

Le Groupe comptabilise ensuite séparément les intérêts sur le passif locatif et la charge d'amortissement sur l'actif lié au droit d'utilisation. La dette de loyer, une fois évaluée initialement, est comptabilisée selon une technique proche du coût amorti au taux d'intérêt effectif. Il en résulte une charge d'intérêts correspondant à l'application du taux d'actualisation initial au montant de la dette à l'ouverture de l'exercice. Les paiements effectués par le Groupe sont déduits du montant de la dette. Le droit d'utilisation est amorti et déprécié selon les dispositions respectives d'IAS 16 « Immobilisations corporelles » et d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs ». S'agissant des amortissements, leur durée ne peut excéder celle de la location si le Groupe n'est pas appelé à devenir propriétaire de l'actif sous-jacent.

Concernant la durée des contrats à retenir pour l'application d'IFRS 16, le Groupe retient la période non résiliable augmentée des périodes couvertes par une option de prolongation du contrat de location si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer cette option et augmentée des périodes couvertes par une option de résiliation du bail si le Groupe est raisonnablement certain de ne pas exercer cette option. Le Groupe a donc recours à des jugements afin d'évaluer si le Groupe raisonnablement certain ou non de reconduire les contrats au-delà de la durée non résiliable. Le Groupe a pour cela notamment pris en

compte les pénalités (contractuelles et économiques) et valeur nette comptable résiduelle des agencements, pour estimer s'il est raisonnablement certain ou non qu'il renouvelle le contrat au-delà de la durée ferme du contrat.

Le Groupe applique les exemptions facultatives suivantes :

- exemption pour les locations de courte durée (IFRS 16.5a) pour certaines catégories d'actif ;
- exemption pour les locations d'actifs de faible valeur (IFRS 16.5b) (moins de 5.000 USD valeur à neuf) ;
- choix de ne pas séparer les composantes non-locatives car le Groupe a considéré qu'elles ne sont pas significatives.

De plus, le Groupe a fait les choix suivants dans l'application d'IFRS 16 :

- présentation au bilan du droit d'utilisation et de la dette sur des lignes distinctes (IFRS 16.47) ;
- choix de l'évaluation ultérieure du droit d'utilisation selon le modèle du coût (IFRS 16.35).

Le Groupe réévalue l'obligation locative à la survenance de certains événements (par exemple la durée du contrat de location, une variation des loyers futurs résultant d'un changement d'indice ou de taux utilisé pour déterminer les paiements). Le Groupe ajuste alors le montant du passif locatif par un ajustement à l'actif du droit d'utilisation.

Les mouvements relatifs aux droits d'utilisation et aux passifs locatifs sur l'exercice et l'exercice précédent se détaillent comme suit :

Exercice clos le 31 décembre 2020					
Droits d'utilisation en K€	Ouverture	Nouveaux contrats	Dotations aux amortissements	Autres mouvements	Clôture
Bâtiments	951			25	976
Véhicules	14	33		0	46
Droits d'utilisation bruts	965	33	0	25	1 023
Bâtiments	-138		-106	2	-242
Véhicules	-3		-11		-14
Amortissements des droits d'utilisation	-141	0	-117	2	-256
Bâtiments	813	0	-106	27	734
Véhicules	11	33	-11	0	33
Droits d'utilisation liés aux contrats de location nets	824	33	-117	27	767

Au 31 décembre 2020, compte tenu de certains ajustements, les éléments se décomposent ainsi :

- Bâtiments 685 K€ relatifs aux locaux occupés à Montpellier, France dont 33 K€ de revalorisation issue du changement d'indice des loyers
- Bâtiments 291 K€ relatifs aux locaux occupés à Shanghaï, Chine avec un impact lié à la variation des cours des devises de -7 K€
- Véhicules pour 46 K€ compte tenu de l'intégration d'un nouveau contrat sur un nouveau véhicule.

Exercice clos le 31 décembre 2019						
Droits d'utilisation en K€	Ouverture	1ere application IFRS 16	Nouveaux contrats	Dotations aux amortissements	Autres mouvements	Clôture
Bâtiments		949			2	951
Véhicules			14		0	14
Droits d'utilisation bruts	0	949	14	0	2	965
Bâtiments		-35		-103	0	-138
Véhicules				-3		-3
Amortissements des droits d'utilisation	0	-35	0	-105	0	-141
Bâtiments	0	914	0	-103	2	813
Véhicules	0	0	14	-3	0	11
Droits d'utilisation liés aux contrats de location nets	0	914	14	-105	2	824

Les droits d'utilisation bruts s'élevaient à 965 K€ au 1^{er} janvier 2020 et concernaient les éléments suivants :

- Bâtiments 652 K€ relatifs aux locaux occupés à Montpellier, France
- Bâtiments 298 K€ relatifs aux locaux occupés à Shangai, Chine
- Véhicule pour 14 K€ (un seul véhicule)

Leur durée moyenne résiduelle à compter du 1^{er} janvier 2020 est d'environ 7 ans pour le bail immobilier de Montpellier, 8 ans pour le bail immobilier de la Chine et 2 à 3 ans pour les véhicules.

Concernant la durée des contrats à retenir pour l'application d'IFRS 16, le Groupe a eu recours à des jugements afin de déterminer si le groupe est ou non raisonnablement certain de reconduire les contrats au-delà de la durée non résiliable.

Le taux marginal d'endettement utilisé pour l'actualisation de la dette au 1^{er} janvier 2019 est de respectivement 1.80% et 4.30% pour les bâtiments de Montpellier et de la Chine, 3,00% pour les matériels de transport. Les taux marginaux retenus à la date de transition ont été estimés à partir de simulations de taux d'endettement bancaires communiqués par les banques, et reflètent le profil de paiement des loyers et la durée retenue pour la détermination des taux correspond à la durée totale du contrat et pour des biens similaires.

La dette sur obligations locatives au titre des contrats s'établit comme suit pour les exercices clos au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 :

Exercice clos le 31 décembre 2020					
Passifs locatifs en K€	Ouverture	Nouveaux contrats	Paiements en capital	Autres mouvements	Clôture
Bâtiments	829		-103	33	759
Véhicules	11	33	-17	0	27
Passifs locatifs	840	33	-119	33	786

Exercice clos le 31 décembre 2019						
Passifs locatifs en K€	Ouverture	1ere application IFRS 16	Nouveaux contrats	Paiements en capital	Autres mouvements	Clôture
Bâtiments	0	919		-92	2	829
Véhicules	0		14	-3	0	11
Passifs locatifs	0	919	14	-95	2	840

5.4 Dépréciation d'actifs

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 - Dépréciation d'actifs, dès lors qu'un événement ou un changement dans les conditions de marché présente un risque de perte de valeur pour une immobilisation incorporelle ou corporelle, sa valeur comptable est revue afin de s'assurer qu'elle reste

inférieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est mesurée en actualisant les flux de trésorerie futurs devant être générés par l'utilisation continue de l'actif et par sa sortie in fine. La valeur recouvrable à la date de l'arrêté tient notamment compte de l'évolution commerciale des produits ainsi que des évolutions technologiques.

Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur correspondant à la différence entre ces deux valeurs est immédiatement comptabilisée en résultat.

Une perte de valeur comptabilisée pour une immobilisation corporelle ou incorporelle ayant une durée d'utilité déterminée peut être reprise si la valeur recouvrable devient à nouveau supérieure à la valeur comptable. La reprise ne peut toutefois excéder la perte de valeur comptabilisée initialement.

Les variations des dépréciations sont présentées ci-dessous :

DEPRECIATIONS D'ACTIFS	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Créances clients	94	151	-6	239
Autres actifs	0	96		96
Dépréciations des actifs	94	247	-6	335

La dépréciation des autres actifs concerne le risque de remboursement de subvention sur le projet Hecam pour 96 K€ (enregistrée en provisions pour risques sur l'exercice 2019).

La reprise de dépréciations sur créances clients réalisée sur l'exercice 2020 est une reprise utilisée suite à une diminution de la créance associée.

L'augmentation des dépréciations sur créances clients s'explique principalement par le risque de non recouvrement identifié sur un seul client.

5.5 Immobilisations financières

Selon IFRS 9, les actifs financiers sont classés selon leur méthode d'évaluation définie en fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels et du modèle de gestion économique adopté par le Groupe.

Les actifs financiers, à l'exclusion de la trésorerie et placements financiers, sont constitués de prêts et créances. Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, excepté les actifs dont l'échéance expire plus de douze mois après la date de clôture. Les prêts sont évalués initialement à leur juste valeur puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Tous les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne sont pas représentatifs uniquement du paiement de principal et d'intérêts, comme la trésorerie et les placements financiers, sont évalués à la « juste valeur par résultat ».

La dépréciation des actifs financiers est estimée selon une méthode basée sur les pertes attendues. Pour les actifs financiers non courant, la dépréciation a été appréciée de manière individuelle en tenant compte du profil de risque de la contrepartie et des garanties existantes. Pour les créances commerciales, le Groupe utilise la méthode simplifiée d'IFRS 9 qui consiste à comptabiliser dès l'origine sur l'ensemble des créances les pertes attendues, selon une évaluation fondée sur l'observation statistique des pertes.

Les actifs financiers se présentent ainsi :

ACTIFS FINANCIERS	31/12/2020	31/12/2019
Autres titres immobilisés	5	5
Prêts	58	58
Dépôts et cautions versés	36	81
Total des actifs financiers	98	143

5.6 État des actifs courants

L'état des actifs courants est présenté ainsi :

ETAT DES ACTIFS COURANTS	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Stocks	125	129	-3
Créances clients et comptes rattachés	1 036	651	385
Clients douteux	240	94	144
Dépréciations des clients	-240	-94	-146
Autres actifs courants	514	616	-102
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 586	851	1 735
Total des actifs courants	4 259	2 248	2 012

Les échéances des actifs courants sont toutes à moins d'un an.

ETAT DES ACTIFS COURANTS	31/12/2020	Moins d'un an	Plus d'un an
Stocks	125	125	
Créances clients et comptes rattachés	1 036	1 036	
Autres actifs courants	514	514	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 586	2 586	
Total des actifs courants	4 259	4 259	0

5.6.1 Stocks

Le montant de Stock correspond à des licences Myrian Research achetées par la filiale chinoise dans le but de les revendre. Ces licences sont matérialisées par des CD-Rom destinés au marché chinois.

Les stocks sont valorisés au coût d'acquisition.

5.6.2 Créances clients

Les clients douteux et les dépréciations des créances clients varient principalement par la provision d'une créance client d'un montant de 150 K€ effectuée sur la période, compte tenu de leur risque de non-recouvrement.

5.6.3 Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont résumés ainsi :

ETAT DES AUTRES ACTIFS COURANTS	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Avances et acomptes versés sur commandes	17	24	-7
Créances sociales et fiscales	501	519	-18
Dépréciations des autres actifs	-96	0	-96
Charges constatées d'avance	92	73	19
Total des autres actifs courants	514	616	-102

Les dépréciations des autres actifs sont relatives à un produit à recevoir sur subventions inclus dans les créances sociales et fiscales. Sur l'exercice 2019 une provision pour risque et charge avait été comptabilisée pour couvrir le risque d'irrecouvrabilité.

5.6.4 Evolution de la créance de CIR

La créance de Crédit d'Impôt Recherche a évolué de la façon suivante par rapport à l'exercice précédent :

	CIR en K€
Créance au 31 décembre N-1	323
+ Créance fiscale comptabilisée au cours de l'exercice (CIR N)	314
- Paiement reçu durant l'exercice au titre du CIR N-1	-360
+/- Autres mouvements	37
Créance au 31 décembre N	314

Les autres mouvements correspondent aux produits des écarts constatés sur les CIR des années 2014 et 2015 encaissés sur l'exercice 2020.

5.6.5 Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Créances clients et comptes rattachés	123	75	49
Autres créances	120	114	6
Disponibilités	0		0
Total des produits à recevoir	243	188	55

5.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La ligne « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités en comptes courants bancaires ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « produits de trésorerie ».

Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV, comptes et dépôts à terme et placements financiers, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à trois mois) et qui présentent un risque négligeable de changement de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Les équivalents de trésorerie sont classés en « juste valeur par résultat » : ils sont évalués à la juste valeur et leurs variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Compte tenu de la nature de ces actifs, leur juste valeur est en général proche de leur valeur nette comptable.

Les découverts bancaires figurent en dettes financières courantes.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des découverts bancaires.

TRESORERIE NETTE	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Valeurs mobilières de placement			0
Comptes à terme	450		450
Disponibilités	2 136	851	1 285
TOTAL TRESORERIE ACTIVE	2 586	851	1 735
Banques créditrices			0
Mobilisations de créances			0
TOTAL TRESORERIE PASSIVE	0	0	0
Total Trésorerie nette	2 586	851	1 735

5.8 Comptes de régularisation actif

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Charges d'exploitation	92	73	19
Charges financières			0
Charges exceptionnelles			0
Total des charges constatées d'avance	92	73	19

5.9 Capitaux propres

5.9.1 Capital social et primes d'émission

Au 31 décembre 2020, le capital est composé de 24 365 767 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 0.05 euro.

Au cours de l'exercice, les variations du capital social sont les suivantes :

- 806 452 actions nouvelles créées en février 2020 pour satisfaire l'exercice de BSA ;
- 1 153 675 actions nouvelles créées en avril 2020 pour satisfaire l'exercice de BSA ;
- 986 842 actions nouvelles créées en décembre 2020 pour satisfaire l'exercice de BSA.

5.9.2 Mouvements survenus sur le capital d'Intrasense au cours des exercices présentés

Capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital social
Capital social ouverture de l'exercice	21 418 798	0,05	1 070 939,90
Augmentations de capital de l'exercice			
Conversion de BSA février 2020	806 452	0,05	40 322,60
Conversion de BSA avril 2020	1 153 675	0,05	57 683,75
Conversion de BSA décembre 2020	986 842	0,05	49 342,10
Capital social clôture de l'exercice	24 365 767	0,05	1 218 288,35

5.9.3 Répartition du capital et des droits de vote

Le tableau suivant résume la répartition du capital et des droits de vote de la société à la clôture de l'exercice :



Aucun dépassement de seuil n'a été constaté par le Groupe sur l'exercice 2020.

La société détient au 31 décembre 2020, 31.000 actions propres représentant 0,13% du capital social.

5.9.4 Paiements fondés sur des actions

Des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise, des bons de souscription d'action, des stocks options sont accordés aux dirigeants, aux employés, à des partenaires financiers et aux membres de la direction du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2, ces attributions d'instruments de capitaux propres sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur est déterminée à partir du modèle d'évaluation le plus approprié en fonction des caractéristiques de chaque plan.

La juste valeur déterminée à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel (et allouée par fonction dans l'état consolidé du résultat net) linéairement sur la période d'acquisition des droits, avec en contrepartie, une augmentation correspondante des capitaux propres, en tentant compte des probabilités d'atteinte des conditions de performance le cas échéant définies par les plans.

A chaque date de clôture, le Groupe réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, l'impact d'une révision de l'estimation est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net en contrepartie d'un ajustement correspondant des capitaux propres.

Compte tenu des périodes de vesting déjà écoulées et des bons déjà acquis à l'ouverture de la première période présentée, il n'y a aucun impact sur la présentation des comptes des exercices 2019 et 2020.

5.9.5 Bons de souscription en actions (BSA Bracknor)

A la date du présent rapport, l'intégralité des tranches d'OCABSA Bracknor ont été tirées, toutes les OCA ont été converties et il existe 3.410.086 BSA en circulation, pouvant donner lieu à l'émission de 3.410.086 actions nouvelles, dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous :

Date d'émission	Nombre	Prix d'exercice	Durée de validité
29.09.2016	1.052.631	0,95	29/09/2021
06.04.2017	1.315.789	0,76	06/04/2022
02.05.2018	1.041.666	0,72	02/05/2023

5.9.6 Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Le tableau ci-dessous présente les BSPCE existants au 31 décembre 2020 :

Titres	BSPCE 2011 n° 1	BSPCE 2011 n° 2	BSPCE 2011 n°3
Date d'attribution	20 mai 2011	20 mai 2011	20 mai 2011
Nombre de BSPCE émis et attribués	1.833	1.833	1.833
Nombre de BSPCE émis et non attribués	0	0	0
Nombre de BSPCE émis et exercés	450	0	0
Prix d'exercice par action nouvelle souscrite	4,135 € (0,05 € de valeur nominale et 4,085 de prime d'exercice)	4,135 € (0,05 € de valeur nominale et 4,085 de prime d'exercice)	4,135 € (0,05 € de valeur nominale et 4,085 de prime d'exercice)
Date limite d'exercice des BSPCE	10 ans à compter de leur attribution sauf cas de décès ou invalidité	10 ans à compter de leur attribution sauf cas de décès ou invalidité	10 ans à compter de leur attribution sauf cas de décès ou invalidité
Parité	1 BSPCE 2011 n°1 pour 20 actions ordinaires nouvelles	1 BSPCE 2011 n°2 pour 20 actions ordinaires nouvelles	1 BSPCE 2011 n°3 pour 20 actions ordinaires nouvelles
Nombre d'actions nouvelles pouvant être souscrites sur exercice des BSPCE en circulation	27.660	36.660	36.660
Dilution maximale en actions et en pourcentage issue de l'exercice des BSPCE en circulation	100.980 actions		

¹ Par dérogation à ce qui précède, les BSPCE 2011 n°1 devront être exercés par le bénéficiaire ou ses ayants-droits, à peine de caducité automatique et de plein droit, dans le délai de six (6) mois à compter :

(i) de la survenance du décès, en cas de décès ; où

(ii) de la survenance d'une incapacité, en cas d'incapacité correspondant au classement dans les deuxième et troisième catégories prévues par l'article 341-1 du Code de la sécurité sociale.

² Mêmes dérogations que pour les BSPCE 2011 n°1.

³ Mêmes dérogations que pour les BSPCE 2011 n°1.

Depuis la clôture de l'exercice 2020, aucun BSPCE n'a été exercé et aucun autre BSPCE n'a été attribué.

5.9.7 Options de souscription ou d'achats d'actions (Stock-options)

Le tableau ci-dessous présente les stock-options existantes au 31 décembre 2020 :

Type de titres	Options 2013-1	Options 2013-2
Nombre d'Options émises et attribuées	172.000	50.000
Nombre d'Options émises et non attribuées	0	0
Nombre d'Option exercées	0	0
Date de l'assemblée générale (principe d'émission)	16 décembre 2011	16 décembre 2011
Date de la décision sociale portant sur l'attribution	20 mai 2013	20 mai 2013
Prix d'exercice par action nouvelle souscrite	6,62 €	6,62 €
Date limite d'exercice des Options	Huit (8) ans à compter de la date d'attribution, soit jusqu'au 20 mai 2021.	Huit (8) ans à compter de la date d'attribution, soit jusqu'au 20 mai 2021.
Parité	1 Option 2013-1 pour 1 action ordinaire nouvelle (sous réserve de l'atteinte de conditions de performance)	1 Option 2013-2 pour 1 action ordinaire nouvelle
Conditions générales d'exercice	Les Options 2013-1 exerçables peuvent être exercées par les bénéficiaires selon les modalités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - 50% sans condition et à tout moment dans le délai d'exercice ; - 50% à tout moment dans le délai d'exercice sous réserve de la réalisation cumulative des objectifs de performance. 	Les Options 2013-2 exerçables peuvent être exercées par les Bénéficiaires sans condition et à tout moment dans le délai d'exercice de huit ans.
Nombre d'actions nouvelles pouvant être souscrites	172.000	50.000

Depuis la clôture de l'exercice 2020, aucune Option 2013-1 ou 2013-2 n'a été exercée et aucune nouvelle Option n'a été attribuée.

Calendrier d'exercice des Options 2013-1

	Options 2013-1 non exerçables	Options 2013-1 exerçables	
		Nb cumulé des Options 2013-1 exerçables sans condition	Nb cumulé des Options 2013-1 exerçables sous condition de réalisation des Objectifs de Performance
20/05/2013	100 %	0 %	0 %
21/05/2014	80 %	10 %	10 %
21/05/2015	60 %	20 %	20 %
21/05/2016	40 %	30 %	30 %
21/05/2017	20 %	40 %	40 %
21/05/2018	0 %	50 %	50 %

Calendrier d'exercice des Options 2013-2

Date d'Exercice des Options 2013-2	Options 2013-2 exercibles	Options 2013-2 Non exercibles
Entre le 20 mai 2013 et le 20/05/2014 inclus	0 %	100 %
Entre le 21/05/2014 et le 20/05/2015 inclus	25 %	75 %
Entre le 21/05/2015 et le 20/05/2016 inclus	50 %	50 %
Entre le 21/05/2016 et le 20/05/2017 inclus	75 %	25%
A compter du 21/05/2017 et jusqu'au 30 mai 2021	100%	0%

5.9.7.1 Obligations convertibles en actions assorties de bons de souscription d'actions (OCABSA)

OCABSA Bracknor Fund Ltd.

Dans le cadre d'un contrat conclu avec le fonds d'investissement Bracknor Fund Ltd, la Société a émis le 18 février 2016 cinq bons d'émission d'OCABSA permettant chacun d'émettre, en cinq tranches successives, 100 OCABSA d'une valeur nominale de 10.000 euros chacune. Les bons d'émission ont été exercés respectivement le 18 février 2016, 29 septembre 2016, 6 avril 2017, 20 février 2018 et 2 mai 2018.

A la date du présent rapport, l'intégralité des tranches d'OCABSA Bracknor ont été tirées, toutes les OCA ont été converties et il existe 3.410.086 BSA en circulation, pouvant donner lieu à l'émission de 3.410.086 actions nouvelles.

5.9.7.2 Obligations convertibles en actions (OCA)

OCA EHGO.

Dans le cadre d'un contrat conclu avec le fonds luxembourgeois European High Growth Opportunities Securitization Fund (EHGO), la Société a émis le 27 août 2018 vingt-huit bons d'émission d'OCA permettant chacun d'émettre 25 OCA d'une valeur nominale de 5.000 euros chacune (voir section 1.2.4).

A la date du présent rapport et après la renégociation du nombre de tranche, 7 bons d'émission ont été exercés par EHGO (2 bons exercés le 27 août 2018, un bon le 6 novembre 2018, un bon le 14 janvier 2019, un bon le 8 août 2019 et 2 bons le 19 décembre 2019) donnant lieu à l'émission d'un total de 175 OCA.

A la date du présent rapport, l'intégralité des 175 OCA émises ont été converties. De plus, par un accord conclu avec EGHO, il a été mis fin au contrat de financement d'OCA cité supra le 18 décembre 2019.

5.9.7.3 Plan d'attribution gratuite d'actions (AGA)

Il n'existe aucun plan d'AGA en vigueur à ce jour.

5.10 Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Les passifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de transaction. Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Le TIE est le taux qui égalise le flux attendu des sorties de trésorerie futures à la valeur nette comptable actuelle du passif financier afin d'en déduire son coût amorti.

5.11 Avantages du personnel

Selon la législation et les pratiques en vigueur dans les pays où la Société exerce son activité, les salariés peuvent percevoir des indemnités au moment de leur départ en retraite ou encore des pensions postérieurement à leur départ. Les cotisations versées en vertu des régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles deviennent exigibles, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Conformément à la norme IAS 19, l'obligation du Groupe au titre des régimes à prestations définies est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. L'obligation finale est ensuite actualisée.

Les principales hypothèses utilisées pour le calcul de l'obligation sont :

le taux attendu d'augmentation des salaires ;

le taux d'inflation ;

le taux d'actualisation ;

le taux de rotation du personnel.

Les coûts des services sont comptabilisés en résultat net.

Les coûts financiers sont comptabilisés en résultat net et sont inclus dans la rubrique « Résultat financier » de l'état consolidé du résultat net.

Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. Les écarts actuariels proviennent des changements d'hypothèses actuarielles ou des ajustements liés à l'expérience (les effets des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit).

Le rapprochement entre les variations de la valeur actuelle des engagements de retraite à prestations définies de la situation financière consolidée et la charge comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net pour les exercices présentés est illustré dans le tableau suivant :

Evolution de l'engagement	31/12/2020	31/12/2019
Engagement à l'ouverture au 01/01/N-1	129	100
Coût normal	-62	22
Charge d'intérêt	1	1
Reprise au titre des RC et licenciements	-3	-6
Prestations versées	0	0
Ecart actuariel généré sur la période	5	12
Engagement à la clôture au	69	129

La baisse s'explique par le changement d'estimation au niveau des modalités de départ en fin de carrière. Pour les exercices précédents, les calculs étaient basés sur un départ à l'initiative de l'employeur (moins favorable pour le groupe). Compte tenu du fait que cette hypothèse se réalise très rarement dans la pratique, il est retenu à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2020 un départ à la retraite initié par le salarié.

L'échéancier des engagements est le suivant :

Evolution de l'engagement	31/12/2020	Moins d'un an	Plus d'un an
Engagement à l'ouverture au 01/01/N-1	69	1	68

Les principales hypothèses actuarielles utilisées dans le cadre de l'évaluation des engagements de retraite à prestations définies sont présentées ci-dessous :

Hypothèses actuarielles	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Convention collective	Métallurgie	Métallurgie
Age de départ en retraite	Départ à taux plein	Départ à taux plein
	Réforme 2013	Réforme 2013
Hypothèses de turnover des effectifs :	Table de turnover avec des taux décroissants par âge et nuls à partir de 60 ans, générant un taux moyen pour de 1,94%.	Table de turnover avec des taux décroissants par âge et nuls à partir de 60 ans, générant un taux moyen de 1,94%.
Table de mortalité	INSEE TH TF 2018	INSEE TH TF 2018
Modalités de départ en fin de carrière	A l'initiative de l'employé avec le versement d'une indemnité soumise aux charges sociales patronales	A l'initiative de l'employeur avec le versement d'une indemnité soumise aux charges sociales patronales
Taux de revalorisation des salaires	2%	2%
Taux de charges sociales	45,00%	45,00%
Taux d'actualisation (Oblig. AA)	0,79%	0,77%

5.12 Provisions

Conformément à la norme IAS 37, le Groupe comptabilise des provisions uniquement si les trois conditions suivantes sont remplies : une entité a une obligation actuelle (juridique ou implicite) envers un tiers résultant d'un événement passé ; il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

La détermination de l'exposition au risque, la comptabilisation et l'évaluation des provisions concernant les litiges et contentieux en cours font appel à une part importante de jugement et d'estimations. Ces jugements et estimations sont par nature sujets au changement notamment si de nouvelles informations ou de nouveaux éléments d'appréciation devenaient disponibles.

Provisions pour risques et charges	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Garantie données aux clients	20	31	-11
Pertes de change	0	0	0
Risque de non remboursement subvention HECAM	0	96	-96
Risque de remboursement subvention HYPMED	119	0	119
Engagements de retraite	69	129	-60
Total Provisions pour risques et charges	208	256	-48

Le projet HYPMED est terminé et il existe des discussions sur les modalités de remboursement de subventions perçues. La provision a été constatée pour couvrir le risque de remboursement intégral (119 K€) de ladite subvention.

La provision pour risque de non-remboursement du solde de la subvention HECAM pour 96 K€ a été reclassée en dépréciation d'actif au cours de l'exercice 2020.

Provisions pour risques et charges	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Garanties données aux clients	31	0	-11	20
Risque de non-remboursement subvention HECAM	96	0	-96	0
Risque de remboursement subvention HYPMED	0	119	0	119
Engagements de retraite	129	6	-66	69

Total Provisions pour risques et charges	256	125	-173	208
---	------------	------------	-------------	------------

Les diminutions de provisions pour risques et charges sont des reprises non utilisées.

5.13 Avances remboursables et subventions

Depuis sa création, le Groupe reçoit, en raison de son caractère innovant, un certain nombre d'aides de l'Etat ou des collectivités publiques destinées à financer son fonctionnement ou des recrutements spécifiques, ces aides sont reçues sous formes de subventions, ou d'avances conditionnées.

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- le Groupe se conformera aux conditions attachées aux subventions et,
- les subventions seront reçues.

Une subvention publique à recevoir à titre de soutien financier immédiat à la Société sans coûts futurs liés, est comptabilisée en produits de l'exercice au cours duquel la créance devient acquise.

Un prêt non remboursable sous conditions est traité comme une subvention publique s'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, il est classé en dettes financières et évalué au coût amorti.

Le montant résultant de l'avantage de taux obtenu lors de l'octroi d'avances remboursables ne portant pas intérêt est considéré comme une subvention. Cet avantage est déterminé en appliquant un taux d'actualisation égal aux taux des obligations assimilables du Trésor augmentés d'une prime de risque spécifique à la société sur la durée qui correspond à la durée de remboursement des avances.

En cas de modification de l'échéancier des flux de remboursements prévus des avances remboursables, la Société effectue un nouveau calcul de la valeur comptable nette de la dette résultant de l'actualisation des nouveaux flux de trésorerie attendus. L'ajustement en résultant est comptabilisé au compte de résultat l'exercice au cours duquel la modification est constatée.

5.13.1 Échéancier de remboursement des avances conditionnées

Le détail des avances conditionnées est présenté ci-après (en K€) :

Nom	Date d'octroi	Montant obtenu	Taux d'intérêt contrat	Taux d'intérêt effectif	Solde 31/12/2020	Ech. - d'un an	Ech. + d'un an
Avance BPI Hecam 717 K€	30/06/2015	717	0,00%	2,32%	660	0	660
Total Avances remboursables		717			660	0	660

Les avances conditionnées sont évaluées dès leur encaissement à leur valeur réelle.

Les avances BPI HECAM, sont réévaluées à chaque clôture, en utilisant un taux d'intérêt effectif de 2,32%.

Cette réévaluation a un impact sur l'exercice 2020 de 15 k€, la valeur réelle de l'avance BPI HECAM au 31 décembre 2019 étant de 645 k€.

5.13.2 Probabilité de remboursement

La probabilité de remboursement des avances est fournie, sous toutes réserves, et comporte des incertitudes inhérentes à la conduite de tout projet de recherche. Elle résulte de l'appréciation de la direction de la société en fonction des critères suivants :

Une probabilité de 100% correspond à l'absence d'éléments susceptibles de remettre en cause la correcte finalisation du projet tant sur le plan technique que commercial.

Une probabilité de 50% signifie l'existence d'éléments susceptibles de compromettre le succès complet du projet. A ce stade, il peut être envisagé le succès partiel ou l'échec du projet.

Une probabilité de 0% se rapporte à la phase de notification de l'échec du projet. Le constat d'échec a été demandé par la société mais n'a pas été constaté par l'organisme à la clôture de l'exercice.

5.14 Emprunts et dettes financières

Le détail des emprunts et dettes financières se présente ainsi :

Nom	Date d'octroi	Montant obtenu	Taux d'intérêt contrat	Taux d'intérêt effectif	Solde 31/12/2020	Ech. - d'un an	Ech. + d'un an
Prêt BPI 0% 800 K€	29/11/2013	800	0,00%	2,97%	155	155	0
PGE BPS 130 K€	03/06/2020	130		1,71%	132	2	130
PGE SG 500 K€	04/06/2020	520		1,71%	509	9	500
PGE Juste valeur							
Total des emprunts		1 450			796	166	630

L'emprunt à taux zéro est évalué dès son encaissement à sa valeur réelle.

L'emprunt à taux zéro BPI, est réévalué à chaque clôture, en utilisant un taux d'intérêt effectif de 2,97%.

Cette réévaluation a un impact sur l'exercice 2020 de 9 k€, la valeur réelle de l'avance BPI HECAM au 31 décembre 2019 étant de 306 k€ dont 160 k€ remboursés sur l'exercice.

INTRASENSE a souscrit deux PGE (Prêt Garanti par l'Etat) pour 650 K€ dont les conditions initiales étaient les suivantes :

- 130 K€ auprès de la Banque Populaire du Sud le 20/05/2020 avec un report d'un an et amortissement in fine au 20/05/2021 (taux d'intérêts de 0.25%)
- 520 K€ auprès de la Société Générale le 03/06/2020 avec un report d'un an et amortissement in fine au 03/06/2021 (taux d'intérêts de 0.25%)

Note : Depuis la clôture, la société a obtenu de reporter d'une année supplémentaire le début de l'amortissement des deux emprunts.

Les emprunts remboursés en cours d'exercice (160 K€) s'expliquent uniquement par le remboursement auprès de la BPI (emprunt de 800 K€).

Le tableau ci-dessous présente les mouvements des emprunts et dettes financières sur l'exercice 2020 et les échéances de ces derniers.

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	306	661	151	816
Emprunt en crédit-bail et droits d'utilisation	840	65	119	787
Emprunts et dettes financières divers	645	15	0	660
Total Emprunts et dettes financières divers	1,792	741	270	2,263

ETAT DES EMPRUNTS	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	816	166	650	0
Emprunt en crédit-bail et droits d'utilisation	787	116	438	233
Emprunts et dettes financières divers	660	0	660	0
Total des emprunts	2,263	282	1,748	233

5.15 Passifs courants

Les passifs courants correspondent aux passifs devant être réglés ou négociés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

5.15.1 Etat des passifs courants

Les passifs courants se présentent ainsi :

ETAT DES PASSIFS COURANTS	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Partie courante des emprunts et dettes financières	253	234	19
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	19	36	-17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	276	523	-246
Dettes fiscales et sociales	934	672	263
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes	8	4	3
Produits constatés d'avance	500	351	150
Total des passifs courants	1 990	1 819	171

5.15.2 Échéance des dettes à la clôture de l'exercice

Le tableau des échéances des dettes courantes est le suivant :

ETAT DES PASSIFS COURANTS	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	19	19	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	276	276	
Dettes fiscales et sociales	934	934	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	
Autres dettes	8	8	
Produits constatés d'avance	500	455	45
Total des passifs courants	1 737	1 692	45

Tous les passifs courants sont à moins d'un an sauf 45 K€ de produits constatés d'avance sur la juste valeur des emprunts (emprunt BPI Hecam).

Les dettes fiscales et sociales comprennent un moratoire négocié auprès des caisses sociales pour 376 K€ dont 122 K€ remboursés au 31/12/2020.

Dans le cadre des mesures de soutien aux entreprises en contexte de Covid-19, la Société a sollicité et obtenu des reports d'échéances auprès de certains organismes sociaux. Les dettes envers les organismes sociaux sont donc constituées d'échéances des mois de décembre et du dernier trimestre civil (échéances courantes) mais également du dernier trimestre 2019 et de la période Covid-19 (février à mai 2020) pour l'Urssaf pour 260 K€.

5.15.3 Comptes de régularisation passif

CHARGES A PAYER	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11	0	11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95	304	-209
Dettes fiscales et sociales	519	420	99
Autres dettes	5	0	5

Total des charges à payer	630	723	-94
----------------------------------	------------	------------	------------

Les charges sur emprunts correspondent aux intérêts courus et capitalisés sur les prêts garantis par l'Etat (PGE).

Les charges à payer relatives aux dettes sociales correspondent principalement à la provision pour congés payés, aux provisions des primes et variables à verser aux salariés ainsi qu'aux dettes envers les organismes sociaux.

5.15.4 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 500 K€ au 31 décembre 2020 et s'expliquent notamment par :

- l'étalement sur la durée des contrats des prestations annuelles de maintenances.
- l'actualisation à la juste valeur des emprunts et subventions.

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Reconnaissance des revenus (chiffre d'affaires)	442	262	180
Juste valeur des emprunts et subventions	58	88	-30
Total	500	351	150

NOTE 6. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 Reconnaissance des produits des activités ordinaires

Les revenus générés par le Groupe proviennent de ventes de licences en mode indirect auprès de distributeurs ou partenaires industriels de type OEM ou directement auprès de cliniques ou centres hospitaliers. La reconnaissance du chiffre d'affaires est réalisée lors du transfert des risques et avantages, correspondant à la date de mise à disposition des licences chez le partenaire ou le client final (ventes directes).

Le chiffre d'affaires services correspond à l'activité de maintenance. Il est reconnu linéairement sur la durée du contrat.

Les paiements partiels reçus sur les contrats sont enregistrés en "avances et acomptes clients".

Les autres produits d'exploitation sont non significatifs.

6.1.1 Ventilation du chiffre d'affaires

La Groupe propose pour la première fois, avec cet exercice 2020, une vision consolidée de son activité. Le chiffre d'affaires consolidé est réalisé principalement en France, en Europe et en Chine.

Par zone géographique :

En K€	31/12/2020	% du CA	31/12/2019	% du CA	Variation	%
France	650	19%	1 048	32%	-398	-38%
Europe (dont Russie)	1 360	40%	545	16%	815	150%
Chine	1 161	34%	847	26%	314	37%
Reste du monde	270	8%	878	26%	-608	-69%
Chiffre d'affaires consolidé	3 441		3 318		123	

Le groupe réalise une surperformance sur la zone Europe, grâce au chiffre d'affaires réalisé en Russie, et une bonne performance sur le territoire chinois avec une hausse du chiffre d'affaires respectivement de 150% et 37%.

Le chiffre d'affaires sur la France diminue de 398 k€, soit une baisse de 38%, en partie dû à l'effet pandémie de covid19.

Le chiffre d'affaires sur la zone Reste du monde diminue de 608 k€, soit une baisse de 69%.

Par activités :

En K€	31/12/2020	% du CA	31/12/2019	% du CA	Variation	%
Licences	2 909	85%	2 443	74%	466	19%
Maintenance	488	14%	643	19%	-155	-24%
Autres prestations de services	44	1%	232	7%	-188	-81%
Chiffre d'affaires consolidé	3 441		3 318		123	

6.1.2 Impact IFRS 15

La méthode de calcul du taux de maintenance retenue dans le cadre de l'application de la norme IFRS 15 est la suivante : la société a une obligation de performance vis-à-vis de ses clients, visant à assurer une assistance via une maintenance de 12 mois incluse dans la vente de licence initiale. Lors de la cession d'une licence, la part de maintenance n'est pas clairement identifiée. L'approche a donc été d'identifier le taux de maintenance se rattachant à ces licences. Pour ce faire, le prix des maintenances vendues postérieurement, de manière séparée et se rattachant à ces mêmes licences (comprenant une part de maintenance), ont été rapproché au prix de vente initial de ces mêmes licences, nous permettant d'identifier un taux de maintenance. La part de maintenance de 18% a été appliquée sur les ventes de globales de licences (pour 2019 et 2020) avec l'application d'un lissage de 12 mois. Les impacts sur le chiffre d'affaires consolidés sont de - 65 K€ sur l'exercice 2020 et de - 32 K€ sur l'exercice 2019.

En K€	31/12/2020	31/12/2019
CA consolidé brut	3 506	3 350
Retraitements IFRS 15	-65	-32
CA consolidé net	3 441	3 318
<i>Taux de maintenance retenu</i>	<i>18%</i>	<i>18%</i>

6.2 Production immobilisée

La Société a constaté sur l'exercice de coûts de développement activés pour un montant de 506 K€. Ces coûts de développement ont été diminués des coûts directs dont ils sont issus de la façon suivante :

Production immobilisée en K€	31/12/2020	31/12/2019
Sous-traitance	74	207
Salaires bruts	528	489
Charges sociales	256	203
Total	858	898
- Crédit Impôt recherche	-351	-346
Total activé en consolidation	506	552

La détermination du crédit d'impôt a été réalisée par la société en adoptant une démarche structurée et des méthodologies appropriées décrites ci-après :

Le périmètre des activités de recherche et développement ouvrant droit au crédit d'impôt recherche a été délimité en effectuant une analyse au cas par cas de chaque projet de recherche et de leur état d'avancement. Seules les dépenses de développement expérimental ont été prises en compte dans le calcul du crédit d'impôt.

Les amortissements des immobilisations dédiées en partie à des activités de recherche ont été retenus en appliquant une clé de répartition déterminée selon des critères objectifs, tels que le temps d'utilisation à des activités éligibles et le nombre de personnes affectées à ces activités.

Les dépenses de personnel relatives aux chercheurs et techniciens ont été prises en compte sur la base du suivi interne constitué par des feuilles de temps faisant mention du nombre d'heures consacrées aux différents projets de recherche éligibles identifiés, et des travaux réalisés et rattachés au projet concerné.

Les dépenses de sous-traitance ont été retenues lorsque le prestataire auquel sont confiés les travaux de recherche est établi sur le territoire d'un État membre de l'Union Européenne, ou de l'Espace économique européen et si le prestataire est agréé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

La société dispose d'un dossier justificatif et d'un dossier scientifique de chacun des projets éligibles identifiés, grâce à la mise en place d'un suivi en temps réel des projets de recherche et des moyens techniques, humains et financiers associés.

Comme pour les coûts de développement, le Crédit d'Impôt Recherche d'un montant de 351 K€ est venu en diminution des coûts directs dont il est issu de la façon suivante :

CIR	CIR 2020	Régul CIR 2014/2015	31/12/2020
Sous-traitance	0	0	0
Salaires bruts	212	25	237
Charges sociales	103	12	115
Total	314	37	351

Les données pour 2019 et 2020 sont présentées ainsi :

CIR	31/12/2020	31/12/2019
Sous-traitance	0	0
Salaires bruts	237	245
Charges sociales	115	101
Total	351	346

6.3 Achats consommés

Les achats consommés de 2020 et 2019 se présentent ainsi :

Achats consommés	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Achats matières premières, autres appro	-166	-85	-81
Achats d'études et prestations de services	-152	-252	101
Achats non stockés de matière et fournitures	-61	-54	-6
Achats de marchandises	-160	-54	-106
Total des achats consommés	-539	-446	-93

6.4 Frais de personnel

6.4.1 Effectif

L'effectif du personnel de la société à la fin de l'exercice 2020 s'élève à 44 salariés contre 42 au 31 décembre 2019.

L'effectif moyen équivalent à temps plein est de 41 salariés pour le 31 décembre 2020 comparé à 42 pour l'exercice précédent.

6.4.2 Ventilation des frais de personnel par nature

Les charges de personnel se présentent de la façon suivante :

CHARGES DE PERSONNEL	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Salaires et traitements	1 384	1 579	-195

Charges sociales	778	749	29
Total	2 162	2 328	-166

6.5 Charges externes

Le tableau suivant présente les charges externes :

Charges externes	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Sous-traitance	1	46	-46
Locations	37	45	-8
Entretiens et réparations	6	3	3
Primes d'assurance	25	40	-15
Etudes, documentations, séminaires	11	24	-13
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	534	507	27
Publicité, publications, relations publiques	12	129	-117
Transports de biens et transports collectifs du personnel	2	9	-7
Déplacements, missions et réceptions	96	112	-16
Frais postaux et de télécommunications	12	8	3
Services bancaires et assimilés	8	12	-3
Cotisations	12	2	10
Total des charges externes	755	935	-180

Les principales économies réalisées résultent des frais de publicité, marketing et autres communications (-117 K€) et plus particulièrement des frais de salon : compte tenu de la crise sanitaire, le salon RSNA qui devait se tenir en 2020 a été reporté en 2021.

Nous avons également réduit nos frais de sous-traitance (-46 K€) en internalisant certaines fonctions.

6.6 Impôts et taxes

Les impôts et taxes se présentent ainsi pour 2020 et 2019 :

IMPÔTS ET TAXES	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Impôts et taxes	54	51	3

Les impôts et taxes comprennent notamment les taxes assises sur les salaires (taxes d'apprentissage, formation professionnelle continue, effort construction), les cotisations foncières (CFE).

6.7 Autres produits et charges d'exploitation

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Autres charges	-37	-156	119
Autres produits	77	6	71
Total	40	-150	190

Les autres charges de l'exercice comprennent notamment les jetons de présence pour 31 K€.

Pour l'exercice 2019, les autres charges étaient essentiellement composées de 138 K€ de pertes sur créances irrécouvrables.

6.8 Amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements ainsi que les dotations aux provisions nettes de reprises incluses au sein du compte de résultat, sont synthétisées ci-après :

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Frais de recherche et développement	296	188	108
Logiciels, brevets, licences	3	2	1
Immobilisations corporelles	22	20	2
Droits d'utilisation des bâtiments	106	103	3
Droits d'utilisation des autres biens	11	3	8
Total des dotations aux amortissements	439	316	123

Les dotations aux provisions, nettes de reprises incluses, et les dotations aux amortissements, recouvrent les éléments ci-après et leur réconciliation avec les lignes du tableau de flux de trésorerie :

Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Dotation nette aux amortissements - Immobilisations incorporelles	299	190	109
Dotation nette aux amortissements - Immobilisations corporelles	22	20	2
Dotation nette aux amortissements - Droits d'utilisation	117	105	11
Dotations nettes aux amortissements - TFT	439	316	123
Dotation nette des reprises de provisions pour risques et charges	11	-89	100
Avantages du personnel - Coût des services rendus	-66	16	-82
Dotations nettes de reprises de provisions sur risques et charges - TFT	-54	-72	18
Dotation nette des reprises de dépréciations clients	146	-155	300
Dotation nette des reprises de dépréciations sur autres actifs courants	96	0	96
Dotations nettes de reprises de dépréciations sur actifs courants - BFR	242	-155	396
Total des dotations aux amortissements et provisions, nettes des reprises	626	89	537

6.9 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant inclut l'ensemble des produits et coûts récurrents directement liés aux activités du Groupe. Le résultat opérationnel courant est relativement stable entre 2020 et 2019. Il s'élève au 31 décembre 2020 à -622 k€ contre -639 k€ au 31 décembre 2019, soit une progression de 17 k€.

6.10 Autres produits et charges opérationnels non courants

Le poste « Autres produits et charges opérationnels non courants » inclut les éléments répondant à la définition de la recommandation CNC 2009-R.03 :

Les rubriques autres produits et charges opérationnels ne sont alimentées que dans la mesure où un événement majeur intervenu pendant la période est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Ainsi, ceux-ci sont en nombre très limités et de montants particulièrement significatifs ;

Ces éléments doivent être précisément décrits (en montant et nature) dans une note annexe conformément à IAS 1.975 et présentés séparément lorsqu'ils sont matériels (IAS 1.85).

Ils incluent les produits et charges en nombre très limité, non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

Le détail des autres produits et charges opérationnels est donné ci-dessous :

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Autres charges opérationnelles	-5	-167	162
Autres produits opérationnels	2	14	-13
Total	-4	-153	149

Les charges de 2019 concernaient essentiellement l'indemnité de résiliation du contrat EHGO de financement avec conversion immédiate en action des OCA émises pour un montant de 133 K€.

6.11 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles. Le résultat opérationnel progresse de 166 k€ entre 2020 et 2019. Il s'élève au 31 décembre 2020 à -626 k€ contre -792 k€ au 31 décembre 2019.

6.12 Résultat financier

RESULTAT FINANCIER	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Intérêts sur emprunts (1)	-49	-42	-8
Autres charges financières	-2	-7	5
Coût de l'endettement financier brut	-51	-49	-3
Perte et gains de change financiers	-34	-1	-33
Produits financiers	7	4	3
Dotations financières amort. Prov.	0	-75	75
Autres produits et charges financiers	-27	-72	45
Total	-78	-121	42
(1) dont intérêts relatifs aux remboursements des emprunts sur droits d'utilisation (IFRS 16)	-14	-14	0

Les dotations aux provisions financières de 2019 (75 K€) concernaient l'amortissement des primes de remboursement des emprunts obligataires.

6.13 Impôts sur les résultats

6.13.1 Détail de l'impôt sur les résultats

Comme précisé en Note 6.8, le Crédit d'Impôt Recherche n'est pas inclus dans le poste « Impôts sur les résultats » mais est présenté en déduction des différents postes auquel il se rapporte, principalement en déduction de l'activation des frais de développement

6.13.2 Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs dans les états financiers consolidés et les valeurs fiscales correspondantes, ainsi que sur les reports déficitaires fiscaux. Les différences sont temporaires lorsqu'il est prévu qu'elles s'inversent dans le futur.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement dans la mesure où le Groupe estime, au regard des résultats fiscaux prévisionnels attendus sur les cinq prochains exercices, qu'il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, pour y imputer ces différences temporaires déductibles et pertes fiscales reportables.

La détermination des actifs d'impôt différé implique une part importante de jugement et le recours à des estimations de la part de la Direction ; si les résultats fiscaux futurs s'avéraient être sensiblement différents de ceux ayant servi de base à la comptabilisation des actifs d'impôt différé, le montant de ces derniers devra être révisé en conséquence (à la hausse ou à la baisse), entraînant potentiellement un impact significatif sur le résultat net du Groupe.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

La société dispose de déficits reportables provenant des exercices antérieurs auquel s'est rajouté le déficit de l'exercice. A la clôture, le montant des déficits reportables s'élève à 26 825 K€.

Du fait des pertes enregistrées sur les derniers exercices, les impôts différés ne sont pas comptabilisés car leur recouvrabilité n'est pas considérée à la date de clôture comme suffisamment probable.

6.14 Résultat par action

6.14.1 Résultat net par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société-mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Résultat par actions	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net part du Groupe en K€	-704	-912
Nombre moyen d'actions en circulation	22,924,207	19,862,983
Résultat par action en €	-0.03	-0.05

6.14.2 Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net consolidé attribuable aux actionnaires d'Intrasense par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Pour chaque exercice présenté, un instrument de capitaux propres (i.e. une option de souscription d'action, un bon de souscription d'action, BSPCE ou encore une attribution d'actions gratuites, emprunts obligataires convertibles ou remboursables en actions...) est considéré comme potentiellement dilutif, s'il est « dans la monnaie » (c'est-à-dire si le prix d'exercice ou de règlement est inférieur au prix moyen du marché). Dès lors que la Société est cotée sur un marché boursier, le cours de clôture du cours de Bourse est pris en compte dans le calcul à chaque arrêté.

La dilution se définit comme une réduction du résultat par action, ou une augmentation des pertes par action. En conséquence, lorsque le résultat net consolidé attribuable aux actionnaires d'Intrasense est une

perte, étant donné que l'exercice de toute option de souscription, BSA, BSPCE ou attribution d'action en gratuite en circulation ou encore la conversion de tout autre instrument convertible aurait pour conséquence de réduire la perte par action, ces instruments sont alors considérés comme anti-dilutifs et exclus du calcul de la perte par action.

Le résultat net des deux exercices présentés étant une perte, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action.

NOTE 7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

La Société a obtenu deux PGE (Prêt Garanti par l'Etat) à hauteur de 650 K€ dont les conditions initiales ont été décrites dans la partie relative aux emprunts et dettes financières. La garantie fixée par décret et prise en charge par l'Etat s'élève à 90% des sommes obtenues.

NOTE 8. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

8.1 Transactions avec les entreprises liées

Les transactions entre Intrasense et ses deux filiales, qui sont des parties liées au Groupe, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas détaillées dans la présente note.

Il n'existe pas de transactions réalisées avec des entreprises liées autres que les filiales du groupe.

8.2 Rémunération des organes de direction

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, il a été attribué à Monsieur Nicolas Reymond, au titre de ses fonctions de Directeur Général, 135.701 € bruts annuels, dont un véhicule de fonction pour un montant de 4.371 € à titre d'avantage en nature.

Monsieur Nicolas Reymond a bénéficié en outre, au même titre que les salariés, du régime de retraite et prévoyance complémentaire.

Le montant global des rémunérations brutes perçu par l'ensemble des membres du Conseil d'administration s'élève à 31 K€ pour l'exercice.

NOTE 9. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montants en K€	31/12/2020	31/12/2019
Certification des comptes annuels et attestations	34	47
Services autres que la certification des comptes	48	9
Total	82	56

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 82 KEUR.

L'augmentation des honoraires des commissaires aux comptes s'explique par la mise en place de la consolidation des chiffres du Groupe.

NOTE 10. NOTES SUR LES RISQUES FINANCIERS ET OPERATIONNELS

Les risques principaux auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

10.1 Risque de liquidité et de crédit

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le groupe Intrasense a besoin pour financer son développement du soutien de partenaires financiers. Le groupe pourrait être défavorablement affecté en cas de réduction des capacités de financement par les établissements bancaires.

La Société estime à ce jour n'être confrontée à aucun risque de liquidité et est en mesure de faire face à ses obligations à venir au cours des 12 mois suivant la clôture des comptes au 31 décembre 2020.

La trésorerie et les dettes financières du Groupe se présentaient comme suit au 31 décembre 2020 :

TRESORERIE NETTE	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Valeurs mobilières de placement			0
Comptes à terme	450		450
Disponibilités	2,136	851	1,285
TOTAL TRESORERIE ACTIVE	2,586	851	1,735
Banques créditrices			0
Mobilisations de créances			0
TOTAL TRESORERIE PASSIVE	0	0	0
Total Trésorerie nette	2,586	851	1,735

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	306	661	151	816
Emprunt en crédit-bail et droits d'utilisation	840	65	119	787
Emprunts et dettes financières divers	645	15	0	660
Total Emprunts et dettes financières divers	1,792	741	270	2,263

ETAT DES EMPRUNTS	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	816	166	650	0
Emprunt en crédit-bail et droits d'utilisation	787	116	438	233
Emprunts et dettes financières divers	660	0	660	0
Total des emprunts	2,263	282	1,748	233

10.2 Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe et exposent le détenteur de titres financiers au risque de moins-value en capital.

Le bilan du Groupe présente une dette financière (hors avance remboursable) à taux fixe et variable détaillée ci-dessous :

Emprunts en K€	31/12/2020	Proportion
Emprunts à taux fixe*	1 603	100,0%
Emprunts à taux variables		0,0%
Total	1 603	100,0%

*dont 787 k€ d'emprunts sur droits d'utilisation

Le Groupe n'utilise pas d'instruments de couvertures de taux.

10.3 Risque de change

Les actifs, passifs, revenus et charges du Groupe sont en grande majorité libellés en Euros.

Seuls 4% des achats sont libellés en devises (hors opérations entre sociétés du Groupe). En conséquence, les variations des taux de change de l'Euro par rapport aux autres devises affectent peu le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés. L'exposition du Groupe à la variation des taux de

change EUR/DEV est limitée dans la mesure où les sommes collectées en dollar couvrent les factures fournisseurs dans cette même devise.

Les opérations de change ont pour seule vocation la couverture d'un risque associé à une activité économique. Le Groupe n'effectue pas d'opération de change sans flux physique sous-jacent.

La synthèse des positions nettes en devises étrangères du Groupe au 31 décembre 2020 est la suivante :

Position en K devise	K USD	K CAD	K RMB
Actifs	170	12	5 130
Passifs	5		3 516
Position nette avant gestion en devises	164	12	1 614
Position hors bilan			
Position nette après gestion en devises	164	12	1 614
Taux de conversion 1 euro =	1,1450	1,5549	7,8751
Position nette après gestion en euros	144	8	205
Hypothèse d'évolution défavorable de la devise de 5% par rapport au cours de clôture de la devise	7	0	10

Les positions nettes sont dites « longues » avec des avoirs supérieurs aux engagements en devises. Avec une évolution défavorable de 5% des cours des devises par rapport au cours de clôture, l'impact serait une charge de 17 K€, charge relativement peu significative.

10.4 Risque de dilution

La Société pourrait procéder à l'avenir à l'émission ou l'attribution d'actions ou de nouveaux instruments financiers donnant accès à son capital dans le cadre, notamment, de sa politique de motivation de ses dirigeants et salariés.

Toute attribution ou émission complémentaire entraînerait une dilution supplémentaire, pour les actionnaires de la Société.

10.5 Risques juridiques, litiges

Dans le cours normal de son activité, la Société peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être, soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenues est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

Risques juridiques

La Société maîtrise en interne la gestion des aspects juridiques et la conformité de son activité à son cadre réglementaire (autorisations de commercialisation, assurances, propriété intellectuelle, dépôts des marques et noms de domaine, etc.). A cet égard, la Société peut faire appel à des intermédiaires, prestataires ou conseillers spécialisés pour compléter son expertise, ou leur sous-traiter certaines tâches. Ainsi, la Société recourt notamment à des consultants, distributeurs ou représentants réglementaires locaux pour la soumission des dossiers d'enregistrement auprès de certaines autorités réglementaires locales, à des cabinets spécialisés en propriété intellectuelle pour le dépôt et l'instruction des dossiers, ou encore à des courtiers en assurance.

Risques liés à la mise en jeu de la responsabilité du fait des produits

Les activités de la Société l'exposent à des risques de responsabilité qui pourraient notamment faire suite aux dysfonctionnements de certains de ses produits. Des plaintes pourraient être déposées ou des poursuites judiciaires pourraient être intentées contre la Société et/ou ses dirigeants par les clients de la Société ou, indirectement, par des tiers utilisant un produit de la Société ou par des patients traités sur la base de diagnostics issus de l'utilisation de la gamme de produits de la Société. La Société ne peut pas garantir que ses polices d'assurances en vigueur sont suffisantes pour la protéger contre de telles poursuites. Si la Société ou ses partenaires voyaient leur responsabilité engagée (même en cas de poursuites ne donnant pas lieu à condamnation) ou s'il s'avérait impossible d'obtenir ou de maintenir en vigueur des polices d'assurances appropriées à un prix acceptable ou d'obtenir une autre protection, cela pourrait affecter significativement le développement et, à un stade ultérieur, la commercialisation des produits de la Société. La survenance de l'une quelconque de ces situations contentieuses pourrait avoir un effet significatif sur l'image de la Société et/ou entraîner une condamnation susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les résultats, la situation financière, le développement et/ou les perspectives de la Société.

A ce jour, la Société ne fait l'objet d'aucune plainte ni de poursuite judiciaire émanant de clients ou de tiers.

Risques liés à la propriété intellectuelle

(i) La Société est soumise aux incertitudes inhérentes aux droits de propriété intellectuelle.

Le succès de la Société dépend notamment de sa capacité à obtenir, à conserver et à protéger ses droits de propriété intellectuelle, notamment ses droits d'auteur et ses brevets. La Société dispose de trois brevets portant sur une technologie d'exploration par une technologie de suppression des artefacts lors de la mise à plat d'organes tubulaire, une technologie de segmentation générique des vaisseaux injectés en scanner et IRM, le calcul automatique de la déformation d'une région 3D d'un volume à un autre.

Dans le domaine des logiciels dans lequel la Société opère, le droit des brevets varie en fonction du pays et est en constante évolution. Il existe donc de nombreuses incertitudes dans ce domaine. Par conséquent, la Société ne peut pas garantir :

- que ses demandes de brevet en instance aboutiront à la délivrance de brevets ;
- que ses demandes de brevet, même si elles sont accordées, ne seront pas contestées, invalidées ou jugées inapplicables ;
- que la portée de toute protection offerte par des brevets sera suffisante pour protéger la Société contre ses concurrents ;
- que des tiers ne se verront pas accorder des brevets ou ne déposeront pas des demandes de brevet portant sur les produits de la Société avant que la Société ne reçoive de tels brevets ou ne dépose de telles demandes ; ou

- que des tiers ne se verront pas accorder ou ne déposeront pas de demandes de brevet, ou ne disposeront pas de tout autre droit de propriété intellectuelle qui, même s'ils n'empiètent pas sur ceux de la Société, viendront la limiter dans son développement.

Par ailleurs, malgré ses efforts en matière de veille technologique et de surveillance des brevets, la Société ne peut pas garantir que ses produits ne violeront pas les droits de propriété intellectuelle (notamment les brevets) détenus par des tiers et qu'elle ne sera pas contrainte de se défendre contre d'éventuelles poursuites engagées par des tiers.

Les litiges en matière de propriété intellectuelle sont fréquemment longs, coûteux et complexes. Certains des concurrents de la Société disposent de ressources plus importantes et peuvent être plus à même de mener de telles procédures. Si des concurrents de la Société parvenaient à contester avec succès la validité de ses droits de propriété intellectuelle ou de ses brevets, cela pourrait réduire la portée de ces derniers.

La Société protège sa technologie, ses procédés de fabrication, son savoir-faire et ses données confidentielles non brevetées par le biais d'engagements de confidentialité signés par ses employés et ses partenaires et par le dépôt régulier de son code source et de copies de son interface homme-machine auprès d'un tiers de confiance, l'Agence de Protection des Programmes. Elle ne peut toutefois garantir que ces mesures seront suffisantes pour éviter toutes éventuelles réclamations ou actions de tiers en matière de droits d'auteur.

La survenance de l'une quelconque de ces situations concernant l'un des brevets, l'une des créations ou l'un des droits de propriété intellectuelle de la Société pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats ou le développement de la Société.

(ii) La Société est soumise à un risque de contrefaçon.

Les produits de la Société sont principalement des logiciels commercialisés sous forme de licences d'utilisation. La copie illicite ou « piratage » constitue une violation du droit d'auteur et une perte d'exploitation pour tout éditeur de logiciels. Bien que le marché se soit discipliné ces dernières années dans les pays industrialisés, rien ne peut garantir que des utilisations illicites des logiciels de la Société ne soient pas mises en œuvre.

Afin de se prémunir ou du moins de lutter contre le risque de piratage, les logiciels commercialisés par la Société sont notamment protégés par un mécanisme d'activation à partir de numéros de séries uniques et de codes d'activation permettant de limiter l'usage à un nombre précis d'utilisations simultanées et/ou de machines.

Une version piratée du logiciel n'étant pas couverte par la certification réglementaire, un contrefacteur utilisant une telle version s'exposerait en outre aux risques inhérents à l'usage professionnel, en contexte médical, d'un dispositif diagnostique non certifié, susceptible de mettre en cause sa responsabilité personnelle.

De la même façon, une entreprise qui tenterait de commercialiser une version piratée des logiciels de la Société ne serait pas en mesure d'en obtenir la certification réglementaire, et serait ainsi en infraction avec la réglementation ou la loi.

De plus, dans les établissements hospitaliers, un ingénieur biomédical est en principe chargé de s'assurer de la certification des dispositifs médicaux utilisés dans l'établissement, et les certifications font partie des documents exigés dans les appels d'offre.

Enfin, la Société développant plusieurs versions de ses logiciels chaque année, une version piratée serait rapidement rendue obsolète.

Malgré les précautions et dispositifs mis en place, la Société ne peut garantir que des utilisations illicites de ses logiciels ne seront pas mises en œuvre. Ces pratiques constitueraient des infractions passibles de sanctions, au civil comme au pénal.

Risques liés à la réglementation applicable aux dispositifs médicaux développés par la Société et à son évolution possible

Le logiciel Myrian® étant assimilé à un dispositif médical logiciel destiné au diagnostic, sa commercialisation et son usage sont sujets à l'obtention et au maintien de certifications légales ou réglementaires locales.

En Europe, la Société dispose d'un marquage CE (Directive 93/42/CEE modifiée par la Directive 2007/47/CE) (certificat n°12895 rev.9) délivré le 14 mai 2019. De même, la Société est soumise à l'accord de la « Food and Drug Administration » (FDA) aux États-Unis ou d'autres autorités réglementaires étrangères. Chaque autorité de réglementation ou organisme de certification est susceptible d'imposer ses propres conditions, de refuser de délivrer une autorisation, ou d'exiger des données complémentaires préalablement à la délivrance de sa certification, quand bien même une telle certification aurait d'ores et déjà été accordée par d'autres autorités.

Pour chaque marché, le processus d'obtention ou de renouvellement de la certification des produits peut se révéler long et coûteux et aucune garantie ne peut être donnée quant à son succès ou à son délai. Si la certification était refusée, la commercialisation dans le pays concerné pourrait être retardée ou empêchée. Malgré la veille réglementaire mise en œuvre par la Société, un changement législatif, réglementaire ou de normes sur un marché dans lequel la Société commercialise ou envisage de commercialiser ses produits pourrait retarder ou empêcher la commercialisation de ces derniers jusqu'à l'obtention de la nouvelle certification. Si l'une des situations décrites ci-avant se produisait, elle serait susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives.

10.6 Risques clients

La Société n'a été confrontée à des problèmes d'insolvabilité que dans quelques cas.

Les délais moyens de règlement accordés aux distributeurs de la Société sont adaptés aux pratiques de chaque pays. Parmi les mesures mises en place afin de se protéger du risque d'impayé, la Société a développé un système d'activation temporaire de ses licences permettant, le cas échéant, de ne confirmer l'activation définitive qu'après réception du paiement.

10.7 Risques fournisseurs

Compte tenu de son activité, la Société est peu exposée en matière de risque fournisseurs.

10.8 Risques industriels

La Société exerçant une activité de services, elle n'encourt aucun risque industriel.

10.9 Risques environnementaux et activités polluantes

Compte tenu de la nature de son activité, la Société n'est pas susceptible d'entraîner un risque environnemental majeur.

10.10 Risque de dépendance aux personnes-clé

La Société s'appuie largement sur Monsieur Nicolas REYMOND, Directeur Général, pour son développement, ainsi que pour la mise en œuvre de sa stratégie.

Si la Société venait à perdre les services d'un ou plusieurs de ses dirigeants disposant d'une grande expérience du marché sur lequel le Groupe exerce son activité, ou si l'un ou plusieurs d'entre eux décidaient de réduire ou mettre fin à leur implication, la Société pourrait rencontrer des difficultés pour les remplacer et ses activités pourraient s'en trouver ralenties ou sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs en être affectés.

La Société estime que ce risque est élevé, étant considéré que la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (non-atteinte des objectifs de la Société, désorganisation, impact sur le chiffre d'affaires et la rentabilité).

SOMMAIRE Partie 4.

Faits marquants de l'exercice

Impacts de la crise sanitaire

Activité

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Evolution prévisible et perspectives d'avenir de la Société et du Groupe

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Permanence des méthodes

Informations générales complémentaires

Recours à des estimations

Principes comptables appliqués

Immobilisations

Provisions pour risques et charges et passifs éventuels

Chiffre d'affaires

Créances clients

Crédit impôt recherche

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Disponibilités en Euros

Disponibilités en devises

Créances et dettes inter-entreprises

PRESENTATION DES ELEMENTS FINANCIERS

Notes sur les postes de l'actif du bilan

Etat des immobilisations
Etat des amortissements
Etat des échéances des créances
Etat des dépréciations
Trésorerie
Produits à recevoir
Charges constatées d'avance

Note sur les postes du passif du Bilan

Etat des échéances des dettes
Etat des provisions
Composition du capital social
Mouvements des capitaux propres
Autres titres ouvrant droit au capital
Mouvements des avances remboursables – Autres fonds propres
Mouvements des avances remboursables – Dettes financières
Emprunts auprès des établissements de crédit
Charges à payer
Produits constatés d'avance

Compléments d'information relatifs au compte de résultat.

Ventilation du chiffre d'affaires net
Transferts de charges
Effectifs moyens
Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance
Honoraires des commissaires aux comptes
Produits et charges exceptionnels

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles
Engagement en matière de pensions et retraites
Filiales et participations
Parties liées

PARTIE 4. COMPTES ANNUELS INDIVIDUELS

Comptes Annuels Individuels du 01/01/2020 au 31/12/2020

Intrasense SA est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. La société a son siège au 1231 Avenue du Mondial 98, 34000 Montpellier, France.

Elle est cotée à la Bourse de Paris sur Euronext GROWTH.

Le total du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 6.256.083 Euros.

Le chiffre d'affaires est de 3.777.222 Euros.

L'excédent brut d'exploitation est de 554.596 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de 848.619 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Compte tenu d'une trésorerie disponible s'élevant à 2.292.538 Euros au 31 décembre 2020, la société considère disposer de suffisamment de disponibilités pour faire face aux besoins de trésorerie liés à son activité et à ses investissements au cours des 12 mois postérieurs à la date de clôture. Les éléments mentionnés ci-dessus permettent de justifier l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2020 selon le principe de continuité d'exploitation.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 22 mars 2021.

Faits marquants de l'exercice

Impacts de la crise sanitaire

Intrasense a été impactée par la crise sanitaire mondiale, notamment sur les marchés européens où son activité commerciale a été ralentie, Le Groupe a su relever le défi que posait cette situation exceptionnelle à la fois en soutenant les équipes médicales à travers le monde avec la mise à disposition d'une application spécifique Covid-19 mais également en maintenant ses résultats. Le Groupe a réussi à faire croître ses ventes et à faire augmenter significativement son EBITDA alors même que l'industrie et son environnement immédiat ont souffert largement de l'impact de la Covid-19. La forte notoriété acquise lors de la diffusion de la solution dédiée à la Covid-19 d'Intrasense a permis la mise en place de relations privilégiées avec ses clients, partenaires et nouveaux centres de référence, bâtissant ainsi pour le moyen et long terme une visibilité bénéfique au Groupe.

Le Groupe continue à suivre l'ensemble des mesures sanitaires mises en place par le gouvernement et conserve donc une grande majorité de ses collaborateurs en télétravail lorsque cela est possible.

Souscription de deux PGE (Prêt Garanti par l'Etat) pour 650 K€ dont les conditions initiales étaient les suivantes :

- 130 K€ auprès de la Banque Populaire du Sud le 20/05/2020 avec un report d'un an et amortissement in fine au 20/05/2021 (taux d'intérêts de 0.25%)
- 520 K€ auprès de la Société Générale le 03/06/2020 avec un report d'un an et amortissement in fine au 03/06/2021 (taux d'intérêts de 0.25%)

Note : Depuis la clôture, la société a choisi de reporter d'une année supplémentaire le début de l'amortissement.

Activité

Au cours de cet exercice, la Société a accéléré son développement commercial et continué d'enrichir son offre et son portefeuille de produits.

Elle a continué d'intensifier sa prospection commerciale sur les marchés européen et chinois, permettant de consolider le développement de son modèle de distribution indirecte débuté fin 2017 auprès d'industriels de l'imagerie.

Dans ce cadre et dans la continuité des comptes semestriels 2020, l'exercice clos le 31 décembre 2020 a été marqué par les faits suivants :

- Crise sanitaire mondiale liée au COVID-19 : la société a été impactée par le confinement de ses équipes en Chine et Europe, notamment sur l'organisation des activités commerciales et opérationnelles du groupe. L'activité de développement ainsi que les autres pôles ont été adaptés à un mode de fonctionnement en télétravail.
- Mise en place d'un protocole d'imagerie scanner dédié au COVID-19 : la société a développé, validé réglementairement et mis à disposition des professionnels de l'imagerie médicale un protocole spécifique permettant une évaluation quantitative de l'atteinte au COVID-19. Cette solution a été gracieusement distribuée pendant toute la période de premier pic de l'épidémie avant d'être ajoutée au catalogue commercial de la société. Cette opération a permis d'obtenir un fort gain de visibilité avec plus de 600 licences temporaires (3 à 6 mois de validité) distribuées gracieusement.
- Renforcement du partenariat de la société avec un acteur majeur de la télé-radiologie, le groupe CTM. Partenaire clé et historique d'Intrasense, le groupe CTM a renforcé sa collaboration avec Intrasense et a

participé au développement du protocole dédié COVID-19. Cette nouvelle collaboration démontre encore une fois l'étendue des synergies commerciales, organisationnelles et cliniques entre les deux groupes.

- Sortie de Myrian 2.8, avec de nombreuses nouveautés en termes d'applications cliniques (mammographie et tomosynthèse) et amélioration du workflow. Cela permet notamment au groupe de continuer à adresser de nouveaux marchés, comme la santé de la femme, et se positionner en acteur majeur de l'oncologie.
- Renforcement de son équipe de direction avec la nomination d'un nouveau Directeur administratif et financier. Lionel Seltz prend ainsi la tête de l'ensemble des activités administratives et financières du groupe, apportant son expérience de structuration, M&A et financement. Cette nomination renforce l'équipe de direction afin d'accompagner la société dans ses prochaines étapes de croissance.
- Renforcement et renouvellement partiel du Conseil d'administration : afin d'accompagner la Société à travers ses prochaines étapes de croissance, le Conseil d'administration a fait le choix de se renouveler avec la nomination de Madame Michèle Lesieur en tant que Présidente et Madame Anne Larpin en tant qu'administratrice indépendante. Le Conseil est ainsi composé de Madame Michèle Lesieur (Présidente), Madame Anne Larpin (Administratrice indépendante), Monsieur Patrice Rullier (Administrateur indépendant) et Monsieur Nicolas Reymond (Administrateur et Directeur général).

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Néant.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir de la Société et du Groupe

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Conseil d'Administration compte tenu de la trésorerie nette disponible au 31 décembre 2020, et des choix stratégiques mis en place par la nouvelle direction au cours des 2 dernières années qui démontrent leur pertinence avec, pour l'exercice 2020, une large progression de l'ensemble des indicateurs financiers et une atteinte de l'équilibre opérationnel au niveau groupe. La Société souhaite maintenir le cap pour les mois à venir. La gestion de la trésorerie reste une priorité et un élément déterminant, avec la mise en place d'une bonne gestion des échéances d'éléments composant le BFR et de la dette financière nette, tout comme les investissements permettant de construire la croissance dans les mois et les années à venir.

La Société a confirmé au cours de l'année 2020 sa capacité à positionner son offre sur les marchés internationaux, à développer son chiffre d'affaires de façon récurrente et à délivrer des solutions innovantes aux acteurs clé de la santé.

Elle consolide lors de cet exercice les résultats de la phase stratégique initiée en 2018, laquelle constituait une première étape de croissance à travers un positionnement principalement B to B. En proposant aux industriels et aux éditeurs de système d'information de santé, des fonctionnalités d'imagerie de haut niveau et avec une forte valeur ajoutée clinique, la société a concrétisé des partenariats aux revenus récurrents. L'intégration et le développement de technologies d'intelligence artificielle au sein de son

portfolio d'applications cliniques donne à Intrasense un atout majeur pour se différencier fortement sur des marchés concurrentiels. Ces offres valorisent pleinement les technologies exclusives développées par l'entreprise, et leur commercialisation contribue au développement de la valeur de l'entreprise.

Les efforts commerciaux se poursuivent et s'accroissent sur les zones stratégiques européenne et chinoise, tout en poursuivant une politique de contrôle de coûts et de gains de productivité.

Cette dynamique doit déboucher durant les prochains exercices sur une accélération de la croissance, via le positionnement de la Société sur les marchés cibles.

Comme précédemment annoncé, le Groupe poursuit son développement et entre dans une nouvelle phase stratégique, confirmant ainsi son ambition de croissance, basée sur l'innovation ainsi que sur ses marchés clés, l'Europe et la Chine.

Le renforcement du Comité de Direction se poursuit sous l'impulsion de Nicolas Reymond, alignant les compétences internes avec les objectifs de croissance ambitieux du Groupe. Les arrivées récentes de Lionel Seltz, Chief Financial Officer et de Khalil Filali, Chief Business Officer sont des éléments structurants de la réussite et du développement à venir.

La poursuite de l'enrichissement fonctionnel de l'offre de la société renforce par ailleurs le positionnement d'Intrasense comme spécialiste des solutions d'imagerie pour l'oncologie, marché de référence sur lequel la société possède de nombreux atouts fonctionnels et technologiques.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce - Art. R 123-206 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels au 31 décembre 2020 ont été élaborés et présentés en conformité du règlement ANC N°2014-03 modifié, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base. Les comptes ont été préparés selon les mêmes principes comptables que ceux adoptés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Recours à des estimations

Pour établir ces informations financières, la Direction de la Société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La Direction de la Société procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes. Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels et incorporels, les créances clients, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, la valorisation des titres de participation des filiales et les créances rattachées, ainsi que les hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel.

Principes comptables appliqués

Immobilisations

Frais de développement

Les dépenses de développement sont inscrites au bilan lorsqu'elles se rapportent à des projets nettement individualisés, pour lesquels les chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont sérieuses et dont les coûts sont distinctement établis. Il s'agit du développement des briques logicielles et logiciels Myrian® commercialisés. Les briques technologiques développées depuis 2007 sont toujours utilisées dans la version du logiciel en cours de commercialisation, conformément à la « roadmap » produit. Intrasense édite deux versions du logiciel Myrian® par an : les nouvelles versions correspondent à l'ajout de nouvelles fonctionnalités ou nouveaux modules mais elles reposent toujours sur les mêmes socles logiciels. Ces frais de développement avaient été amortis dès l'origine sur la durée de vie des produits, estimée à 5 ans.

Les frais d'emprunts nécessaires à la production de ces immobilisations ne sont pas pris en compte dans la détermination du coût d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (frais d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts nécessaires à l'acquisition de ces immobilisations ne sont pas pris en compte dans la détermination du coût d'acquisition.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Evaluation des amortissements

(Code du commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Frais de R&D	Linéaire	5 ans

Dépréciation d'actifs

Les immobilisations doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif supérieure à l'effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif ;
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, intervenus, au cours de l'exercice ou dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- Une augmentation durant l'exercice des taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché avec une probabilité que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.
- La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

Titres de participations.

Une dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur actuelle de ces titres est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle repose soit sur la valeur vénale soit sur la valeur d'utilité en fonction de la stratégie de la société sur ces titres de participations :

- La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, nette des coûts de sortie. Les coûts de sortie sont les coûts directement attribuables à la sortie d'un actif, à l'exclusion des charges financières et de la charge d'impôt sur le résultat.
- La valeur d'utilité est appréciée, pour les titres de participation, sur la base d'une approche multicritères comprenant notamment la méthode des flux de trésorerie actualisés. Ces critères sont pondérés par les effets de détention de ces titres en termes de stratégie ou de synergie eu égard aux autres participations détenues.

Provisions pour risques et charges et passifs éventuels

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation actuelle résultant d'événements passés à l'égard d'un tiers qui provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources estimable de façon fiable au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

Dans le cadre de la fourniture de licences à ses clients, la société Intrasense apporte contractuellement une garantie d'un an à l'utilisateur. A ce titre, la société Intrasense a comptabilisé une provision d'exploitation pour faire face à cet engagement. La provision pour garantie opérée lors de l'exercice 2020 est basée sur le coût du nombre réel de plaintes enregistrées sur l'année 2020.

Des procédures prud'homales ont été initiées par des anciens salariés ou dirigeants de la société Intrasense lors de l'exercice 2018. Le total des demandes s'élève à 0,3 M€. La Direction d'Intrasense et ses avocats ont procédé à une analyse des risques associés à ces procédures depuis 2018 et ont conclu que les conditions de comptabilisation d'une provision n'étaient pas atteintes à savoir la probabilité d'une sortie de ressource estimable de façon fiable. Ces procédures constituent donc un passif éventuel pour la société Intrasense.

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la société Intrasense a connaissance, qui est en cours ou dont elle est menacée) qui pourrait avoir ou a eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société, autres celles mentionnées précédemment.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires « ventes de biens » est principalement constitué de la vente de licences en mode indirect auprès de distributeurs ou partenaires industriels de type OEM ou directement auprès de cliniques ou centres hospitaliers. La reconnaissance du chiffre d'affaires est réalisée lors du transfert des risques et avantages, correspondant à la date de mise à disposition des licences chez le partenaire ou le client final (ventes directes).

Le chiffre d'affaires services correspond à l'activité de maintenance. Il est reconnu linéairement sur la durée du contrat.

Les paiements partiels reçus sur les contrats sont enregistrés en "avances et acomptes clients".

Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert des risques et avantages.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Crédit impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel et qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de leurs activités de recherche.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été engagées. L'entreprise ne payant pas d'impôt sur les sociétés demande le remboursement du crédit impôt recherche.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en diminution du poste « Impôts sur les bénéfices ».

Evaluation des valeurs mobilières de placement

(Code de commerce Art. R 123-196)

Les titres de placement sont évalués au coût de revient d'acquisition majoré des revenus courus de la période, ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure.

La société Intrasense, habilitée conformément aux dispositions légales et réglementaires, à procéder à des opérations d'achat de ses titres dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale a conclu un contrat de liquidité avec la société TSAF. Ce contrat autorise la société TSAF à réaliser des interventions à l'achat comme à la vente en vue de favoriser la liquidité des titres de la société INTRASENSE et la régularité de leur cotation sur le marché Euronext Growth.

Disponibilités en Euros

(Code de commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 342-7)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Les charges ou produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les créances, disponibilités et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Créances et dettes inter-entreprises

Les créances et les dettes détenues à l'égard des filiales d'Intrasense, sont comptabilisées en compte courant d'associé à la clôture. Les flux correspondants sont rémunérés à la moyenne des taux effectifs moyens des prêts à taux variables aux entreprises d'une durée supérieure à 2 ans (« TMP »). Le TMP retenu sera celui publié pour chaque trimestre par le BOFIP.

PRESENTATION DES ELEMENTS FINANCIERS

Notes sur les postes de l'actif du bilan

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais établissement recherche développement TOTAL	9 682 213		1 049 592
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	361 769		1 330
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements constr.	61 955		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	178 021		23 211
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	239 976		23 211
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	82 577		
Autres titres immobilisés	14 580		21 906
Prêts, autres immobilisations financières	138 998		468
TOTAL	236 155		22 374
TOTAL GENERAL	10 520 113		1 096 507

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			10 731 805	10 731 805
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	191 932		171 167	171 167
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.			61 955	61 955
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 261	199 971	199 971
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		1 261	261 926	261 926
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations			82 577	82 577
Autres titres immobilisés			36 486	36 486
Prêts, autres immobilisations financières		45 810	93 656	93 656
TOTAL		45 810	212 719	212 719
TOTAL GENERAL	191 932	47 071	11 377 617	11 377 617

Au cours de l'année 2020, l'activation des dépenses de développement représente un montant total de 1 049 k€.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	8 253 125	532 915		8 786 040
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	166 940	3 049		169 989
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements aménagements divers		38 965	5 740		44 705
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		140 307	16 740	1 261	155 786
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	179 272	22 480	1 261	200 491
	TOTAL GENERAL	8 599 337	558 444	1 261	9 156 520

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL	532 915			
Autres immob.incorporelles	TOTAL	3 049			
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers		5 740			
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier		16 740			
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	22 480			
	TOTAL GENERAL	558 444			

Les amortissements constatés au titre des frais activés antérieurement ou au cours de l'exercice, représentent 533 k€.

Etat des échéances des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	58 053		58 053
Autres immobilisations financières	35 603		35 603
Clients douteux ou litigieux	238 666	238 666	
Autres créances clients	1 037 790	1 037 790	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 202	4 202	
Impôts sur les bénéfices	314 293	314 293	
Taxe sur la valeur ajoutée	72 203	72 203	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques	97 991	97 991	
Groupe et associés	3 896 268	3 896 268	
Débiteurs divers	26 305	26 305	
Charges constatées d'avance	91 763	91 763	
TOTAL	5 873 137	5 779 481	93 656
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Au 31 décembre 2020, les créances sont essentiellement constituées du crédit impôt recherche pour 314 k€, des créances clients pour 1 276 k€.

Etat des dépréciations

Provision pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation	82 577				82 577
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	94 485	150 780	5 060		240 205
Autres provisions pour dépréciation	2 637 652	1 083 830			3 721 482
TOTAL	2 814 714	1 234 610	5 060		4 044 264

Les participations financières représentant les titres de Yingsi Software Technology (Shanghai) Co. Ltd et Intrasense Inc. apparaissent au bilan pour une valeur brute de 83 k€ et sont intégralement dépréciées au 31 décembre 2020.

Les comptes courants avec Yingsi Software Technology (Shanghai) Co. Ltd et Intrasense Inc. sont dépréciés à hauteur de 3 625 k€.

Créances clients :

Une dotation de provision pour dépréciation des créances clients d'un montant de 150 k€ a été effectuée sur la période, en relation avec une créance compte tenu de leur risque de non-recouvrement.

Trésorerie

Au 31 décembre 2020, la Société détenait 31 000 actions en propre représentant 0,13% du capital social, au travers de son contrat de liquidité avec TSAF, pour une valeur au bilan de 31 930 €.

Actions en propre au 31/12/2019	42.000
Achats 2020	171.329
Ventes 2020	182.329
Actions en propre au 31/12/2020	31.000

La Société n'a procédé à aucun autre achat d'actions dans le cadre de son programme de rachat au cours de l'exercice 2020.

La trésorerie de la Société à la clôture s'élève à 2 292 k€.

Produits à recevoir

(Code de commerce Art. R 123-206)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	123 198
Autres créances	119 945
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	317
Total	243 460

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	91 763
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	91 763

Note sur les postes du passif du Bilan

Etat des échéances des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	372	372		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 527 438	160 000	1 367 438	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	273 912	273 912		
Personnel et comptes rattachés	347 305	347 305		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	505 003	505 003		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	41 004	41 004		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	19 105	19 105		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	6 425	6 425		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	268 186	268 186		
TOTAL	2 988 750	1 621 312	1 367 438	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	650 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	160 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

Souscription de deux PGE (Prêt Garanti par l'Etat) pour 650 K€ dont les conditions initiales étaient les suivantes :

- 130 K€ auprès de la Banque Populaire du Sud le 20/05/2020 avec un report d'un an et amortissement in fine au 20/05/2021 (taux d'intérêts de 0.25%)
- 520 K€ auprès de la Société Générale le 03/06/2020 avec un report d'un an et amortissement in fine au 03/06/2021 (taux d'intérêts de 0.25%)

Note : Depuis la clôture, la société a choisi de reporter d'une année supplémentaire le début de l'amortissement.

Les emprunts remboursés en cours d'exercice (160 K€), s'expliquent uniquement par le remboursement auprès de la BPI (cf. infra Emprunts auprès des établissements de crédits).

De plus les dettes comprennent un moratoire négocié auprès des caisses sociales pour 376 k€ dont 122 K€ remboursés au 31/12/2020.

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	31 300	19 944	31 300		19 944
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	95 991	118 771	95 991		118 771
TOTAL	127 291	138 715	127 291		138 715

Provision pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation	82 577				82 577
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	94 485	150 780	5 060		240 205
Autres provisions pour dépréciation	2 637 652	1 083 830			3 721 482
TOTAL	2 814 714	1 234 610	5 060		4 044 264
TOTAL GENERAL	2 942 005	1 277 334	36 360		4 182 979
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		289 495	36 360		
financières		987 839			
exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice					

Composition du capital social

(Code du commerce Art. R 123-197 ; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	0,0500	12 225 049			12 225 049
OCABSA Converties	0,0500	9 193 749			9 193 749
BSA convertis	0,0500		2 946 969		2 946 969
TOTAL		21 418 798	2 946 969		24 365 767

Le capital social de la société n'a pas évolué depuis le 31 décembre 2020.

Mouvements des capitaux propres

(En Euros)	Situation Ouverture	Variation en plus	Variation en moins	Situation Clôture
Capital	1 070 939	147 348		1 218 287
Primes liées au capital	21 609 792	1 852 653	20 719 089	2 743 357
Réserve légale	15 593			15 593
Provisions réglementées				
Report à nouveau	-20 785 761	66 671	-20 719 089	
Résultat de la période	66 671	-66 671		
TOTAL	1 977 234	2 000 001		3 977 236

Autres titres ouvrant droit au capital

Obligations convertibles en actions

Néant

Bons de souscription en actions (BSA Bracknor)

A la date du présent rapport, l'intégralité des tranches d'OCABSA Bracknor ont été tirées, toutes les OCA ont été converties et il existe 3.410.086 BSA en circulation, pouvant donner lieu à l'émission de 3.410.086 actions nouvelles, dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous :

Date d'émission	Nombre	Prix d'exercice	Durée de validité
29.09.2016	1.052.631	0,95	29/09/2021
06.04.2017	1.315.789	0,76	06/04/2022
02.05.2018	1.041.666	0,72	02/05/2023

Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Le tableau ci-dessous présente les BSPCE existants au 31 décembre 2020 :

Titres	BSPCE 2011 n° 1	BSPCE 2011 n° 2	BSPCE 2011 n°3
Date d'attribution	19 mai 2011	19 mai 2011	19 mai 2011
Nombre de BSPCE émis et attribués	1.833	1.833	1.833
Nombre de BSPCE émis et non attribués	0	0	0
Nombre de BSPCE émis et exercés	450	0	0
Prix d'exercice par action nouvelle souscrite	4,135 € (0,05 € de valeur nominale et 4,085 de prime d'exercice)	4,135 € (0,05 € de valeur nominale et 4,085 de prime d'exercice)	4,135 € (0,05 € de valeur nominale et 4,085 de prime d'exercice)
Date limite d'exercice des BSPCE	10 ans à compter de leur attribution sauf cas de décès ou invalidité	10 ans à compter de leur attribution sauf cas de décès ou invalidité	10 ans à compter de leur attribution sauf cas de décès ou invalidité
Parité	1 BSPCE 2011 n°1 pour 20 actions ordinaires nouvelles	1 BSPCE 2011 n°2 pour 20 actions ordinaires nouvelles	1 BSPCE 2011 n°3 pour 20 actions ordinaires nouvelles
Nombre d'actions nouvelles pouvant être souscrites sur exercice des BSPCE en circulation	27.660	36.660	36.660
Dilution maximale en actions et en pourcentage issue de l'exercice des BSPCE en circulation	100.980 actions		

¹ Par dérogation à ce qui précède, les BSPCE 2011 n°1 devront être exercés par le bénéficiaire ou ses ayants-droits, à peine de caducité automatique et de plein droit, dans le délai de six (6) mois à compter :

(i) de la survenance du décès, en cas de décès ; où

(ii) de la survenance d'une incapacité, en cas d'incapacité correspondant au classement dans les deuxièmes et troisièmes catégories prévues par l'article 341-1 du Code de la sécurité sociale.

² Mêmes dérogations que pour les BSPCE 2011 n°1.

³ Mêmes dérogations que pour les BSPCE 2011 n°1.

Depuis la clôture de l'exercice 2020, aucun BSPCE n'a été exercé et aucun autre BSPCE n'a été attribué.

Le tableau ci-dessous présente les stock-options existantes au 31 décembre 2020 :

Type de titres	Options 2013-1	Options 2013-2
Nombre d'Options émises et attribuées	172.000	50.000
Nombre d'Options émises et non attribuées	0	0
Nombre d'Option exercées	0	0
Date de l'assemblée générale (principe d'émission)	16 décembre 2011	16 décembre 2011
Date de la décision sociale portant sur l'attribution	20 mai 2013	20 mai 2013
Prix d'exercice par action nouvelle souscrite	6,62 €	6,62 €
Date limite d'exercice des Options	Huit (8) ans à compter de la date d'attribution, soit jusqu'au 20 mai 2021.	Huit (8) ans à compter de la date d'attribution, soit jusqu'au 20 mai 2021.
Parité	1 Option 2013-1 pour 1 action ordinaire nouvelle (sous réserve de l'atteinte de conditions de performance)	1 Option 2013-2 pour 1 action ordinaire nouvelle
Conditions générales d'exercice	Les Options 2013-1 exerçables peuvent être exercées par les bénéficiaires selon les modalités suivantes : 50% sans condition et à tout moment dans le délai d'exercice ; 50% à tout moment dans le délai d'exercice sous réserve de la réalisation cumulative des objectifs de performance.	Les Options 2013-2 exerçables peuvent être exercées par les Bénéficiaires sans condition et à tout moment dans le délai d'exercice de huit ans.
Nombre d'actions nouvelles pouvant être souscrites	172.000	50.000

Depuis la clôture de l'exercice 2020, aucune Option 2013-1 ou 2013-2 n'a été exercée et aucune nouvelle Option n'a été attribuée.

	Options 2013-1 non exerçables	Options 2013-1 exerçables	
		Nb cumulé des Options 2013-1 exerçables sans condition	Nb cumulé des Options 2013-1 exerçables sous condition de réalisation des Objectifs de Performance
20/05/2013	100 %	0 %	0 %
21/05/2014	80 %	10 %	10 %
21/05/2015	60 %	20 %	20 %
21/05/2016	40 %	30 %	30 %
21/05/2017	20 %	40 %	40 %
21/05/2018	0 %	50 %	50 %

Calendrier d'exercice des Options 2013-2

Date d'Exercice des Options 2013-2	Options 2013-2 exerçables	Options 2013-2 Non exerçables
Entre le 20 mai 2013 et le 20/05/2014 inclus	0 %	100 %
Entre le 21/05/2014 et le 20/05/2015 inclus	25 %	75 %
Entre le 21/05/2015 et le 20/05/2016 inclus	50 %	50 %
Entre le 21/05/2016 et le 20/05/2017 inclus	75 %	25%
A compter du 21/05/2017 et jusqu'au 30 mai 2021	100%	0%

Obligations convertibles en actions assorties de bons de souscription d'actions (OCABSA)

OCABSA Bracknor Fund Ltd.

Dans le cadre d'un contrat conclu avec le fonds d'investissement Bracknor Fund Ltd, la Société a émis le 18 février 2016 cinq bons d'émission d'OCABSA permettant chacun d'émettre, en cinq tranches successives, 100 OCABSA d'une valeur nominale de 10.000 euros chacune. Les bons d'émission ont été exercés respectivement le 18 février 2016, 29 septembre 2016, 6 avril 2017, 20 février 2018 et 2 mai 2018.

A la date du présent rapport, l'intégralité des tranches d'OCABSA Bracknor ont été tirées, toutes les OCA ont été converties et il existe 3.410.086 BSA en circulation, pouvant donner lieu à l'émission de 3.410.086 actions nouvelles.

Obligations convertibles en actions (OCA)

OCA EHGO.

Dans le cadre d'un contrat conclu avec le fonds luxembourgeois European High Growth Opportunities Securitization Fund (EHGO), la Société a émis le 27 août 2018 vingt-huit bons d'émission d'OCA permettant chacun d'émettre 25 OCA d'une valeur nominale de 5.000 euros chacune (voir section 1.2.4).

A la date du présent rapport et après la renégociation du nombre de tranche, 7 bons d'émission ont été exercés par EHGO donnant lieu à l'émission d'un total de 175 OCA.

A la date du présent rapport, l'intégralité des 175 OCA émises ont été converties au cours de l'exercice 2019. De plus, par un accord conclu avec EGHO, il a été mis fin au contrat de financement d'OCA cité supra le 18 décembre 2019.

Plan d'attribution gratuite d'actions (AGA)

Il n'existe aucun plan d'AGA en vigueur à ce jour.

Mouvements des avances remboursables – Autres fonds propres

(En Euros)	Solde Ouverture	Avances reçues	Avances remboursées	Solde clôture	Dû à - d'1 an	Dû à + d'1 an	+ de 5 ans
Avance remboursable OSEO 1,5 M€ Préfinancement CIR							
Avance remboursable HECAM	717 438			717 438		717 438	
TOTAL	717 438			717 037		717 438	

Mouvements des avances remboursables – Dettes financières

Néant

Emprunts auprès des établissements de crédit

(En Euros)	Solde Ouverture	Souscription	Rbsts emprunts	Solde clôture	Dû à - d'1 an	Dû à + d'1 an	Dû à + d'5 ans
BPI 800 K€	320,000		160,000	160,000	160,000		
PGE BP 130 K€		130,000		130,000		130,000	
PGE SG 520 K€		520,000		520,000		520,000	
TOTAL	320,000	650,000	160,000	810,000	160,000	650,000	

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	372
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 815
Dettes fiscales et sociales	518 899
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4 625
Total	618 711

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	268 186
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	268 186

Compléments d'information relatifs au compte de résultat.

Ventilation du chiffre d'affaires net

(Code de commerce Art. R 123-208-4° PCG Art. 531-2/15)

Chiffre d'Affaires France : 659.869 euros
Chiffre d'Affaires Export : 3.117.353 euros.

Voici ci-dessous, la répartition du CA par zone géographique et par type d'activités pour les deux dernières années :

CA par zone géographique :

En K€	31/12/2020	% CA	31/12/2019	% du CA	Variation	%
France	650	17%	1 048	31%	-398	-38%
Europe (dont Russie)	1 360	36%	545	16%	815	150%
Chine	1 497	40%	914	27%	583	64%
Reste du monde	270	7%	878	26%	-608	-69%
	3 777		3 385		392	

CA par type d'activités :

En K€	31/12/2020	% du CA	31/12/2019	% du CA	Variation	%
Licences	2 883	76%	2 417	71%	466	19%
Maintenance	488	13%	567	17%	-79	-14%
Autres prestations de services	406	11%	401	12%	5	1%
	3 777		3 385		392	

Transferts de charges

(PCG Art. 531-2/14)

Les transferts de charges sont composés des éléments ci-dessous :

Nature	Montant
A VANTAGES EN NATURE	9 292
TRANSFERTS DE CHARGES IJSS	7 925
TRANSFERTS DE CHARGES FORMATIONS	1 552
AUTRES TRANSFERTS DE CHARGES	2 000
Total	20 769

Effectifs moyens

	31/12/2020	31/12/2019
Employés	3	3
Cadres et techniciens	30	27
Total	33	30

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, il a été attribué à Monsieur Nicolas Reymond, au titre de ses fonctions de Directeur Général, 135.701 € bruts annuels, dont un véhicule de fonction pour un montant de 4.371 € à titre d'avantage en nature.

Monsieur Nicolas Reymond a bénéficié en outre, au même titre que les salariés, du régime de retraite et prévoyance complémentaire.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, une rémunération a été versée aux membres du Conseil d'Administration à hauteur de 30.625 €.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 82 418 euros, décomposés de la manière suivante :

- Certifications des comptes annuels et attestations : 34 K€ ;
- Services autres que la certification des comptes : 48 K€.

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 531-2/14)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS de GESTION		77180000
- PRODUITS EXCEPTIONNELS S/ EX. ANTERIEURS		77210000
- VAL. CESSION DES EAC		77520000
- VAL. CESSION DES IMMOS FINANCIERES		77560000
- BONI RACHAT ACTIONS PROPRES	54 995	77830000
Total	54 995	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES & AMENDES	147	67120000
- AUTRES CHARGES EXEPTIONNELLES	393	67180000
- CHARGES EXCEPTIONNELLES S/ EX. ANTERIEUR	0	67210000
- VAL. NETTE COMPT. DES EAC		67500000
- VAL. NETTE COMPT. DES IMMOS FINANCIERES	0	67560000
- MALIS SUR RACHATS D'ACTIONS PROPRES	22 962	67830000
Total	23 502	

Les charges exceptionnelles sont principalement composées bonis et malis sur rachats d'actions propres

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

(Code de commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

La Société a obtenu deux PGE (Prêt Garanti par l'Etat) à hauteur de 650 K€ dont les conditions initiales ont été décrites dans la partie relative aux emprunts et dettes financières. La garantie fixée par décret et prise en charge par l'Etat s'élève à 90% des sommes obtenues.

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code de commerce Art. R 123-207; PCG Art. 531-2/9, Art. 532-12)

La Société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Les indemnités de départ à la retraite sont calculées sur la base d'un départ à la retraite à 65 ans pour tous les salariés, d'une inflation à 2% par an, d'un taux d'actualisation de 0,79% aligné sur le rendement estimé des obligations OAT 30 ans de bonne signature, d'un turnover basé sur l'expérience de l'entreprise, d'un taux de survie déduit des tables de survie Hommes/Femmes et d'un taux de charge moyen de 45%. Les droits en mois de salaires découlent de l'application de la convention de la métallurgie.

Le montant de l'engagement calculé représente 69 k€ au 31 décembre 2020. Cet engagement ne fait pas l'objet d'une provision dans les états financiers et constitue un engagement hors bilan.

Au 31 décembre 2019, le montant de l'engagement calculé pour l'exercice 2019 s'élevait à 129 k€, sur la base d'un taux d'inflation de 2% et d'un taux de charges sociales moyen de 45%, et d'un taux d'actualisation de 0.77%, les autres hypothèses demeurantes inchangées.

La variation entre les deux exercices s'explique notamment par les mouvements de salariés.

Filiales et participations

Nous vous exposons, en complément des commentaires ci-dessus, des informations sur les résultats financiers des filiales et des sociétés contrôlées par la Société. Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Nous vous précisons que la Société n'a cédé aucune participation au cours de l'exercice écoulé. Par ailleurs, il n'existe aucune participation croisée, ni succursale.

Yingsi Software Technology (Shanghai) Co. Ltd

La Société détient 100% du capital et des droits de vote de la société Yingsi Software Technology (Shanghai) Co. Ltd, société de droit chinois au capital de 650.202 RMB dont le siège social est sis à Shanghai (Chine).

La société Yingsi Software Technology (Shanghai) Co. Ltd a poursuivi son activité de commercialisation et promotion de la gamme de produit d'Intrasense.

Les comptes de la société Yingsi Software Technology Co. Ltd font apparaître les résultats suivants au 31 décembre 2020 :

	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	700 k€	980 k€
Charges d'exploitation	(1.287) k€	(1.266) k€
Résultat net	(594) k€	(429) k€
Capitaux propres	(1.208) k€	(1.107) k€

La société Yingsi Software Technology (Shanghai) Co. Ltd a connu au cours de l'exercice 2020 une activité en diminution de 28,60 % par rapport à 2019.

L'effectif salarié moyen au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 9 personnes, comme au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 287 k€ contre 1 266 k€ pour l'exercice précédent.

Le résultat net est une perte de (594) k€ contre (429) k€ en 2019.

Intrasense Inc.

La Société détient 100% du capital et des droits de vote de la société Intrasense Inc., société de droit américain dont le capital est de 10.000 USD, enregistrée dans l'Etat du Delaware.

Les comptes de la société Intrasense Inc. font apparaître les résultats suivants au 31 décembre 2020 :

	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	0 k€	3 k€
Charges d'exploitation	(70) k€	(183) k€
Résultat net	(154) k€	(180) k€
Capitaux propres	(1.805) k€	(1.862) k€

Il n'y a pas d'effectif au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 70 k€ contre 183 k€ en 2019.

Le résultat net ressort pour l'exercice à (154) k€ contre (180) k€ pour l'exercice précédent.

Parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales du marché ce qui justifie l'absence d'information.

Partie 5. DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES ANNUELS CONSOLIDES ET INDIVIDUELS

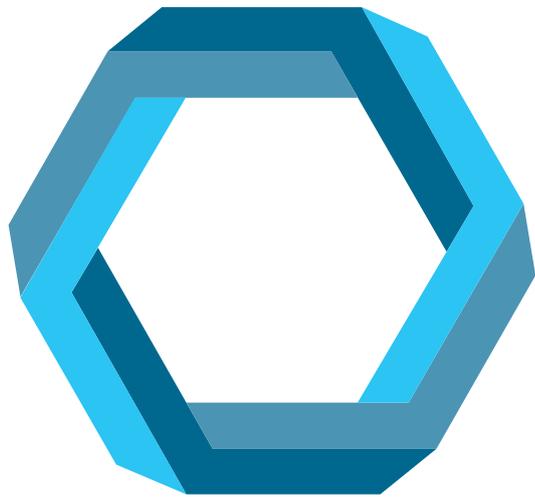
Attestation du rapport financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Fait à Montpellier, le 30 avril 2021

Nicolas Reymond

Directeur Général



intrasense[®]

Intrasense Société Anonyme à Conseil
d'Administration au capital de
1.218.288,35 euros.
Siège social : 1231, Avenue du Mondial 98
34000 Montpellier - France
SIRET 452 479 504 00048
RCS Montpellier - France

www.intrasense.fr